



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



UNIVERSIDADE
DE ÉVORA



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

UNIVERSIDADE DE ÉVORA

Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -

Master Erasmus Mundus TPTI

(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,
Didactique)

Le système de fortification à Saint-Domingue (1697-1804) :

Histoire, mémoire et patrimoine

Yvenel JEAN-PIERRE

Orientador / Sous la direction de : **ANTONIA FIALHO CONDE**

Évora, agosto de 2021 | Évora, août 2021

UNIVERSIDADE DE ÉVORA



UNIVERSIDADE
DE ÉVORA



**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -
Master Erasmus Mundus TPTI**
(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,
Didactique)

*Le système de fortification à Saint-Domingue (1697-1804) :
Histoire, mémoire et patrimoine*

Yvenel JEAN-PIERRE

Orientador / Sous la direction de : **ANTONIA FIALHO CONDE**

Évora, agosto de 2021 | Évora, août 2021

DÉDICACES

Ce travail de recherche est dédié d'une façon spéciale à notre défunte mère, Anna Dorélus. Elle est partie subitement en juillet 2020 sans avoir vu le fruit de ce travail, pour lequel elle a été d'un grand support moral. De même, il est dédié à la mémoire de notre défunt père Yves Jean-Pierre qui nous a toujours, encouragé. Aussi, ce travail est dédié à tous ceux et à toutes celles qui ont été présents pour nous encourager durant ces deux années d'études. Enfin, il est pour tous ceux et toutes celles qui cultivent l'amour de la recherche ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui, de loin ou de près, ont contribué à sa réussite.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'Union Européenne pour son soutien financier et l'implémentation du programme de Master Erasmus Mundus, Techniques Patrimoines Territoires de l'Industries (TPTI).

De même, j'exprime un sincère remerciement à ma directrice de mémoire Madame Antonia Fialho Conde. Tout le long de ce travail de recherches ses enseignements m'ont aidé à développer et renforcer mes approches. Aussi, mes remerciements s'en vont, à tous les responsables et aux enseignants du Master TPTI Erasmus Mundus, et je remercie également tout le personnel du master.

Je remercie ma famille, en particulier ma grande sœur, Rose-Yvelande Jean-Pierre, aussi mes cousines Faviola et Gina Doréus, quoique qu'elles sont très loin, mais elles n'ont jamais manqué de m'apporter leur soutien et leur amour.

Je veux remercier, la Direction et l'Administration de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), dont l'Architecte Jean-Patrick Durandis, l'ingénieur Colas Elsoit et le directeur administratif, Harry Théodore. Durant ses deux années, ils m'ont encouragé et accompagné dans les moments difficiles. Un grand merci aux collègues et amis de l'ISPAN, Roberson Etienne, Sabry Iccenat, Benton Eustache, Max Harry, Clément Sterlin et Esdras Jules. Très spécialement merci à Johanne Louis, Vanessa Darbourze et enfin tous les collègues qui m'ont supporté pendant cette étude.

De même, je remercie Kimara Médine, pour sa compagnie et son soutien, pour m'avoir guidée dans les moments difficiles.

Merci à tous mes collègues du TPTI de la promotion Mnémosyne avec qui on a traversé de bons moments, mais aussi les plus difficiles. Merci aussi à Armando Quintas e Katia Di Francesco qui m'ont guidé tout au long de ce projet de recherche.

À tous mes amis qui sont dans différentes parties du monde et surtout Rodolphe Louis, Adams Louis, Augustin Donald et Stédiane Latortue, pour m'avoir aidé et encouragé, je vous dis merci.

TABLES DE MATIÈRES

DÉDICACES	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLES DE MATIÈRES	v
RESUME/ABSTRACT/RESUMO	viii
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE.....	4
INTRODUCTION – PREMIÈRE PARTIE	4
CHAPITRE I.....	5
MÉTHODOLOGIE ET CADRE CONCEPTUEL	5
1.1 DÉFINITION ET JUSTIFICATION DU SUJET.....	5
1.1.1 Objectifs et intérêts du sujet.....	6
1.1.2 Cadre conceptuel.....	7
1.1.3 Bornes chronologiques et géographiques	8
1.2. PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET PLAN	9
1.2.1 Problématique	9
1.2.2 État de l’art.....	11
1.2.3 Sources et méthodes d’études	15
1.2.3 Annonce du plan	17
CHAPITRE II	19
SAINT-DOMINGUE ET LA CARAÏBE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET ÉCONOMIES	19
2.1. SAINT-DOMINGUE DU XV AU XIX ^e SIÈCLE : TERRITOIRE ET POPULATION.....	20
2.1.1 Les caractéristiques du territoire de Saint-Domingue de 1697 à 1804	21
2.1.2 Les caractéristiques du territoire de l’île d’Haïti après 1804.....	25

2.1.3	Population et occupation du territoire du XV au XIXe siècle	27
2.2	SAINT-DOMINGUE DANS LA CARAÏBE : ÉCONOMIES ET GÉOPOLITIQUES	29
2.2.1	Organisation administrative de Saint-Domingue.....	30
2.2.2	Déclin économique et tensions sociales.....	32
2.2.3	Saint-Domingue dans l'espace Caraïbéen : Identité et Géopolitique	33
CHAPITRE III	38
	ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA FORTIFICATION AU XVIIÈME SIÈCLE DANS UNE GÉOGRAPHIE DYNAMIQUE : DE L'EUROPE À L'AMÉRIQUE	38
3.1.	ÉVOLUTION ET CIRCULATION DES THÉORIES DE FORTIFICATIONS DE L'EUROPE AUX CARAÏBES	39
3.1.1.	Circulation des traités et théories de fortification en Europe.....	39
3.1.2	Circulation des traités et théories de fortification à l'époque Moderne.....	43
3.1.3	Diffusion des traités de Fortifications dans la Caraïbe	49
3.2.	STRATÉGIE DE DÉFENSE DANS LA CARAÏBE DU XV AU XIXE SIÈCLE : DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION	50
3.2.1	Cartographie au service de la fortification.....	51
3.2.2	Stratégie et construction du système défensif dans la Caraïbe.	53
DEUXIÈME PARTIE	60
INTRODUCTION – DEUXIÈME PARTIE	60
CHAPITRE IV	61
	LE SYSTÈME DE FORTIFICATION DE SAINT-DOMINGUE :	61
	ÉVOLUTION ET CARACTÉRISTIQUES	61
4.1.	INTRODUCTION DES FORTIFICATIONS À SAINT-DOMINGUE	62
4.1.1	Les caractéristiques et description du système de fortification de Saint-Domingue	62
4.1.2	Évolutions et adaptations : contraintes géographiques	66

4.2 LES GRANDES AXES DU SYSTÈME DE DÉFENSE DE SAINT-DOMINGUE	73
4.2.1 Partie du Nord de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés	75
4.2.2 Partie de l’Ouest de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés.....	78
4.2.3 Partie du Sud de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés	79
CHAPITRE V	84
ANALYSE ET PROPOSITION D’UN SYSTÈME DE GESTION ET DE SAUVEGARDE POUR LA VALORISATION DU SYSTÈME DE FORTIFICATION DE SAINT- DOMINGUE	84
<hr/>	
.....	84
5.1 HISTOIRE ET MÉMOIRE EN HAÏTI : APPROPRIATION ET REFUS DU PATRIMOINE	85
5.1.1. Évolution du concept de patrimoine en Haïti	90
5.1.2. Protection juridique du patrimoine en Haïti	94
5.2. ÉCONOMIE DE LA CULTURE : LE PATRIMOINE COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	97
5.2.1 L’apport de l’économie à la Culture	100
5.2.2 Type de reconversion possible.....	103
5.2.3 Sauvegarde et Mesures de protection d’urgences.....	104
CONCLUSION FINALE	107
TABLE DES ILLUSTRATIONS	109
LES ANNEXES.....	112
ANNEXE I-	113
ANNEXE 2.....	122
ANNEXE 3	126
ANNEXE 4.....	136

RESUME/ABSTRACT/RESUMO

Titre : Le système de fortification à Saint-Domingue (1697-1804) : Histoire, Mémoire et Patrimoine

Résumé

Au lendemain de la guerre de sept-ans (1756-1763), la métropole française a choisi de renforcer sa puissance militaire dans la Caraïbe pour faire face aux rivalités incessantes des Anglais. Alors, Saint-Domingue octroie une place importante dans la réorganisation du système de défense des Antilles françaises, d'abord par sa position stratégique qui permet de contrôler les principales routes commerciales ensuite par sa production de richesse économique. Ainsi, durant tout le XVIIIe jusqu'au XIXe siècle un nombre important de cartographes, d'ingénieurs et architectes militaires se sont envoyés à Saint-Domingue pour ériger un système de défense selon les règles de l'art militaire moderne. Devant les imprévues géographiques et climatiques les travaux sont adaptés aux contextes spécifiques de la colonie. Aussi, sur tout le long des côtes de Saint-Domingue, des ouvrages militaires sont disposés pour rendre l'île inexpugnable.

L'ensemble de ces ouvrages militaires et d'autres vestiges de cette époque représentent un témoignage et un héritage du passé colonial et esclavagiste qui aujourd'hui encore n'est que partiellement assumé et dans certains cas prédispose le refus avec traumas. Par conséquent, ils sont en état d'abandon et en sévère dégradation, mais d'autres sont à l'abri de destruction anthropique et naturelle et conservent encore leurs authenticités historiques. Ce travail, s'interroge sur la signification du système de fortification française dans l'histoire et la mémoire collective comme patrimoine en Haïti. Aussi, l'objectif principal de ce travail consiste à faire la reconstitution historique du système de fortification français et de projeter une approche de l'économie de la culture dans la gestion et la reconversion de ses sites.

Mots-clés : Saint-Domingue, Fortification, Patrimoine, Haïti.

Title: The fortification system in Saint-Domingue (1697-1804): History, Memory and Heritage

Abstract

In the aftermath of the Seven Years' War (1756-1763), the French metropolis chose to strengthen its military power in the Caribbean to face the incessant rivalries of the English. Thus, Saint-Domingue played an important role in the reorganization of the defense system of the French West Indies, firstly because of its strategic position which allowed it to control the main trade routes, and secondly because of its production of economic wealth. Thus, throughout the 18th and 19th centuries, a large number of cartographers, engineers and military architects were sent to Santo Domingo to build a defense system according to the rules of modern military art. Due to geographical and climatic contingencies, the works were adapted to the specific contexts of the colony. Also, all along the coasts of Santo Domingo, military works were set up to make the island impregnable.

All these military works and other vestiges of that time represent a testimony and a legacy of the colonial and slavery past that even today is only partially assumed and, in some cases, predisposes the refusal with traumas. Therefore, they are in a state of abandonment and in severe degradation, but others are safe from anthropic and natural destruction and still preserve their historical authenticity. This work questions the significance of the French fortification system in the history and collective memory

as heritage in Haiti. Also, the main objective of this work is to make the historical reconstitution of the French fortification system and to project an approach of the economy of the culture in the management and the reconversion of its sites.

Keywords : Saint-Domingue, Fortification, Patrimoine, Haïti

Título : O sistema de fortificação em Santo Domingo (1697-1804): História, Memória e Património

Resumo

No rescaldo da Guerra dos Sete Anos (1756-1763), a metrópole francesa optou por reforçar o seu poder militar nas Caraíbas para enfrentar as rivalidades incessantes dos ingleses. Saint-Domingue desempenhou assim um papel importante na reorganização do sistema de defesa das Antilhas Francesas, em primeiro lugar devido à sua posição estratégica, que lhe permitiu controlar as principais rotas comerciais, e em segundo lugar devido à sua produção de riqueza económica. Assim, ao longo dos séculos XVIII e XIX, um grande número de cartógrafos, engenheiros e arquitectos militares foram enviados a Santo Domingo para construir um sistema de defesa de acordo com as regras da arte militar moderna. Tendo em conta as condições geográficas e climáticas imprevistas, as obras foram adaptadas aos contextos específicos da colónia. Assim, ao longo de toda a costa de Santo Domingo, foram montadas obras militares para tornar a ilha inexpugnável.

Todas estas obras militares e outros vestígios deste período representam um testemunho e um legado do passado colonial e escravagista que ainda hoje é apenas parcialmente assumido e, em alguns casos, predispõe a recusa com traumas. Consequentemente, encontram-se num estado de abandono e degradação grave, mas outros estão a salvo da destruição antrópica e natural e ainda preservam a sua autenticidade histórica. Este trabalho questiona o significado do sistema de fortificação francês na história e na memória colectiva como património no Haiti? Além disso, o principal objectivo deste trabalho é fazer a reconstituição histórica do sistema de fortificação francês e projectar uma abordagem da economia da cultura na gestão e na reconversão dos seus sítios.

Palavras-chave : Saint-Domingue, Fortification, Patrimoine, Haïti.

Especialidade: História das técnicas, Património industrial, Paisagens culturais, Património intangível

Master TPTI
www.tpti.eu

INTRODUCTION

L'arrivée de Christophe Colomb dans les Amériques en 1492 est un événement important dans l'historiographie occidentale. Cette rencontre entre deux civilisations, a ouvert la voie à l'exploitation de nouveaux territoires et l'assujettissement des autochtones¹. Cependant, il convient de souligner que la deuxième moitié du XVe siècle est caractérisé par de progrès techniques et scientifiques qui ont changé la perspective politique et économique de l'époque. L'apparition et l'utilisation des nouvelles techniques et des nouveaux objets ont facilité la navigation des explorateurs et conquérants vers le continent Amérique. De cette liste, il faut citer l'application de la boussole, la caravelle, la poudre à canon et le boulet métallique qui ont été décisifs dans les différents voyages vers de nouveaux territoires². Ces avantages techniques constituent un rapport de force permettant de contrôler et de transformer les lieux acquis.

Cet événement annonce aussi l'arrivée de nouvelles façons de concevoir le territoire par l'utilisation du savoir-faire technique et scientifique acquis. Par ailleurs, les territoires nouvellement conquis vont attirer les conflits hors du vieux continent. La rivalité entre les différentes puissances européennes va encourager chaque État à protéger son prolongement territorial. Entre 1492 jusqu'au début du XVIIe siècle, ces rivalités entraînent des conséquences politiques et économiques sur les colonies concédées par l'Espagne en Amérique particulièrement à Saint-Domingue³. En effet, en 1697, le roi Louis XIV se fait céder légalement la partie occidentale d'Hispaniola par le traité de Ryswick qui met fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg⁴. Cette acquisition manifeste le véritable intérêt de la couronne française dans les Antilles et marque le début de la colonisation française à Saint-Domingue.

Pour protéger et faire fructifier la colonie de Saint-Domingue des mesures sont prises par la métropole pour fonder des villes, mais aussi de garantir la sécurité des investissements.

¹ Madiou, Thomas, *Histoire d'Haïti (1843-1846)*, tome I, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1847, p. 613.

² Jean, Favier, *Les grandes découvertes, d'Alexandre à Magellan*, Paris, Arthème Fayard-Pluriel, 2010, p. 531.

³ Ropa, Denis, « La société coloniale de Santo-Domingo à la veille de française ». dans : *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 46, n°163-165, deuxième, troisième et quatrième trimestres 1959. pp. 155-198.

⁴ Glenisson, Jean-Louis, *La cartographie de Saint-Domingue dans la moitié du XVIIIe siècle (de 1763 à la Révolution)*, Paris, 1986.

Ainsi, les villes, les infrastructures et l'organisation de la défense des colonies ont été organisées à la lumière des connaissances et savoir-faire techniques et scientifiques transmises pour être adaptées dans un cadre spatial nouveau. En 1670, la ville du Cap Français est fondée, et elle demeurera la ville principale de la colonie jusqu'à la fondation de Port-au-Prince, en 1749. Autour de ces villes, un système de défense a été mis en branle, d'un autre côté le développement économique accru par la colonie et sa position stratégique suscite le regard ambitieux des autres puissances rivales.

Au lendemain de la guerre de sept-ans (1756-1763) pour donner suite au traité de Paris du 10 février 1763, le duc Choiseul⁵ prend alors une décision essentielle en vue de réorganiser le système de défense des colonies⁶. À la faveur de cette décision, Saint-Domingue octroie une place stratégique dans les Antilles, comme une force stationnaire en permanence⁷. Pour ce faire, une imposante légion a été dépêchée. Connue du nom de « La légion de Saint-Domingue » elle est constituée de 5 400 hommes en temps de guerre et 3 600 en temps de paix. Saint-Domingue joue alors le rôle de base arrière pour prendre en revers, en cas de conflit avec son principal rival, la Grande-Bretagne, qui possédait la Jamaïque. C'est dans cette circonstance que le duc Choiseul, le 24 mars 1763, demande au gouverneur de chaque colonie des Antilles de faire lever dans un premier temps une carte de toutes les parties de la colonie⁸. Par la suite, il faut adresser à la cour un mémoire détaillé sur la nature des côtes et celle de l'intérieur du pays en vue de constituer le plan de défense de la colonie.

Aussi, c'est dans ce contexte qu'une vaste campagne de fortification a été menée sur la partie occidentale de l'île, dans le but de constituer un système de défense cohérent. Cependant, il convient de souligner que le système de fortification en Haïti est constitué de l'ensemble des ouvrages militaires construits pendant l'époque coloniale française depuis 1625 jusqu'à l'indépendance d'Haïti en 1804. Ce système peut être groupé en plusieurs catégories. D'abord, la fortification française, constituée d'une trentaine d'ouvrages qui forment une ligne de défense au long de la côte de Saint-Domingue⁹. Puis la fortification anglaise, construite en 1793,

⁵ Secrétaire d'État à la Guerre 1759 et à la Marine 1761.

⁶ Glenisson, J.L, 1986, p.6.

⁷ Frostin, Charles, « Les enfants perdus de l'État » ou la condition militaire à Saint-Domingue au XVIIIe siècle. dans : *Annales de Bretagne*, Tome 80, n° 2, 1973. pp. 317-343.

⁸ En s'inspirant des mesures prises par Emilien Petit Ancien membre du conseil supérieur de Port-au-Prince, chef du bureau de législation coloniale. Citer dans Glenisson J.L, (1986, p.6).

⁹ Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (section des Monuments et Sites), *Liste des ouvrages militaires de guerre*, Port-au-Prince, ISPAN, 1998, p.30. En Annexe (1).

composée d'une dizaine de places-fortes¹⁰. Somme toute, la fortification nationale est constituée d'une trentaine d'ouvrages dont la construction a commencé en 1804¹¹. L'ensemble de ces vestiges constitue un héritage et un témoignage historique des différentes techniques de construction utilisées dans la réalisation de ces œuvres militaires. Soumis aux injures du temps et de l'action inappropriée de l'homme, leurs vestiges gîtent, périclitent à petit feu et dépouillent de signification dans la mémoire collective. De ces ouvrages, vingt-huit sont classés patrimoine national par le décret de loi de 1995 et deux autres (Citadelle Henry et les Ramiers) sont classés à l'intérieur du Parc National Historique Citadelle Sans Soucis Ramiers (PNH-CSSR) dans la liste de Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1982¹². Ces sites fortifiés constituent dans l'ensemble des témoins importants dans l'histoire et la mémoire collective d'Haïti, et aussi un atout pour le développement économique et touristique du pays.

Aussi, devant la menace constante de destruction et aux risques de perdre ses témoins historiques, il est nécessaire et urgent de les intégrer dans un plan de sauvegarde et de mise en valeur. En effet, les intempéries et les catastrophes naturelles constituent des menaces pesantes qui peuvent emporter la mémoire de ses sites qui sont en grande partie en état d'abandon. En 2016, le cyclone Mathew avait endommagé sévèrement le Fort des Oliviers et le Fort Saint-Louis du Sud. La situation s'est aggravée par le séisme du 14 août 2021, qui a sévèrement endommagé ses sites. Aussi, il est un devoir de conserver, de préserver et de mettre en valeur ces témoins historiques.

¹⁰ Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « Visite du fort de Mirebalais dit Fort Anglais » dans *Bulletin de l'ISPAN*, n° 2, 1 juillet 2009, p.10.

¹¹ Jean-Jacques Dessalines, nommé au titre de Gouverneur-Général d'Haïti, fait publier une ordonnance le 9 avril 1804, qui stipule que : « Les généraux divisionnaires, commandant les départements, ordonneront aux généraux de brigade d'élever des fortifications au sommet des plus hautes montagnes de l'intérieur, et les généraux de brigade feront, de temps en temps, des rapports sur les progrès de leurs travaux ». Jean-Sénat, Fleury, *Jean-Jacques Dessalines paroles d'Outre-Mer*, Port-au-Prince, Bibliothèque Nationale d'Haïti, 2018 ; Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « Les Fortifications de Marchand Dessalines » dans *bulletin de l'ISPAN*, n°3, août 2009, p.1.

¹² Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « La formidable artillerie de la Citadelle Henry » dans *Bulletin de l'ISPAN*, n° 14, juillet 2010.

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION – PREMIÈRE PARTIE

La première partie du travail est constituée de trois chapitres et subdivisée en plusieurs sous-titres. Le premier chapitre présente la problématique du sujet et la méthodologie engagée pour aborder le sujet. Le deuxième chapitre expose les caractéristiques physiques et sociales du territoire de Saint-Domingue au cours du XV au XIXe siècle. En effet, ce chapitre consiste à présenter le contexte historique de Saint-Domingue, sa géographie, sa population et son développement économique. L'objectif poursuivi est de comprendre le contexte géographique et social du développement du système de défense organisé dans le territoire et dans la relation entretenue tant sur le plan interne et externe avec les autres États de la Caraïbe. Ce chapitre questionne l'impact des conflits internationaux sur l'espace de Saint-Domingue et permet de comprendre le défi de fortifier l'île.

Le troisième chapitre présente l'évolution et la circulation des techniques de fortification dans une géographie dynamique entre l'Europe et l'Amérique plus spécifiquement dans la Caraïbe. Il présente graduellement l'organisation du système défensif des différents acteurs antagoniques de la Caraïbe et surtout comment ils ont adapté ces ouvrages dans la perspective de développement des colonies. Ensuite, le projecteur est mis à Saint-Domingue, notamment sur les premières formes d'organisation du système défensif et son évolution. Ainsi, ce chapitre permet de comprendre le développement du système de défense dans la Caraïbe notamment à Saint-Domingue, et il précise le choix adopté par la métropole.

Abstract

The first part of the work consists of three chapters and is subdivided into several subheadings. The first chapter presents the problematic of the subject and the methodology engaged to approach the subject. The second chapter exposes the physical and social characteristics of the territory of Santo Domingo during the XV to XIX centuries. This chapter presents the historical context of Santo Domingo, its geography, its population and its economic development. The objective is to understand the geographical and social context of the development of the organized defense system in the territory and the relationship maintained both internally and externally with the other Caribbean states. This chapter questions the impact of international conflicts on the space of Santo Domingo and allows to understand the challenge of fortifying the island.

The third chapter presents the evolution and circulation of fortification techniques in a dynamic geography between Europe and America, more specifically in the Caribbean. It gradually presents the organization of the defensive system of the different antagonistic actors of the Caribbean and especially how they adapted these works in the perspective of development of the colonies. Then, the spotlight is put on Santo Domingo, notably on the first forms of organization of the defensive system and its evolution. Thus, this chapter allows us to understand the development of the defense system in the Caribbean, particularly in Santo Domingo, and it clarifies the choice adopted by the metropolis.

CHAPITRE I

MÉTHODOLOGIE ET CADRE CONCEPTUEL

1.1 DÉFINITION ET JUSTIFICATION DU SUJET

Pour reprendre le titre de ce travail de recherche : « Le système de fortification à Saint-Domingue (1697-1804). Histoire, mémoire et patrimoine » un tel énoncé admet déjà que le sujet concerne spécifiquement les fortifications construites par les Français à Saint-Domingue au cours de la période 1697 à 1804. Aussi, ces fortifications ont une caractéristique commune, qui indique que celles-ci sont organisées en système. Cela-dit, l'angle d'approche du sujet se fait au regard de l'histoire, de la mémoire et du patrimoine. Cependant, il est convenu de clarifier certains points pour une nette appréciation du sujet. D'emblée, les fortifications ont été construites en plusieurs étapes par des politiques différentes et ne constituent pas un projet homogène, mais un projet réalisé graduellement par adaptation. Alors, le système de fortification à Saint-Domingue est vu dans le sens qu'il existe certains nombres de points communs dans ces sites. De ce fait, à travers ce travail de recherche, ces sites sont perçus comme un ensemble cohérent axé autour d'un objectif principal : défendre les intérêts de la colonie.

Au cours de la période de 1791, la colonie de Saint-Domingue est en passe d'une crise sociale et politique qui a divisée les différentes couches sociales. En 1794, devant la déchéance qui règne dans la colonie, les Anglais en ont profité pour occuper plusieurs villes et construire des forts pour défendre leurs positions. En effet, ces fortifications sont construites dans des monticules pour contrôler la ville (Fort Nationale à Port-Au-Prince, Fort Brisbane et Laloy à Saint-Marc) et dans des routes stratégiques pour empêcher l'arrivée des renforts (Forts des Anglais à Mirebalais¹³). Ces différents sites ne font pas partie de cette étude, en raison qu'ils n'ont pas été construits par les Français et ne font pas partie des sites construits tout au long du littoral caractéristique primaire des sites fortifiés par les Français.

¹³ Frostin, Charles, « L'intervention Britannique à Saint-Domingue en 1793 », dans *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, tome 49, n°176-177, troisième et quatrième trimestres 1962. pp. 293-365.

1.1.1 Objectifs et intérêts du sujet

Ce travail met le projecteur sur la fortification coloniale française érigée vers 1697, date de la reconnaissance officielle de la présence française sur l'île jusqu'à l'indépendance d'Haïti en 1804¹⁴. À cela, l'accent est mis sur les différentes étapes et techniques de construction utilisées et sur l'apport des forts dans le développement de Saint-Domingue et son rôle face aux puissances rivales. En effet, ces ouvrages ont été réalisés dans une période marquée par des avancées énormes en termes de progrès dans la théorie de fortification. Aussi, dans cet intervalle transitoire de la fortification ancienne à la fortification moderne le Marquis de Vauban a contribué à révolutionner l'art de fortification moderne par sa théorie sur la fortification bastionnée¹⁵. Par ailleurs, un intérêt particulier est mis sur la place qu'occupent, aujourd'hui, ces ouvrages dans la mémoire collective comme patrimoine militaire. Ainsi, l'objectif principal de ce travail consiste à faire la reconstitution historique de ce système de fortification et à dégager son rôle de dissuasion tant dans la colonie que dans la région.

Ce travail présente un double intérêt. D'abord, il se veut être une étude scientifique, dans la mesure qu'il va contribuer à l'enrichissement de l'historiographie, susciter le débat autour du sujet et encourager l'approfondissement des recherches et des connaissances sur cette thématique. De plus, ce travail pourra être utilisé dans la rédaction d'un plan de gestion et/ou de reconversion des sites fortifiés. Avec les résultats de ce travail, il sera possible d'identifier les différentes formes de transfert de connaissances, d'échanges des savoir-faire et d'adaptation utilisés dans la construction des sites en question. Par ailleurs, il est issu d'un intérêt personnel. En effet, un intérêt particulier est porté à cette thématique depuis 2014, date à laquelle nous avons intégré l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) organe du ministère de la Culture et des Communications, responsable de la gestion du patrimoine en Haïti. Alors le résultat de cette recherche contribuera à augmenter nos connaissances et nos compétences. De ce fait, l'intérêt principal de ce travail réside dans sa volonté de décrire, de susciter le débat autour du sujet et de proposer de nouvelles approches et utilisations de ces sites.

¹⁴ En 1697, l'Espagne cède à la France par le traité de Ryswick un tiers de la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue. Ce traité met fin aux rivalités entre les deux États marqués par des incursions instantanées.

¹⁵ Connu généralement sous le nom de Vauban (1er mai 1633 - 30 mars 1707) il est un ingénieur, architecte militaire, urbaniste, ingénieur hydraulicien et essayiste français. Il est nommé maréchal de France par Louis XIV. Expert en poliorcétique (c'est-à-dire en l'art d'organiser l'attaque ou la défense lors du siège d'une ville, d'un lieu ou d'une place forte), il donne au royaume de France une « ceinture de fer » pour faire de la France un pré carré. Cité dans Fousseret, Jean-Louis, *L'influence de Vauban dans le monde*, Besançon, Réseau des sites Majeures de Vauban, juillet 2011.

1.1.2 Cadre conceptuel

L'histoire comme science qui étudie le passé évolue souvent selon le contexte et les besoins du présent. De l'antiquité à date, elle a connu des renversements qui parfois sont marqués par des changements radicaux. La période Classique Gréco-Romaine est largement dominée par la vision cyclique de l'histoire, cependant l'arrivée de l'Histoire Chrétienne au Moyen-Âge a introduit une conception linéaire de celle-ci¹⁶. Plus tard, au XVIIIe siècle, à l'époque des Lumières, des penseurs comme Voltaire, Kant et Condorcet croient à un mouvement ascendant de l'humanité vers un état idéal. Des écoles historiques sont créées et énoncent des règles pour l'écriture de l'Histoire. Ils tentent de découvrir un sens à l'histoire en étudiant l'incertitude de la documentation, le crédit des témoignages, l'immensité des visions, la prétention à soumettre la complexité du réel à un schéma rigide.

Au XIX et XXe siècle, Hegel, Auguste Comte, Karl Marx et Seignobos ont contribué à faire de l'histoire une science beaucoup plus objective, de caractère universel. Toutefois, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'histoire est vue d'une autre façon, c'est l'implémentation d'une nouvelle histoire en parfaite collaboration avec les autres sciences sociales. Elle tend à remplacer l'histoire récit par l'histoire problème¹⁷. Elle s'intéresse à l'histoire du temps présent, des oubliés, des vaincus, elle abandonne la position hégélienne, d'une histoire universelle, d'une narration linéaire et totalisante¹⁸. L'histoire n'a plus la prétention d'être universelle. D'emblée, la nouvelle conception de l'histoire instaure un nouveau débat entre Clio et Mnémosyne. Ainsi, de nouveaux thèmes apparaissent dans l'histoire, telle que : devoir de mémoire, Lieux de mémoire, Mémoire historique, Patrimoine et la Transmission de Mémoire. Ainsi, cette étude se situe dans la lignée de cette nouvelle vision de l'histoire qui octroie une place importante au groupe de mémoire.

La mémoire n'a pas une seule définition. Comme tout mot polysémique, il varie selon le contexte et le champ disciplinaire dans lequel elle est employée. Dans le sens courant, elle désigne l'aptitude ou la capacité à se souvenir. En psychologie, elle désigne la faculté d'acquérir, de stocker et de reconstituer des informations dans le cerveau. En informatique, elle est l'organe qui permet l'enregistrement, la conservation et la restitution de données. En histoire, elle n'a pas le sens de la mémoire individuelle, mais plus tôt elle s'attache à la mémoire

¹⁶ Guy, Bourdé, Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Edition du Seuil, 1983, p.334.

¹⁷ Jacques le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, collection folie histoire, 1988, p. 330.

¹⁸ Paul Ricoeur, *Mémoire, histoire et l'oubli*, Paris, Points Seuil, 2000, p.124.

collective qui est avant tout une mémoire historique. Enzo Traverso définit la mémoire comme : « (...) une représentation du passé qui se construit dans le présent. Elle est le résultat d'un processus dans lequel interagissent plusieurs éléments, dont le rôle, l'importance et les dimensions varient selon les Circonstances¹⁹. »

Suivant l'historien Paul Ricoeur, « La mémoire est le présent du passé (...) l'impression que les choses en passant font en toi y demeure après leur passage et c'est elle que je mesure quand elle est présente, non pas ces choses qui ont passé pour le produire²⁰» Selon l'avis de Pierre Nora : « La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants, et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations. ²¹ » Cependant, pour lui l'histoire est : « La reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire une représentation du passé. (...) L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions (...) la mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif ²²».

1.1.3 Bornes chronologiques et géographiques

Le cadre chronologique de ce travail concerne la date de 1697 jusqu'à 1804, date de l'indépendance d'Haïti. La date de 1697 fait référence au traité de Ryswick qui marque l'accession au trône d'Espagne d'un petit-fils de Louis XIV, Philippe V²³. Ainsi, l'Espagne renonce à sa possession exclusive de l'île mettant fin aux rivalités sanglantes qui régnaient sur l'île, et la colonie devient alors Saint-Domingue. Il convient de mentionner d'abord que la présence française à Saint-Domingue remonte vers 1630²⁴. En effet, l'occupation de l'île de la Tortue a été l'œuvre d'entreprise privée en 1640 par les corsaires et aventuriers français. L'officier de marine François Levasseur a établi le siège d'un gouvernorat, éradiquant ainsi ce qui était jusqu'alors l'un des principaux centres logistiques de piraterie dans les Caraïbes. Ensuite, le traité d'Aranjuez, en 1777, officialise la souveraineté de la France sur ce territoire.

19 Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille, interpréter les violences du XXème siècle*, Paris, La Découverte, 2002 p. 255.

20 Paul Ricoeur, *Temps et récit, tome 1*, Paris, Le Seuil, 1983, p.37.

21 Pierre Nora, *Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux*, Paris, Gallimard, 1984, p.19-20.

22 Ibid.

23 Hugon, Alain. « Joaquim Albareda Salvado, La guerra de Sucesión de España (1700-1714) », dans *Crítica, Barcelona, Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-1, n°1, 2012, pp. 160-162.

24. Op. cit. Madiou, T.1, 1847.

De cette date jusqu'à la veille de la Révolution française, Saint-Domingue va devenir la colonie la plus riche des Antilles notamment avec le sucre et le café dont elle sera, pour ces deux produits, le premier producteur mondial.

La volonté d'intégrer Saint-Domingue dans la Couronne Française aux Antilles se manifeste par le premier plan de fortification, exécuté à Basse-Terre, au sud de l'île, où le fort de la Roche est construit au sommet d'une colline. Ces travaux constituaient la première fortification de la future colonie de Saint-Domingue, constituée d'un polygone irrégulier bastionné par son front de terre et d'une plate-forme articulée par le front de mer.

Le système de fortification français est constitué en majorité par des constructions côtières édifiées pour protéger les ports, les baies des grandes villes, le commerce et les infrastructures coloniales contre les puissances rivales et garantir le bon fonctionnement du système. Ainsi, dans ce travail, nous considérons également cette période qui précède l'intervention directe de la métropole dans la construction des sites fortifiés.

1.2. PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET PLAN

Le débat sur la mémoire des lieux en relation avec l'esclavage n'est pas sans enjeux. Elle alimente depuis des décennies une crise mémorielle qui se manifeste par un long silence qui n'est non plus vu comme un oubli. Il résulte une gêne dans l'appropriation et la patrimonialisation de ces sites²⁵. Cette difficulté, à s'approprier de ces patrimoines risque d'aggraver le processus de leur disparition physique par l'action anthropique (incendie, vandalisme), et des cataclysmes. L'ensemble de ces ouvrages militaires et d'autres vestiges de cette époque représentent un témoignage et un héritage du passé colonial et esclavagiste qui aujourd'hui encore n'est que partiellement assumé et dans certains cas prédispose le refus avec traumas.

1.2.1 Problématique

Cette situation est à la base de la problématique de ce travail, en posant des différentes questions : que faire de ces vestiges ? Comment les intégrer dans un plan de gestion et de mise en valeur ? Les gestionnaires de sites font souvent face à ces questions pertinentes, sur la

²⁵Augustin, Jean Ronald, *L'esclavage En Haïti. Entrecroisement Des Mémoires Et Enjeux De La Patrimonialisation*, Les Presses De L'Université Laval, 2020, p.543.

nécessité de conserver, de préserver et de valoriser le patrimoine culturel et naturel²⁶. Le système de fortification érigé à Saint-Domingue par les Français porte des valeurs culturelles remarquables, et le savoir-faire académique et théorique de son époque. Mais aussi, il est un témoignage de l'histoire politique, architecturale et technique d'une période qui a profondément marqué l'histoire universelle. L'ensemble de cet héritage militaire quel que soit l'état de sa conservation, constitue un patrimoine à sauvegarder et valoriser. En dépit de son importance, on constate que ces éléments ne font pas l'objet de beaucoup d'études scientifiques ni d'une bonne gestion en Haïti. En conséquence, il est difficile de répondre à ces questions pourtant pertinentes : À quelle prouesse font-ils référence ? Quelle est la signification du système de fortification française dans l'histoire et la mémoire collective comme patrimoine en Haïti ?

Ces interrogations mènent à la construction des objectifs qui orientent la construction de ce texte : 1) Mettre en évidence le processus historique et le support théorique de la construction du système défensif français de Saint-Domingue au cours de la période de 1697 à 1804, face aux caractéristiques topographiques et géopolitiques du territoire ; 2) Vérifier jusqu'à quel point ce système, c'est le prolongement de la monarchie française et que son école de fortification et un témoignage de son pouvoir ; 3) Comparer et apprécier des éventuelles différences entre le modèle de la métropole de fortifier et ceux des colonies, notamment Saint-Domingue, en vérifiant aussi si on peut parler d'un modèle spécifique appliqué au territoire ; 4) Proposer des alternatives pour gérer ce patrimoine unique, qui fait partie de l'histoire de Saint-Domingue, en ayant toujours comme support un discours dirigé aux populations locales qui doivent participer dans cette gestion et valorisation. Nous pensons que le système de fortification de cette époque a été un témoignage de l'intérêt de la France pour la zone. Nous pensons également que ce système est le résultat d'un ensemble d'échanges de connaissances et d'adaptation de l'art militaire moderne à Saint-Domingue. Au cœur de cette période ou la fortification, symbolise la puissance d'un État, alors Saint-Domingue a été pour la période une clef importante dans l'implémentation de la puissance militaire de la France dans les Antilles. À travers une approche historique et technique, nous allons tenter d'apporter notre contribution à ce sujet.

²⁶ Celius Carlo Avierl, « Haïti : Histoire Mémoire et Patrimoine » dans *Cahier des Anneaux de la Mémoire, Europe. Afrique. Amériques*, Nantes, n° 06, 2004, p. 40.

1.2.2 État de l'art

Pour réaliser ce travail, nous avons consulté un grand nombre de documents, des sources primaires et secondaires qui nous ont permis de construire les argumentations du texte. La recherche documentaire dans ce travail se fait alors en plusieurs parties. Dans un premier temps, elle prend en compte l'aspect théorique du sujet. Puis l'aspect historique des sites en question et enfin sur la mémoire et le patrimoine.

Nous avons consulté des traités de fortifications, des ouvrages spécialisés aux forts. Aussi le livre de Gaston Bon De Rentry (1639), titré : *Traité ou manuel de fortification*, dans ce document il fait la description de l'ensemble des éléments constituant d'un fort. Ce document est davantage un vocabulaire des fortifications dans lequel il définit environ 42 termes.

Le livre de Paul Bondon (1886), titré : *Vauban*, fait la biographie de Vauban d'abord, il parle de sa jeunesse, des ingénieurs du roi Louis XIV au cours duquel il devient très célèbre. Il présente Vauban comme un ingénieur qui a surtout marqué son époque par son travail sur la fortification bastionnée, il présente la description des œuvres de celui-ci.

Le Bon P. Émile Maurice (1845) a publié le texte titré : *L'essai sur Fortification moderne ou l'analyse comparée des systèmes modernes allemands et français*, ce document est constitué d'un ensemble de planches sur lesquelles il représente différents ouvrages fortifiés construits dans des villes françaises et allemandes. Le Bon prend le soin également de présenter un extrait du catalogue général relatant un grand nombre d'auteurs qui ont travaillé sur la fortification.

Nous avons consulté le livre de Vauban (1794) titré : *Œuvres du Marechal Vauban ; le traité de la défense des places*, dans cet ouvrage explique minutieusement chaque élément constitutif de son système de fortification. Le livre est divisé en trois parties. D'abord, il présente et explique la fortification des places et comment elle peut être assiégée, il aborde la question de l'usage et la propriété des principales pièces qui les composent, et leurs avantages ou leurs défauts les plus connus. Ensuite, il parle des munitions de guerre et de bouche nécessaire à leur défense, par rapport à leur force : le moyen de se faire un plan, de la durée des sièges, proportionné à la grandeur des places, et conséquemment un état de la force des garnisons nécessaire à leur défense. La troisième partie contiendra le détail de leur défense depuis l'investissement des places jusqu'à leur reddition.

Dans le cadre de ce travail, nous avons également consulté un grand nombre d'articles publiés dans des revues scientifiques.

Jean-Louis Glessison (2004), a publié un article titré : « *La défense de Saint-Domingue au lendemain du traité de Paris* ». À travers cet article, Glessison fait la description et la réorganisation administrative et politique du système défensif de Saint-Domingue. La cartographie est décrite comme un élément essentiel dans le développement de la colonie ; dans son article, il fait état des premiers ingénieurs envoyés par la monarchie et les différentes phases des relevés topographiques de l'île.

Selon David Plouviez (2014) dans : « *Défenses des colonies dans le monde Atlantique* » l'intérêt d'organiser la défense des colonies en Amérique n'interpelle les métropoles que suivant l'exacerbation des rivalités européennes, particulièrement dans la Caraïbe. De ce fait, les Antilles sont les théâtres des conflits qui ravagent le vieux continent. Alors, il présente l'effort consenti par les puissances rivales européennes en vue de construire un système de défense dans les colonies.

Pour sa part, Charles Frostin publie le texte : « *Les enfants perdus de l'État ou la condition militaire à Saint-Domingue* ». Il fait le bilan des contraintes du soldat, de son transport jusqu'à son arrivée à Saint-Domingue et tente d'expliquer de la désertations des soldats. Ce texte est important pour comprendre la vie des soldats dans les sites fortifiés et la compréhension des habitants de la colonie sur le rôle de la fortification dans les villes.

Vincent Bouat (2009) a écrit : « *Les sources de l'histoire coloniale antérieures à 1815 : le dépôt des papiers publics des colonies et le dépôt des fortifications des colonies : premiers fonds de l'institution coloniale française* ». Il fait le panorama de l'histoire des archives coloniales anciennes et présente les difficultés auxquelles les futurs chercheurs vont affronter dans leurs travaux. Par ailleurs, il attire l'attention des chercheurs en présentant des informations relatives à la richesse de ses archives.

Christian Schneider (2002) dans le texte : « *Le colonel Vincent, officier du génie à Saint-Domingue* » fait mention de la vie du colonel Vincent²⁷. Il rapporte l'expérience de la vie de

²⁷ Officier du génie en poste à Saint-Domingue de façon permanente de 1786 à 1800. Il a épousé la fille d'un colon. Il par la suite l'ami de Toussaint Louverture. Il était contre l'esclavage, mais pour l'exclusivité du commerce de la colonie avec la France. Cité dans Schneider, Christian, « Le colonel Vincent, officier du Génie à Saint-Domingue » dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°329, 2002. pp. 101-122.

Toussaint Louverture et sur l'organisation du commerce avec les États-Unis. Ce texte permet de comprendre le conflit débouchant sur l'occupation d'une grande partie de Saint-Domingue par les Anglais en 1794.

Guilhem Ferrand (2005) dans l'article : *Les murs, le guet et la communauté : la construction d'un système défensif*, s'interroge sur la construction des agglomérations qui souvent consiste à ériger une enceinte autour de celles-ci. Il porte son attention sur la ville fortifiée et la place de l'enceinte dans un système de fortification. Il apporte un regard nouveau sur l'enceinte et remet en question certaines définitions de l'enceinte.

Jean Mesqui (1981), à travers son livre intitulé : *La fortification des Portes avant la guerre de 100 ans*, présente divers types d'entrées avant le milieu du XIVe siècle. Il fait la description de l'évolution des dispositifs défensifs des grands ouvrages royaux.

Carmen Ortiz, Llorenç Prats et Cybèle Gisclard (2000) dans le texte : *La question du Patrimoine, Ethnologie Française*, abordent la problématique du patrimoine instrumentalisé par la politique. Il prend l'exemple de l'Espagne où l'accès à la démocratie a entraîné un large développement de la politique patrimoniale et des usages politiques du champ patrimonial.

Jacqueline Morand-Devillier (1985) a publié un article : « *Les procédures spécifiques de protection du Patrimoine Culturel* ». Dans ce texte, paru dans la Revue Administrative, elle retrace dans un premier temps l'évolution du droit et les lois de protection du Patrimoine Culturel en France. Elle fait un rapprochement et une comparaison entre les lois sur le patrimoine et les lois sur l'urbanisme souvent confondues. Ainsi, à travers cet article, elle prône une nouvelle approche des politiques publiques du Patrimoine qui doit prendre en compte les nouvelles fonctions utilitaires dans la réutilisation des monuments. En résumé, ce texte plaide pour l'intégration de la dimension culturelle dans la reconversion des monuments qui peut encourager la société à financer le service du patrimoine.

Jacques Barou (2009) pose l'une des questions les plus importantes pour un gestionnaire de patrimoine culturel. Dans son texte intitulé : *Que patrimonialiser ? Pour qui et pourquoi ?* Il aborde des questions fondamentales du sens même du patrimoine. Ainsi, il propose des solutions et croit que c'est le rôle des institutions en charge des collectivités de choisir ce qui doit être conservé et transmis.

Jacques Limouzin (2008) a écrit : *Regards sur le Patrimoine*, ce livre est dédié à un public large et se veut de démontrer la nécessité d'éduquer au Patrimoine. En ce sens, il a proposé des définitions simples et de l'évolution temporelle des différents concepts liés au patrimoine. Ainsi, l'auteur traite d'un ensemble de sujets important sur le patrimoine comme discipline.

Christian Barrère (2014) a écrit : « *Les trois temps du patrimoine* » ce texte prend en compte les extensions des pratiques de patrimonialisation dont s'accompagne l'inflation du discours patrimoniaux qui implique une dilution du contenu de la notion de patrimoine. À travers une étude de la littérature contemporaine relative au patrimoine, il conclut qu'il y a trois temps dans l'évolution du patrimoine ; Préhistoire du patrimoine, Patrimoine instrumentalisé et le Patrimoine comme ressource économique.

Mr H. D. (Hilliard d'Auberteuil) a écrit en 1777 : *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue. Ouvrage politique et législatif présenté au ministre de la Marine*. Dans ce texte, il fait la description du climat de Saint-Domingue et les mœurs des habitants, il présente la hiérarchie des classes sociales composantes de la colonie et présente l'organisation du gouvernement militaire de la colonie.

Moreau de Saint-Méry (1875) a écrit : *Description topographique, Physique, Politique et historique de la partie Française de St Domingue*, dans ce texte il décrit avec précision et donne beaucoup de détail sur la géographie physique de la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue. Il arbore sa topographie et fait le décompte de sa richesse agraire. Il expose l'organisation spatiale de l'île et présente l'histoire des premiers habitants. Ce document est considéré dans l'historiographie haïtienne comme un document source.

Émilie d'Orgeix (2017), a publié le texte : *Quelques considérations sur les « traceurs de plans » dans l'Amérique coloniale aux XVIIe et XVIIIe siècles : l'exemple des fondations urbaines en nouvelle France*. Ce texte s'appuie sur la citation de Pierre Lavedan sur l'implication des « traceurs de villes » dans l'Amérique coloniale. À travers l'étude de la carrière des ingénieurs militaires envoyées par la monarchie française du XVII au XVIIIe siècle envoyé en nouvelle France. Ce texte montre l'importance des ingénieurs dans la construction des colonies.

Par ailleurs, nous avons consulté une importante bibliographie rédigée en espagnol, ces recherches récentes en grandes parties ont été menées par des universitaires et chercheurs en

Espagne. En effet, nous avons constaté qu'un intérêt particulier est porté à militaire de la Caraïbe par de nombreux chercheurs Espagnols et Latino. Parmi les textes pertinents, on peut notamment citer celui de López, Hernández titré : « *Fundar para defender : fortificación y geoestrategia en Saint-Domingue entre 1665 y 1748* » paru dans la revue *Gladius* en 2019. À travers ce texte, l'auteur démontre comment la géographie de Saint-Domingue a favorisé sa mise en défense. On retrouve également le texte de Jorge Galido Diaz (2000) titré : « *El conocimiento constructivo de los ingenieros militares del siglo XVIII. Un estudio sobre la formalización del saber técnico a través de los tratados de arquitectura militar* ». Dans ce texte, il fait le rappel des différentes périodes de l'évolution de la Fortification et l'implication des ingénieurs à travers les traités militaires. Le texte de Luengo Pedro (2018) titré : « *Tres defensas para el corazón del Caribe : Jamaica, Cuba y Saint-Domingue* » est très rapproché de ce travail, entre autres, il fait la description du choix défensif des Anglais, Espagnol et français dans la Caraïbe en présentant les caractéristiques de chaque système de défense.

1.2.3 Sources et méthodes d'études

Ce travail de recherche s'inscrit dans une méthode qualitative de nature explicative et analytique. Pour le réaliser, dans un premier temps nous avons mené une recherche documentaire à travers des documents scientifiques (livres, articles, etc.) et certaines bases de données, telles : Archives Nationales d'Outres Mer (ANOM) pour les cartes et plans, les Mémoires et les lettres ; Bibliothèque Nationale de France (BNF), pour les documents sur les rapports de la France avec Saint-Domingue, sur les traités de fortifications ; le site du Ministère de la Culture en France, pour des documents sur les fortifications de Vauban ; les sites de l'Unesco pour le document sur la proposition des sites de Vauban comme Patrimoine Mondial de l'Unesco.

La revue d'Outre-Mer propose des publications concernant les fortifications dans les Antilles et sur l'histoire de Saint-Domingue. Certains sites internet qui traitent les concepts, Fortification, Vauban, patrimoine culturel et naturel, gestion du patrimoine. De plus, nous avons consulté d'autres sites spécialisés et un terrain virtuel (vidéos, et bandes sonores), et ils ont permis de tirer des informations essentielles sur des travaux réalisés sur la fortification moderne et sur les concepts envisagés et de vérifier certaines informations afin de jauger la teneur du sujet et l'axe de la recherche.

Dans un second temps, à travers une entrevue, semi-directive, un terrain ethnographique devrait être pris en compte avec trois catégories sociales, à savoir : des habitants environnants des sites en question, des responsables de sites patrimoniaux locaux des responsables de sites patrimoniaux de l'ISPAN. Ce qui devrait permettre de déceler non seulement le modèle de gestion appliqué, mais également l'impact et l'importance des différents acteurs sociaux, de la population locale au cours de la mobilisation pour la gestion et valorisation de ces sites. Cependant, le contexte COVID a constitué une entrave pour la réalisation de ces enquêtes. En effet, les voyages constituent un risque sanitaire d'autres en plus que les frontières sont pour la plupart fermées et par conséquent ses entrevues n'ont pas été effectués formellement. Cependant, au cours des cinq ans d'expériences à l'ISPAN, nous avons rencontré des responsables de l'Institut, nous avons participé dans des séances d'ateliers, des rencontres et de formations des populations concernées par ces sites (Voir annexe 2)²⁸. Au cours de ces séances, nous avons abordé la problématique de la gestion des sites et l'implication de la communauté dans la mise en valeur des sites. Par ailleurs, nous avons impliqué dans la rédaction de plusieurs bulletins sur la thématique des fortifications, ce qui nous a permis de rencontrer et de discuter avec des cadres et des anciens cadres du ministère de la Culture en Haïti (voir Annexe 2)²⁹. Notamment, nous avons rencontré et discuter avec l'ancien ministre du Tourisme, Patrick Delatour, qui nous a accordé un interview enregistré antérieurement à ce travail, mais qui nous a permis d'avoir une meilleure approche de la gestion de la culture et sa mise en tourisme en Haïti³⁰.

La recherche documentaire de ce travail se fait alors en plusieurs parties. Dans un premier temps, elle prend en compte l'aspect théorique du sujet. Puis l'aspect historique des sites en question et enfin sur la mémoire, l'histoire et le patrimoine. Ainsi, nous avons consulté des traités de fortifications, des ouvrages spécialisés aux forts.

Nous avons mené des recherches aux Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, dans lesquelles nous avons consulté le Dépôt de fortifications Coloniales, ou nous avons trouvé des Mémoires, des rapports, des Cartes, des plans des lois et arrêtés, ainsi plus de cinq cents cartes et plans ont été recensés. L'archive de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN)

²⁸ Nous avons sélectionné des photos des rencontres avec les communautés des sites fortifier en Annexe (1)

²⁹ Nous avons contribué à la rédaction de plusieurs articles dans le Bulletin de l'ISPAN (les Bulletins, 36,37,38,39 et 40. e

³⁰ Patrick Delatour est un architecte de monument et ancien ministre du Tourisme en (2005-2011), il est a œuvré pour la mise en place du Plan Directeur du Tourisme en Haïti.

en Haïti est d'une grande ressource au cours de ce travail, car il dispose des relevés topographiques des forts, des rapports de mission d'évaluation, l'inventaire des fortifications avec des descriptions, des photos et des gravures d'époques.

En Italie, la situation COVID n'était pas tout à fait propice pour les visites de terrains, toutefois, nous avons visité Rome, Florence et Milan. Ces visites nous ont permis d'avoir une vision pratique de la gestion et la reconversion des sites à hautes valeurs culturelles. Au Portugal, nous avons porté nos intérêts surtout sur la gestion des sites fortifiés et les palais. Ainsi, nous avons visité des châteaux et forts de Evoramonte, de Monsaraz et de Mourão. Nous avons été à la bibliothèque de Verney à Evora, un des collèges de l'Université, qui est un espace remarquable par son système de reconversion. À la bibliothèque du Collège Espírito Santo (édifice central de l'Université d'Evora) nous avons été dirigés vers une grande collection de cartographie. Jusque-là, c'est la plus grande collection en un ouvrage que nous avons consulté³¹. Cette collection nous permet de voir les progrès de la Cartographie dans l'espace Caraïbéen et surtout de savoir que l'espace de Saint-Domingue était connu du royaume du Portugal.

1.2.4 Annonce du plan

Ce travail est organisé en deux parties, la première s'intéresse sur la fortification, son évolution historique, et son arrivée dans les Antilles. La seconde partie portera sur l'étude des fortifications françaises de Saint-Domingue. Ainsi, nous avons identifié quelques sites remarquables d'entre la liste des fortifications français de Saint-Domingue, notamment le Fort Saint-Louis et le Fort des Oliviers dans la baie de Saint-Louis-du-Sud qui porte l'empreinte de Vauban et a été théâtre d'affrontements entre les troupes françaises et anglaises le 11 mars 1748. Ces sites ont été choisis d'abord parce que leurs vestiges sont toujours présents et peuvent être étudiés. Ensuite, ces sites regorgent d'importantes infrastructures construites en réseaux qui peuvent expliciter la logique du système. Ainsi, dans cette partie, on tentera de comprendre la logique de fonctionnement du système de fortification et de questionner l'influence de l'école de fortification française.

Puis en fin de la deuxième partie, nous portons des interrogations sur la place de ces ouvrages historiques dans la mémoire collective. Comment sont-ils protégés par les lois, les

³¹ Armando Cortesão e Avelino Teixeira Da Mota, *Portvgaliae Monvmenta Cartographica*, vol. V, Lisboa, 1960, p.109.

institutions étatiques et par les communautés environnantes ? Sont-ils patrimonialisés, il y a-t-il un plan de gestion efficace ? Aussi, ce travail peut susciter un regain d'intérêt pour la proposition de classement de ces ouvrages parmi les fortifications de Vauban, et notamment l'intégration de l'ensemble des ouvrages fortifiés dans un plan de gestion comme patrimoine national. Nous portons également, un regard sur la portée de ces sites sur le plan international tant sur le plan historique que du point de vue comparatif avec d'autres sites similaires dans la région. Aussi sur le modèle de gestion réalisé dans d'autres pays et sur la gestion proposée par l'Unesco (législation, propositions de protection, fiches d'inventaire).

CHAPITRE II

SAINT-DOMINGUE ET LA CARAÏBE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET ÉCONOMIES

À la fin du XVII^e siècle, Saint-Domingue est devenue la colonie la plus florissante de la France. En effet, vers 1697, la partie occidentale de l'île est devenue la « perle des Antilles » ; cette prospérité est due à la faveur des décisions du pouvoir royal de prioriser le système de plantation sous couverts du système de l'exclusif³². Ainsi, à travers ce chapitre, nous présentons l'histoire du territoire de Saint-Domingue et ses caractéristiques physiques. Comment est organisée la gestion spatiale de la colonie ? Quel est le climat de la colonie et les composantes de sa population ? Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponses. Dans un premier temps, nous étalons les caractéristiques actualisées de l'ancienne colonie française de Saint-Domingue actuellement dénommer Haïti. Ensuite, nous présentons Saint-Domingue du XV^e au XIX^e siècle.

Abstract

At the end of the 17th century, Saint-Domingue became the most flourishing colony of France. Indeed, around 1697, the western part of the island became the "pearl of the Antilles"; this prosperity was due to the decisions of the royal power to prioritize the plantation system under the cover of the exclusive system. Thus, through this chapter, we present the history of the territory of Santo Domingo and its physical characteristics. How is the spatial management of the colony organized? What is the climate of the colony and the components of its population? We will try to provide some answers. First, we present the updated characteristics of the former French colony of Santo Domingo, now called Haiti. Then, we present Santo Domingo from the 15th to the 19th century.

³² La richesse de la colonie de Saint-Domingue est mentionnée dans plusieurs travaux, car il existe un grand nombre de documents dans les archives de France et attesté par le nombre important de vestiges répertoriés en Haïti. Voir, Bonaventure, Florent, « De Saint-Domingue à Haïti : hégémonie française et lutte pour l'indépendance » [en ligne]. *CRDP de la Franche Comté*, 2009, [Consulté le 03/02/2021] disponible sur le lien : http://www.cndp.fr/crdp-besancon/fileadmin/CR/Images_CR/editions/toussaint-louverture/De_Saint-Domingue_a_Haiti_-_hegemonie_francaise_et_lutte_pour_l_independance.pdf.

2.1. SAINT-DOMINGUE DU XV AU XIX^e SIÈCLE : TERRITOIRE ET POPULATION

L'histoire de Saint-Domingue reliée à l'histoire occidentale débute, selon l'historiographie haïtienne, à partir de la fin du XV^e siècle³³. En effet, le 6 décembre 1492, Christophe Colomb, à la tête de trois navires aborde la partie occidentale de l'île dénommée par les habitants de Cuba sous le nom de « Hayti » (terre montagneuse) ou « Quisqueia ou Bohio » (Grande Terre)³⁴. Par la suite, Colomb dénomma cette île « Hispaniola » en référence à la richesse de son sol et de sa ressemblance avec le royaume d'Espagne pour lequel il était en mission. Cependant, bien avant l'arrivée de Christophe Colomb, l'espace des Antilles était habitée par des populations qui venaient de la terre ferme³⁵ (Voir Fig. 1).

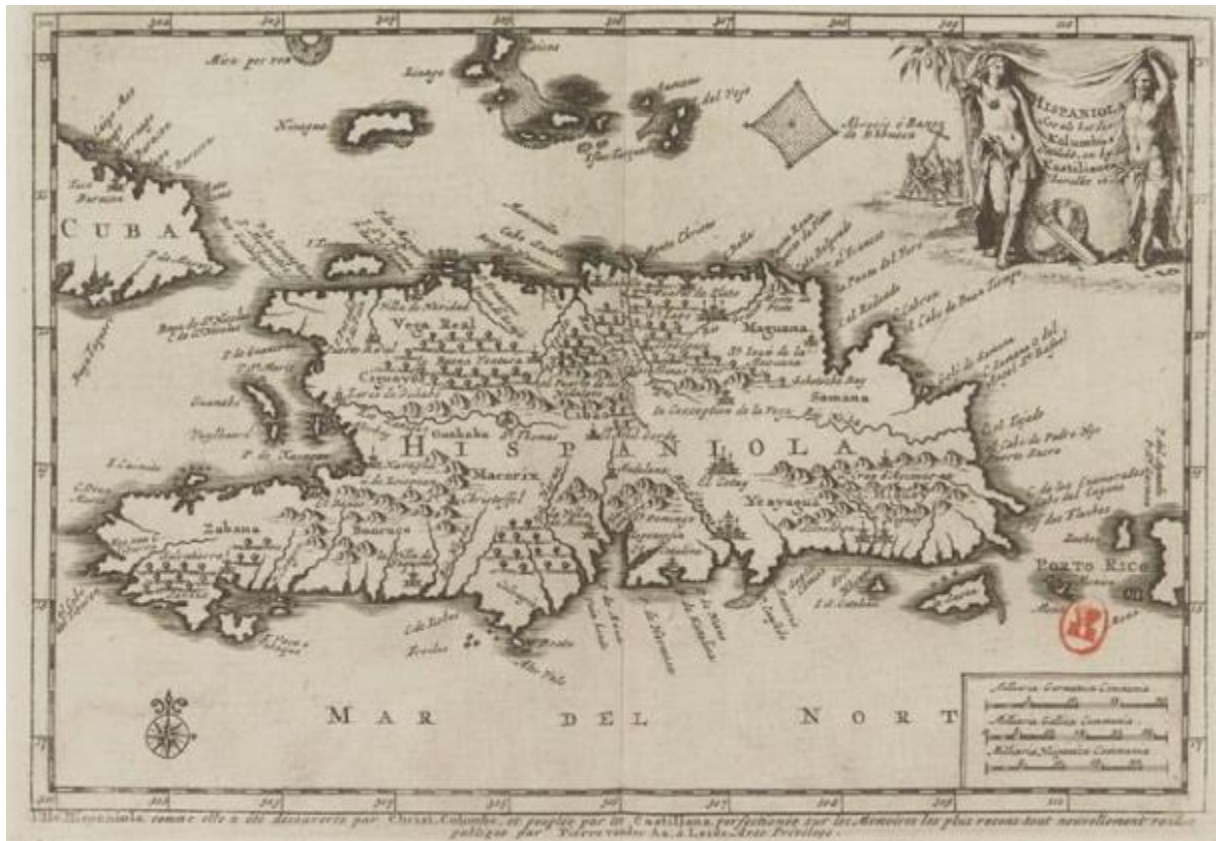


Figure 1 - Carte de Hispaniola, cette île a été abordée en 1492 par le navigateur Christophe Colomb pour la couronne d'Espagne. Source : Pieter Vander A.A, La Galerie agréable du Monde, tome 4, Leide, imprimerie université de la ville, 1729, p.76a.

³³ L'Histoire d'Haïti est divisée en cinq périodes : La période Précolombienne avant 1492, Période Espagnole 1492-1625 ; Période Française 1625-1791, Période Révolutionnaire 1791-1804 ; Période Haïtienne 1804 à nos jours. Thomas Madiou est l'un des tout premiers historiens haïtiens.

³⁴ Ce nom est rapporté par Moreau de Saint Méry et repris par Madiou, Thomas, *Histoire d'Haïti (1843-1846)*, tome I.

³⁵ Benoît, Bérard, *Caraïbes et Arawaks, caractérisation culturelle et identification ethnique*. Les civilisations amérindiennes des Petites Antilles, HAL université des Antilles, 2004.

Le roi Philippe III de l'Espagne ordonne en 1605 au gouverneur de Saint-Domingue, Antoine d'Osorio, de dépeupler la partie occidentale de l'île, pour constituer des grandes villes plus faciles à défendre contre les forbans. Cette décision va être à la base de la présence des Français sur la partie ouest de l'île. Vers 1625, des pirates français et anglais se font déjà remarquer, notamment sur l'île de la Tortue. L'occupation de la partie occidentale de Saint-Domingue va être vivement contestée par la couronne espagnole, ce qui a entraîné des rixes entre les protagonistes³⁶. En fait, ce n'est qu'après la signature du traité de Ryswick en 1697 qu'un tiers de l'île sera reconnue comme propriété de la France.

2.1.1 Les caractéristiques du territoire de Saint-Domingue de 1697 à 1804

Les premiers textes dans l'historiographie de Saint-Domingue attirent l'attention sur l'aspect physique de l'île sous un regard exotique. Les deux textes les plus connus dans la description de l'île mentionnent qu'elle est caractérisée par la présence des montagnes et de vastes plaines³⁷. En fait, les auteurs présentent une description à la limite de la technologie utilisée à l'époque, ainsi les descriptions se rapportent en une apologie qui vise à exhiber la richesse de la colonie³⁸. Selon Moreau de Saint-Méry, la partie française de l'île de Saint-Domingue est de toutes les possessions françaises dans le Nouveau Monde, la plus importante³⁹. Cela est dû aux influences de deux facteurs. D'abord, par la richesse qu'elle procure, ensuite par l'influence de son agriculture et commerce.

En dépit des moyens limités à l'époque pour produire une description exacte de l'île, les premiers auteurs ont fait des observations pertinentes qui vont guider d'autres travaux plus élaborés. Moreau de Saint-Méry fait ces observations en décrivant que la partie Française avait une figure très irrégulière, causée par la direction sinueuse de la frontière⁴⁰. L'inégalité des deux

³⁶ Op. cit. Madiou, T.1, 1847.

³⁷ Moreau de Saint-Méry fut contemporain des événements il fait une description de l'île avec beaucoup de détail, son livre, *Description topographique de, Physique, Politique et historique de la partie Française de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1797, est utilisé comme source primaire et citer dans de nombreux travaux sur Saint-Domingue.

³⁸ Les premières cartes de Saint-Domingue répertoriées sont davantage des croquis qui représentent le territoire sans grande précision. Nous avons présenté l'évolution de la cartographie de Saint-Domingue qui démontre les étapes et les techniques utilisées pour la réalisation des cartes.

³⁹ Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, Physique, Politique et historique de la partie Française de St Domingue*, Philadelphie, 1797.

⁴⁰ Ibid.

points de terres de qui découle, une petite baie, la partie française occupe deux mille lieues et la partie espagnole occupe une superficie de trois mille deux cents lieues⁴¹.

Une meilleure connaissance du territoire de Saint-Domingue en dehors des premiers textes disponible au cours du XV au XIX siècle, impose de consulter la cartographie disponible durant cette période. En effet, la cartographie est un outil important pour reconstituer l'histoire de l'établissement de la colonie de Saint-Domingue et définir en même temps l'état du territoire. La consultation des mémoires et des lettres qui les accompagnent ont permis de comprendre le contexte de la réalisation des cartes. Ainsi, nous avons regroupé les cartes en trois parties (Fig. 2).



Figure 2 - Carte de l'île de Saint-Domingue pour servir à l'histoire générale des voyages, M. Berlin, 1760. Source : Carthotèque du centre d'Etudes de Géographie Tropicale, Talence. (l'originale est en couleur).

Dans un premier temps, on retrouve les premières cartes réalisées par des aventuriers, voyageurs et pirates. Ensuite, sous l'initiative privée et par la contribution de la Compagnie des Indes Occidentales, des cartes plus techniques et plus explicites ont été réalisées⁴². Alors, les

⁴¹ Ibid.

⁴² Op.cit. Glenisson JL, 1986.

premiers ingénieurs et géographes ont réalisé de nouvelles cartes avec de nouvelles techniques de triangulation procédé par Cassini. Enfin, la métropole envoie des ingénieurs du roi pour s'occuper de la levée cartographique, issue des milieux académiques, les nouvelles méthodes utilisées vont permettre de lever des cartes avec moins d'erreurs. L'ensemble de ses cartes permettent, en plus de la consultation des textes historiques, de retracer la situation géographique de Saint-Domingue.

L'histoire de Saint-Domingue à travers les cartes permettent de comprendre dans un premier moment le processus d'établissement chronologique de cette colonie. Puis d'apprécier le rythme de développement des villes et de comprendre le mode d'organisation urbaine des villes et le mode de productions économiques liées au développement des villes. Par ailleurs, les informations contenues dans les cartes permettent d'observer l'évolution des techniques de cartographie utilisée. Elles permettent d'identifier les différents personnages, leurs compétences et de reconstituer le réseau impliqué dans les décisions de la cartographie à Saint-Domingue.

L'ensemble des cartes consulté permet de comprendre la vision géostratégique de la France dans la Caraïbe et le système de défense mise en place pour protéger la colonie. Les différentes cartes utilisées dans ce travail sont conservées à la Bibliothèque nationale de France (BNF), aux Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM) et au Service Historique de la Défense (SHD). Les documents espagnols proviennent du Musée Naval de Madrid, des Archives de l'*ejercito* et des Archives Générales de l'Inde⁴³.

Dans un premier temps, la cartographie est utilisée dans la région pour faire la représentation globale des îles. Les cartes munies des détails caractéristiques des îles ont dominé cette période puisqu'elles permettaient d'identifier les îles voisines et les routes commerciales. Puis, les documents représentant uniquement une île ou une parcelle de cette dernière vont rapidement prendre le pas sur les cartes générales qui ne permettaient pas de saisir suffisamment précisément les spécificités de chaque site. (Voir Fig. 3.)

⁴³ Seveno, Caroline, « La cartographie antillaise : genèse, pratiques et usages dans une perspective comparative (France, Angleterre et Espagne, XVIe-XVIIIe siècle) » thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011.



Figure 3 *Cartes de l'Isles de Saint-Domingue par la Marine Française.* Source : Gallica.bnf.fr/collection (Bibliothèque Nationale de France (Bnf)).

Cette seconde phase devient donc celle de la topographie insulaire caribéenne. Si les instruments ne permettent pas encore de déterminer l'ensemble des champs que cette science recouvre aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que le souci premier des colons est à ce moment-là de déterminer le plus précisément possible ce que le terrain offre comme aspérité. Les cartes présentent alors un territoire neuf, et souvent vierge, aux autorités afin qu'elles puissent réfléchir aux aménagements nécessaires et à l'établissement des besoins défensifs. Les reliefs, les plaines, les rivières deviennent le cœur des préoccupations des cartographes (Fig. 3). Toutefois, les montagnes sont situées, mais elles restent de simples dessins ne tenant pas compte de leur altitude⁴⁴.

L'ordre de mission du 9 mai 1763 assignait à chaque ingénieur géographe un secteur précis, indiqué sur une carte jointe dont aucun exemplaire, toutefois, n'a été retrouvé. À ses levés, chaque ingénieur devait joindre un mémoire décrivant les côtes, les cours d'eau, le peuplement, les voies de communication, la végétation, l'agriculture, l'élevage, la faune, les mines et les industries. Afin de gagner du temps et de respecter le secret de ces opérations, il

⁴⁴ López, Hernández, « Fundar para defender : fortificación y geoestrategia en Saint-Domingue entre 1665 y1748 », dans *Gladius*, 2019, pp. 147-168.

devait remettre ses documents originaux, au fur et à mesure, au gouverneur-général et au directeur des fortifications qui se chargeait d'en faire effectuer des copies⁴⁵.

2.1.2 Les caractéristiques du territoire de l'île d'Haïti après 1804

L'île entière mesure 77.253 km², elle est constituée de deux États indépendants : d'une part la République d'Haïti qui occupe la partie occidentale et d'autres parts la République Dominicaine dans la partie orientale. Haïti a une superficie de 28.676 km² et la seconde de 48.577 Km². Sur la carte mondiale, elle est repérable entre les degrés 18°02' et 20°06' de latitude nord ; 71°41' et 74°29' de longitude ouest. Au côté nord, elle est baignée par l'océan Atlantique, au sud par la mer des Antilles (ou des Caraïbes), à l'ouest par la terminaison orientale de la fosse de Bartlett, constituant le golfe de la Gonâve. Le passage du Vent, d'une largeur de 90 km environ et d'une profondeur de près de 4.000 m. la sépare de Cuba⁴⁶. La presqu'île du sud d'Haïti est située près du canal de la Jamaïque à une largeur de 187 km et une profondeur maximum de 3.156 m. À 56 km à l'Est de la presqu'île du sud se trouve l'île de la Navase approximativement à la latitude 18°24'.

Parallèlement, le territoire dispose de cinq îles adjacentes : la Gonâve 658 km², La Tortue 180 km², Ile à vache 52 km², les Cayemites 45 km² et la Navase 4,5 km². Elle est entourée sur trois de ses côtés par la mer. Elle est baignée, au nord, par l'océan Atlantique, au sud par la mer des Antilles (ou des Caraïbes), à l'ouest par la terminaison orientale de la fosse de Bartlett, constituant le golfe de la Gonâve. Le passage du Vent, d'une largeur de 90 km environ et d'une profondeur de près de 4.000 m. la sépare de l'île de Cuba. Le canal de la Jamaïque qui s'étend entre la presqu'île du sud d'Haïti et la Jamaïque a une largeur de 187 km et une profondeur maximum de 3.156 m.⁴⁷.

Selon Butterlin Jacques (1960), « la République d'Haïti épouse la forme d'une pince à deux mors dirigés vers l'ouest ». Il ajoute que : « La partie septentrionale est courte, avec une large base et correspond à la presqu'île du Nord-ouest. » Il poursuit en disant que : « Le méridional, appelé presqu'île du Sud, est, au contraire, allongé et étroit⁴⁸ ». En effet, le relief d'Haïti est très accidenté. Il constitue, dans son ensemble, une chaîne complexe, constituée de

⁴⁵ Op.cit. Glenisson J.L.1986.

⁴⁶ Op.cit. Butterlin, J., 1960.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

massifs étroits, véritables cordillères, séparés par des plaines qui ne sont, le plus souvent, que des vallées synclinales.

Haïti est traversée par deux grandes chaînes de montagnes, d'une part les chaînes méridionales qui constituent la presqu'île du Sud et sa prolongation orientale. D'autres parts, du sud au nord, se trouvent la chaîne des Matheux et les montagnes du Trou d'Eau. Cependant, les chaînes centrales et septentrionales, séparées des précédentes par la plaine du Cul-de-sac, fossé d'effondrement, d'altitude moyenne faible (environ 50 m.). Elles sont moins élevées que les précédentes et présentent une orientation générale WNW-ESE à NW-SE. Elles sont divisées en un certain nombre de massifs qui, le plus souvent, sont difficiles à séparer les uns des autres, leurs limites étant, en partie, artificielles et donc conventionnelles⁴⁹.

Les chaînes méridionales sont connues sous le nom de massif de la Hotte dans leur partie occidentale et de massif de la Selle, dans leur partie orientale. Elles constituent le point le plus culminant du pays, soit 2 680 m. au pic La Selle, situé dans le massif du même nom, à 9 km seulement de la frontière dominicaine et 2.405 m. Au pic Macaya, en plein cœur du massif de la Hotte. Les deux massifs s'orientent d'ouest-Est et se courbent délicatement vers le sud-est non loin de la frontière Haitiano-dominicaine.

La chaîne des Matheux et les montagnes du Trou d'Eau sont un ensemble montagneux en arc, convexe vers le S-SO, limité sur sa bordure méridionale par la plaine du Cul-de-sac prolongée vers l'O-NO par le canal de Saint-Marc, chenal marin limité par la chaîne des Matheux, au nord, et l'île de la Gonâve, au sud. On appelle chaîne des Matheux la partie qui borde le canal de Saint-Marc et montagnes du Trou d'Eau, celle qui se trouve au nord de la plaine du Cul-de-sac. Elles atteignent les altitudes maximums de 1.600 m. (morne Delpech) et de 1.510 m. (morne Napipe) respectivement.

Le massif du nord-est le prolongement Nord-ouest de la cordillère Centrale dominicaine, la plus imposante et la plus élevée des chaînes antillaises. Toutefois, il ne dépasse pas les 1.198 m. d'altitude maximale au niveau de la commune de (Gros-Morne), par suite de l'abaissement d'axe de la chaîne vers l'ouest-Nord-ouest. Il est coupé accidentellement à l'ouest par une faille, de direction générale N-NO S-SE. Cela a entraîné une importante dépression, aussi, tout au cours de l'histoire du pays, il a connu de nombreux cataclysmes dont la plus

⁴⁹ Ibid.

récente a eu lieu en 2010 causant la mort de 300 000 personnes. Aussi, il est limité vers l'ouest par les montagnes du Nord-ouest. La vallée des Trois-Rivières et celle de ses affluents en découpent la partie septentrionale.

Dans sa partie occidentale, le massif du nord-est pratiquement inséparable des montagnes Noires et leurs limites sont artificiels. Cependant, dans la région orientale, par suite de la divergence de leurs axes respectifs, il s'est développé, entre eux, une dépression intérieure, le plateau Central (ou plaine Centrale). Il se prolonge en République Dominicaine par la vallée de San Juan. Son altitude moyenne varie entre 130 et 400 m. et son relief est en relation avec des phénomènes complexes de captures de rivières. Haïti est située dans la zone tropicale, ce qui a grandement influencé son climat et le développement de sa végétation. Toutefois, le climat est généralement modéré et cela est dû sous l'action des facteurs suivants : le grand développement des côtes et le relief accentué. En effet, lorsque l'on s'éloigne du littoral, les conditions climatiques s'adoucissent, en résumé, dans les hauteurs du pays les nuits sont fraîches toute l'année et, dans la journée, la chaleur est supportable.

La température moyenne annuelle est de 27° environ, à Port-au-Prince, située en bordure de la mer, par ailleurs Gonaïves, est la ville la plus chaude de toute la République. À Pétionville (400 m.) d'altitude situé au voisinage de la route Kenscoff-Furcy, elle est de 17°5, ce qui correspond à un abaissement d'environ 1° par 180 m. d'élévation, en moyenne. Les cultures, dans les plaines, sont représentées essentiellement par la canne à sucre, le maïs, les « vivres » alimentaires (patates douces, ignames, malangas), le petit mil, les pois chiches, les haricots, le riz de plaine, le sisal, les plantes à huiles essentielles, le coton et les arbres fruitiers (manguiers, cocotiers, orangers, bananiers). Sur les pentes des montagnes, on trouve surtout des caféiers et des bananiers. On y cultive également le maïs, le petit mil et le riz de montagne.

2.1.3 Population et occupation du territoire du XV au XIXe siècle

L'histoire du peuplement de saint Saint-Domingue ne commence pas avec l'arrivée de Christophe Colomb 1492. Bien avant, il y avait une population qui occupait l'île⁵⁰. Selon l'historien haïtien Thomas Madiou, elle s'estimait à 2 millions de personnes, composée des *Tainos*, *Ciboneys*, les *Arawak* et les *Caraiibes*. Les chefs des royaumes portaient le nom de

⁵⁰ Op. cit. Benoît, 2004, p.23.

cacique et le royaume s'appelait caciquat. Suivant la description de Moreau de Saint-Méry, la population avait le teint cuivré, les cheveux longs, plats et noirs (Fig. 4).



Figure 4 Danse sacré des premiers habitants. Source : Pieter Vender A.A, dans la galerie du monde tome 4. en 1729

La population de Saint-Domingue est définie comme une structure pyramidale composée de trois classes sociales⁵¹. D'abord les blancs, ils avaient la totalité de leurs droits civiques et politiques, puis les affranchis qui jouissaient seulement qu'une partie de leur droit économique, et en bas de la pyramide se trouve des milliers d'esclaves qui n'avaient aucun droit. Cette structure raciale était visible dans tous les secteurs de la vie courante. Ainsi, l'organisation spatiale du territoire reflétait cette catégorisation sociale. Les blancs occupaient les plaines et les affranchis possédaient des terres en montagne et les esclaves n'avaient pas le droit de posséder.

Cependant, le politologue haïtien Sauveur Pierre Etienne est d'un autre avis et propose une organisation de la société dominguoise sous le regard du matérialiste historique qui définit l'individu par rapport à son statut économique et non par sa race. Toutefois, il reconnaît que les

⁵¹ Op. cit. Madiou, 1847.

problèmes de classes sociales à Saint-Domingue étaient greffés sous des problèmes de races qu'il dénomme l'amalgame classes-races. La question de race est secondaire par rapport aux questions de classe pour cause, les différentes catégories sociales existantes n'avaient pas les mêmes intérêts et c'est sur cette base que l'on doit porter un regard sur la société. Pour Etienne, Saint-Domingue est composée de trois classes sociales, d'abord la classe supérieure, ensuite la classe moyenne et la classe des esclaves⁵². La classe supérieure est composée des négociants, les procureurs, les armateurs et les l'Elite de la bureaucratie militaro-administrative. La classe moyenne est composée des Petits blancs et les affranchis non-propriétaires et enfin la classe des esclaves constitués des esclaves domestiques, les esclaves à talents et les esclaves. Ainsi, à la fin de la deuxième moitié du XVIIIe siècle la population de Saint-Domingue est estimé à 500 000 Noirs, 30 000 Affranchis et 30 000 blancs.

2.2 SAINT-DOMINGUE DANS LA CARAÏBE : ÉCONOMIES ET GÉOPOLITIQUES

L'exploitation de la colonie de Saint-Domingue par la France débute de 1664 à 1724. En effet, la métropole, dans sa politique économique guidée par l'autosuffisance nationale prônée par le mercantilisme, l'a convaincu de confier la gestion de la colonie à des compagnies privées, tel que la compagnie des Indes Occidentales et la Compagnie de Saint-Domingue. La première compagnie a été une grande société de commerce durant la période 1664 à 1674. Le roi Louis XIV a octroyé à cette compagnie le monopole des droits exclusifs de commerce et de gouvernement dans tous les territoires français des Amériques, les Caraïbes et l'Afrique de l'Ouest. En 1698, le roi Louis XIV octroi à la Compagnie de Saint-Domingue le droit d'organiser le commerce et la traite surtout dans la partie sud de la colonie, en 1720 la compagnie des Indes remplace celle-ci.

Le commerce est structuré autour de la vision mercantilisme dominé par le principe du ministre véhiculé par Colbert, dit Pacte colonial ou système de l'exclusif, qui prône tout par et pour la métropole. En fait, la colonie n'avait point de droit de commercer avec d'autres États sans l'aval des autorités de la métropole. Ce système va permettre à la France d'acquérir une grande richesse ; cependant, il sera à la base de bien des conflits entre les colons qui résident

⁵² Étienne, Sauveur Pierre, *L'énigme haïtienne : Échec de l'État moderne en Haïti. Nouvelle édition*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007.

dans la colonie et ceux qui financent les plantations. Ainsi, en 1794, des colons mécontents de ce système ont fait appel aux Anglais.

2.2.1 Organisation administrative de Saint-Domingue

Avant 1492, l'île dénommée *Quisqueya* était subdivisée en cinq royaumes. Le royaume de *Magua* ou la Plaine de la *Véga Real*, occupait la délimitation actuelle située entre Monte Christi et la *Samana*, ce royaume était dirigé par *Guarionex*. De Monte Christi au Cap Nicolas, se trouvait le royaume de Marien (actuellement Cap-Haitien) dirigé par le chef Guacanagaric. Plus à l'Est se trouvait le royaume de Maguana qui occupait l'espace de Cibao jusqu'à l'Artibonite et dirigé par Caonabo. Plus à l'ouest se trouvait le royaume du Xaragua, dans l'actuelle délimitation de la plaine du Cul-de-sac jusqu'à Léogane et dirigé par Bohéchio. Enfin, le dernier royaume était connu sous le nom d'Hyguyé située dans l'actuel emplacement de l'Ozama au Cap Engano, dirigé par Hyguanama⁵³. L'urbanisation à Saint-Domingue est caractérisée par deux types d'agglomérations : les villes et les bourgs. Les premières sont construites vers le milieu du XVIe siècle, *ex-nihilo* selon le modèle semi-urbain. En 1788, on dénombre cinquante-huit centres pour une population de trente-sept mille personnes, ce qui représente un taux d'urbanisation qui ne dépasse pas 8 %, le plus faible des Antilles⁵⁴. Les villes de Saint-Domingue sont conçues avec des valeurs scientifiques et idéologiques de l'époque exprimées à travers son organisation spatiale et sociale. Parmi les trois groupes raciaux qui constituaient la société dominguoise, les taches supérieures telles que les fonctions administratives, commerciales et les professions libérales sont exercées par les blancs et les affranchis.

Les villes de Saint-Domingue ne sont pas créées de manière spontanée comme la plupart des anciennes villes de la France. Elles font l'objet d'études, de débats et d'un projet d'urbanisation décidé selon la politique de la métropole. Tout au long du XVIIIe siècle, elles projettent un caractère artificiel qui se manifeste en deux points de vue. D'une part, les villes reflètent un modèle importé qui n'existait pas dans la colonie. Ensuite, le choix de l'emplacement des villes et bourgs et l'organisation de l'espace territoriale témoignent la volonté de créer des établissements permettant de bien organiser l'exploitation de la colonie.

⁵³ Op.cit., Madiou, T, 1847.

⁵⁴ Saint-Vil Jean, « Villes et bourgs de Saint-Domingue au XVIIIe siècle (Essai de géographie historique). » dans *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 123 - 31e année, Juillet-septembre 1978. pp. 251-270.

Aussi, la structure urbaine était la même partout, les différences tenaient simplement à leur taille et à leur position. Ainsi, ces agglomérations font partie du premier groupe historique des villes multiraciales du globe. Les villes sont agencées géométriquement et sont connectées avec le milieu rural. La procédure de création d'une ville coloniale consiste d'abord en une reconnaissance des lieux en vue de déceler sa capacité de production et de défense. Après l'acquisition du terrain, la planimétrie et la construction des villes sont confiées à des ingénieurs et/ou un arpenteur pour les bourgs. À la fin, une ordonnance autorise l'occupation de l'agglomération.

Les premières agglomérations créées par les Français débutent à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Ainsi, Léogâne et Petit Goâve (1663), Port-de-Paix (1664), Le Cap (1676) figurent parmi les toutes premières villes françaises de Saint-Domingue. Il faut attendre le premier tiers du XVIII^e siècle pour constater la construction des autres places telles que Saint-Marc (1716), Les Cayes (1719), Trou-du-Nord (1725). Cependant, dans la partie ouest de la colonie, l'urbanisation était plus tardive ainsi que la mise en valeur. Port-au-Prince fut fondée en 1749, Jacmel en 1781. En comparaison avec l'évolution des autres agglomérations dans la région, Saint-Domingue était donc à ce point de vue en retard sur les autres colonies antillaises. Dans la partie espagnole de l'île, quatre grandes villes avaient vu le jour entre 1493 et 1500 : *la Isabella* (1493), *Concepción de la Vega* (1495), Santo-Domingo (1496) et Santiago (1500) ; ailleurs, il faut citer La Havane (1519), San Juan de Porto-Rico (1521), Basse-Terre (1643), Fort-de-France (1650), Kingston (1692). L'une des caractéristiques des principales villes de Saint-Domingue, c'est qu'elles sont implantées sur le littoral et ont une vocation commerciale. En effet, sur 57 centres, 35 étaient situés sur la côte et moins d'une dizaine à plus de 30 kilomètres à vol d'oiseau de la mer soit les deux tiers,⁵⁵. Cette distribution était liée à l'existence d'un grand nombre de plaines littorales plus ou moins isolées les unes des autres et ne pouvant communiquer entre elles que par cabotage. C'est pourquoi toutes les villes de l'époque, sauf Bombardopolis, qui avait une fonction portuaire, d'où l'importance des infrastructures à vocations défensives.

Au cours de la période coloniale de la France, le territoire est divisé administrativement en trois parties distinctes :

⁵⁵ Ibid.

- 1) Partie du Nord, Chef-lieu ; Cap Français (La partie Nord couvrait toute la côte nord de la colonie, à l'exclusion de son extrémité nord-ouest (paroisses de Jean-Rabel et du Môle-Saint-Nicolas). Son chef-lieu était le Cap-Français. Elle correspond à la zone la plus anciennement colonisée par les Français ;
- 2) Partie de l'Ouest, chef-lieu a varié avant d'être fixé à Port-au-Prince. (La partie Ouest couvre la zone centrale de la colonie, entre Jean-Rabel, au nord, et Jacmel au sud. Elle comprenait les quartiers de milices du Môle-Saint-Nicolas, de Saint-Marc, du Mirebalais, du Port-au-Prince, de Léogane et de Jacmel ;
- 3) Partie du Sud, la partie Sud s'étendait sur la péninsule de Tiburon et son chef-lieu était Les Cayes. Elle comprenait les quartiers de milices du Petit-Goâve, de Saint-Louis-du-Sud, des Cayes, du Cap-Tiburon et de la Grande-Anse (ou Jérémie).

Chaque partie était soumise à un commandant en second, sous les ordres du Gouverneur-Général et de l'Intendant. Chaque province est divisée en Paroisses et en Quartiers, dans lequel on retrouve les villes et les bourgs. La colonie a été administrée par un Gouverneur-général détenteur du pouvoir militaire, puis l'Intendant qui est chargé de l'administration des finances de la colonie. Pour débattre des intérêts généraux, on organise un Conseil, composé du Gouverneur Général, l'Intendant ; présidents des conseils de provinces ; procureur Général, les ordonnateurs et les chefs de milices. Dans chaque province, est placé un Lieutenant-gouverneur dans lequel se trouve des tribunaux civils et militaires.

2.2.2 Déclin économique et tensions sociales

À la fin du XVIIIe siècle, la colonie de Saint-Domingue fait face à des tensions sociales qui ont profondément impacté sur sa stabilité politique et économique. Les contradictions sociales existantes dans la colonie entre les différentes classes sociales, ont créé une situation de crise sans précédent qui a menacé la sécurité de la colonie. D'une part, les planteurs blancs sont contre le système de l'exclusif et dénoncent l'absence des colons dans les décisions concernant la colonie. Par ailleurs, les affranchis réclament le droit d'exercer leurs droits civils et politiques et enfin les esclaves réclament la liberté. Ainsi, la colonie se trouvait dans une situation explosive à l'interne par l'ensemble des revendications des différentes sociales et à l'externe par la constante menace d'incursion des Anglais.

Les mouvements politiques dans la métropole ne sont pas sans conséquences sur la vie politique et économiques de la colonie. Ainsi, l'esclavage comme source de production principale de la colonie a été aboli en 1791, par une grande révolte des esclaves dans le Nord. Après, la révolution de 1789, un décret du 16 Pluviôse en l'an II, reprend par la constitution de l'an III en son article 15 consacré à la déclaration des droits et devoirs de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789. Cet article fait des colonies françaises comme parties intégrantes de la République donc soumise à la loi constitutionnelle. Le 9 Thermidor la décision est prise en vue d'apporter d'importants changements dans le fonctionnement des colonies. La convention Thermidorienne et le premier Directoire entament la libération du marché régulé par le système de l'exclusif, en accordant une plus grande ouverture au commerce extérieur. En effet sous l'influence de la pensée libérale des physiocrates les colonies ne sont plus vues comme des manufactures, mais elles détiennent le droit de commercer avec d'autres pays.

Les nouvelles dispositions prises par la métropole constituent une remise en question des fondements des colonies dont l'esclavage et le système de l'exclusif forment les piliers théoriques. Avec l'avènement du Directoire, les questions autour de la colonie sont pressantes : comment redresser l'économie de Saint-Domingue ? Faut-il arrêter la traite ? L'abolition de l'esclavage s'applique au cas par cas en fonction des circonstances sur place. Cette situation a enflammé les tensions sociales et plonge la colonie dans son déclin. Au cours de ce marasme, les Anglais en ont profité pour occuper une grande partie de la colonie en 1794 et qui sera repris par le général Toussaint Louverture en 1797. En dépit d'une grande expédition en 1801 forte de 23 000 hommes envoyée par Napoléon Bonaparte, dirigée par son beau-frère Charles Leclerc pour rétablir l'esclavage, cela n'a pas empêché la déchéance. En effet, à la suite d'une révolution menée par des anciens esclaves en 1803, la colonie de Saint-Domingue devient Haïti.

2.2.3 Saint-Domingue dans l'espace Caraïbéen : Identité et Géopolitique

À la fin du XVe jusqu'au début de la première moitié du XVIe siècle, l'Espagne a affirmé sa suprématie dans le nouveau continent notamment dans l'espace Caraïbéen qui est un espace stratégique. Cependant, vers les années 1625 jusqu'en 1635, la montée en puissance des pays tels que l'Angleterre, la Hollande et la France va constituer un obstacle contre l'hégémonie de l'empire espagnole dans la région. Ainsi, l'espace caraïbéen est transformé en un prolongement de l'Europe en Amérique où se miroitent les tensions du vieux continent. Cette rivalité est caractérisée dans un premier temps par des activités de flibuste en dérobant les

navires espagnols. Ensuite, la piraterie est supportée par les différents États contestataires et enfin la guerre ouverte contre l'Espagne pour s'emparer de certains territoires occupés autrefois. Au milieu de ce conflit, Saint-Domingue devient un point stratégique dans la zone. De ce fait, il est le théâtre de nombreux conflits et sujets à de grands travaux de fortifications en vue de garder le territoire et de protéger les intérêts de la métropole. À travers un long processus similaire au jeu de chaise musicale, ces nombreux conflits ont créé un espace culturel hétérogène et un espace géographique balkanisé. Aujourd'hui, il est difficile de mentionner une identité commune, la diversification culturelle et l'histoire commune constitue l'un des points communs de l'espace caribéen. Saint Dominique est situé dans l'espace Caraïbéen, une région composée des pays des grandes Antilles, des petites Antilles et la péninsule de Yucatan, et mesure environ 3 millions de Km. La Caraïbe est constituée d'une bonne partie de la façade Caraïbe de l'Amérique Centrale, du littoral de Colombie, Venezuela et le plateau des Guyanes. Cependant, parfois, on inclut les Bahamas, les Bermudes la côte de la Floride et quelquefois la Louisiane. L'espace géographique de la Caraïbe est baigné par la mer des Caraïbes et l'Atlantique Nord⁵⁶.



Figure 5- Carte de la caraïbe. Source : Johannes Janson, 1638, Format feuille : 54,5 x 45 cm.

⁵⁶ François Taglioni, « Le bassin Caraïbe : un espace organisé en flux et en réseaux atlantiques. Historiens Et géographes » *Historiens et Géographes*, n°3631998, pp.245-256.

Le terme (Caraïbe ou les Caraïbes) qualifie le même espace géographique ; cette interprétation est distincte des Antilles, qui sont un archipel dans lequel regroupe l'ensemble des îles de la Mer des Caraïbes. L'histoire de la Caraïbe à partir du XVe siècle est marquée fortement par les différentes colonisations occidentales et les sociétés esclavagistes. Ses habitants sont les Caribéens et non les Caraïbes qui sont une ethnie amérindienne qui y vivait avant d'être exterminée par les colons.

En conséquence, des divergences culturelles découlées du passé colonial il n'y a pas qu'une seule définition pour désigner cet espace. Sur le plan hydrographique, elle est définie comme un bassin, sur le plan géopolitique et culturel, elle signifie la partie de la région qui n'est pas hispanique⁵⁷. Sauveur Pierre Etienne (2007), dans son ouvrage intitulé : *Énigme haïtienne, échec de l'État moderne en Haïti*, présente les Caraïbes comme le résultat des rivalités des puissances coloniales du XV au XX siècles qui se résultent par la balkanisation de l'espace Caribéen. En effet, cet espace est témoin des rivalités entre l'Espagne, l'Angleterre, la France et la Hollande. Ce long processus débute par la remise en question de l'hégémonie de l'Espagne dans la région.

Le roi de France, François Ier, exprima alors de façon très claire les ambitions de son pays : « Le soleil brille pour moi comme pour tous les autres. Qu'on me montre la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde ! Dieu n'a pas créé ces terres pour les seuls Espagnols⁵⁸ ». La balkanisation de la Caraïbe débute avec la disparition de la flotte espagnole (la *Grande Armada*) par les navires anglais. La piraterie, la contrebande et la destruction de la *Grande Armada* en 1588 ont grandement affaibli l'hégémonie espagnole sur la région. Toutefois, l'occupation anglaise débute en 1624 par la prise de Saint-Christophe par le Capitaine anglais, Thomas Warner. Ensuite, les Français, les Hollandais, les Danois, les Suédois et les Portugais sont entrés en jeu dans cette course pour l'acquisition de nouveau territoire dans les Antilles.

⁵⁷ Ici je reprends les idées de Rodriguez qui aborde le terme de la Caribbe sous différent aspect cependant, Sauveur Pierre Etienne, dans son ouvrage intitulé : « *Énigme haïtienne, Echec de l'Etat Moderne en Haïti*, Montréal, Presse universitaire de Montréal, 2007) il présente la caraïbe comme le résultat des rivalités des puissances coloniales du XV au XX siècle qui se résulte par la balkanisation de l'espace caraïbe. Dans, Rodriguez José. M. Matéo. « Qu'est-ce que la Caraïbe ? Vers une définition géographique. » dans *Cruse & Rhiney (Eds.), Caribbean Atlas*, 2013, en ligne sur : <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/quest-ce-que-la-caraibe/qu-est-ce-que-la-caraibe-vers-une-definition-geographique/>.

⁵⁸ Sauveur, P, É, Op.cit., 1987.

Les Anglais ont occupé entre 1625 et 1635 les Iles de Saint-Christophe, la Jamaïque, Saints Kitts et Navis. Au cours de la même période, les Français ont occupé les îles de la Guadeloupe et Saint-Martin ; le Royaume des Pays-Bas a occupé les îles de Curaçao, Bonaire et Saint-Eustache. Aujourd'hui, la Caraïbe est un espace fragmenté et constitué d'un ensemble de pays dépendants et indépendants. Ces pays s'organisent autour des organisations régionales telles que la Caricom (Marché Commun de la Caraïbe), de l'AEC (Association des États de la Caraïbe) et la Carifesta. Il n'y a pas une langue commune dans la région ; on parle couramment l'espagnol, l'anglais, le français, différentes langues créoles, le néerlandais et dans certains cas le portugais.

Sur le plan Culturel, les pays de la Caraïbe partagent un certain point commun à travers différentes expressions culturelles. Cette unité se manifeste sur le plan organisationnel de la vie sociale, telle la relation familiale ; sur le plan de la culture matérielle à travers les techniques de productions et le mode de l'alimentation et de sa consommation. Sur le plan religieux, les productions symboliques et artistiques à travers les croyances et pratiques magico-religieuses, la littérature, la musique et la danse, reflètent cette unité culturelle. S'il est vrai que ces facteurs de similitudes sont attestés un peu partout dans la région, cependant, on ne peut pas le résumer comme un entité culturelle unique. En effet, les créoles sont multiples dans leur forme cependant, ils sont issus d'un même processus de fabrication culturelle.

La créolisation est inhérente dans la vie sociale et culturelle de la région, elle se caractérise par un processus de réinterprétations et d'adaptations des modèles culturels importés dans un nouvel environnement physique et social. Ainsi, la Caraïbe est le fruit de nombreux mélanges culturels d'Europe, d'Asie, D'Afrique et des premiers habitants.

Saint-Dominique est devenu un pion incontournable dans la région par sa production de richesse, mais surtout par sa position géographique et stratégique. Au cours des quatre voyages du navigateur Christophe Colomb, l'île Hispaniola (Saint-Domingue) a été un élément inéluctable. L'itinéraire de voyage du navigateur passe toujours en plusieurs points des côtes d'Hispaniola. En effet, c'est le seul endroit qui figure constamment dans l'itinéraire du navigateur Christophe Colomb dans tous ces voyages, ce qui révèle sa position stratégique dans la région. Du XV jusqu'au début du XVIIIe siècle, les pirates ont compris l'importance de la position stratégique de l'île en installant leur base à l'île de la Tortue en vue de contrôler la passe des Galions commerciales.

Conclusion du Chapitre II

À la fin du XV^e siècle, l'Espagne a occupé progressivement le nouveau continent en instaurant son hégémonie dans la Caraïbe et dans toute l'Amérique latine. Hispaniola, qui sera plus tard Saint-Domingue, a été l'un des points de départ de la colonisation espagnole. Les premiers habitants sont convertis en esclaves et ensuite décimés sous la contrainte de la dureté des travaux, les maladies contagieuses et les pratiques de cruautés. Pour les remplacer, en 1501, des esclaves noirs sont emmenés de force du continent africain ; c'est le début de la traite Transatlantique. À partir de 1625, la contestation de la puissance espagnole débute par des actes de banditisme organisé par des flibustiers basés sur l'île de la Tortue.

La Caraïbe devient alors le théâtre des conflits qui se déroulent en Europe. En 1588, l'Angleterre a détruit la flotte espagnole dite la *Grande Armada*, cela va ralentir l'influence de l'Espagne dans les Antilles. En 1697, en la faveur du traité de Ryswick, un tiers de l'île a été donné à la France. Au XVIII^e siècle, la colonie de Saint-Domingue devient le joyau de la richesse coloniale française en Amérique. Axé sur l'exploitation des esclaves venues du commerce triangulaire, cette colonie va attirer les tentations des puissances rivales. Pour protéger les intérêts de la métropole, un système de fortification a été érigé à Saint-Domingue. Ainsi, d'une part, la colonie devient une rotule de l'économie française par sa très grande production de richesse. D'autre part, sa position géostratégique lui permet de contrôler la route maritime empruntée par les différents navires.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA FORTIFICATION AU XVIIIÈME SIÈCLE DANS UNE GÉOGRAPHIE DYNAMIQUE : DE L'EUROPE À L'AMÉRIQUE

Les progrès techniques et scientifiques réalisés dans l'armement va complètement modifier « l'art de défendre les places-fortes ». Pour répondre à ce besoin de nouveauté dans la construction des places à défendre des efforts sont consentis tant sur le plan pratique que théorique. À travers les différents traités et mémoire des ingénieurs, des architectes et urbanistes des solutions soutenues par les états ont été proposées. Alors, les traités de fortifications gardent la mémoire des réflexions et études proposées par les techniciens et scientifiques. Les traités de fortifications ont été l'un des outils de la diffusion des connaissances spécifiques des fortifications. Ainsi, pour tenter de comprendre la circulation des connaissances des nouvelles méthodes de fortifications de l'Europe aux Antilles, il est nécessaire de faire d'abord un pont sur l'évolution et l'importance des traités de fortifications en Europe. Ensuite, il convient de porter un regard sur l'apparition et le développement des fortifications dans la Caraïbe et enfin d'identifier les principales techniques de fortifications utilisées.

Abstract

The technical and scientific progress made in the armament will completely modify the art of defense. In order to respond to this need for novelty in the construction of places to be defended, efforts were made on both a practical and theoretical level. Through the various treaties and memoirs of engineers, architects and town planners, solutions supported by the states were proposed. So, the treaties of fortifications keep the memory of the reflections and studies proposed by the technicians and scientists. The treaties of fortifications have been one of the tools for the diffusion of the specific knowledge of fortifications. Thus, in order to try to understand the circulation of knowledge of new fortification methods from Europe to the West Indies, it is necessary to first look at the evolution and importance of fortification treaties in Europe. Then, it is necessary to look at the appearance and development of fortifications in the Caribbean and finally to identify the main fortification techniques used.

3.1. ÉVOLUTION ET CIRCULATION DES THÉORIES DE FORTIFICATIONS DE L'EUROPE AUX CARAÏBES

Au début de la première moitié du XVe siècle, les progrès techniques et les avancées réalisées dans la confection de la poudre à canon vont révolutionner l'art de défendre une place. Par ailleurs, au début du XVIe siècle, des améliorations importantes sont accomplies au niveau de la fabrication du matériel d'artillerie en Europe. La portée des canons en tir de précision constitue un changement majeur dans l'art d'attaquer et de défendre. En effet, en 1572, le roi Charles X standardise l'artillerie française par l'imposition de six calibres en France. Par conséquent, il est plus facile de les transporter et de les utiliser en champs de bataille. L'amélioration de la portée des arquebuses et des mousquets qui peuvent atteindre jusqu'à 100 m va également jouer un rôle important dans l'organisation de l'attaque et de la défense des sites fortifiés.

D'autres apports comme l'application du pétard et la grenade vont tous contribuer à changer le mode d'approche des combats rapproché. En effet, ces nouveautés techniques, qui s'amorcent sur le continent européen, vont toucher les disciplines humaines les plus diverses. Ces nouvelles techniques et armes vont pousser les techniciens à remettre en question les connaissances spécialisées en vigueur à cette époque⁵⁹. Par conséquent, des recherches académiques et des réflexions approfondies se portent sur l'effet des nouvelles armes, sur les possibles évolutions et adaptations des angles d'un site fortifié et sur l'effet des mines. Ainsi, l'art de fortifier va connaître des changements radicaux. Les fortifications médiévales qui s'appuyaient sur les travaux doctrinaux des auteurs romains comme Vitruve et Végèce seront désuètes et inadaptées pour résister aux puissances de feu des canons.

3.1.1. Circulation des traités et théories de fortification en Europe

« Tout est guerre, tout est sédition, tout est haine ⁶⁰ », c'est par ces mots que l'humaniste Juan Vives en décrit la situation de l'Europe au cours de la transition du Moyen-Âge à la Renaissance. En effet, le contexte socio-politique sur le vieux continent est marqué par de

⁵⁹ Nous reprenons ici l'idée de Jorge Galindo (2000) qui, comme Nicolas Faucherre (1986), appuie que l'utilisation de la poudre à canon a révolutionné l'art de fortifier en Europe. Galindo Diaz, Jorge, *El conocimiento constructivo de los ingenieros militares del siglo XVIII. Un estudio sobre la formalización del saber técnico a través de lostratados de arquitectura militar*, Centro de Investigaciones CITCE - Universidad del Valle, Cali, Colombia, 2000, p.263 ; Nicolas Faucherre, *Places fortes bastion du pouvoir*, Rempart, 1986.

⁶⁰ Vérin, Hélène, « Ingénieur, l'identité de l'ingénieur : quelques repères historiques », dans *Recherche & Formation*, n°29, 1998. Les sciences humaines et sociales dans la formation des ingénieurs. pp. 11-20.

nombreuses guerres internes et des conflits ouverts. Parallèlement, les différents progrès scientifiques et techniques, réalisés pendant la période de la Renaissance, ouvrent la voie à la course vers de nouveaux savoirs. Les avancées scientifiques et techniques sont ainsi un moyen pour chaque État d'affirmer son autorité et son hégémonie.

Alors, une importance capitale est donnée à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à ces progrès. Les grandes innovations techniques ont complètement changé l'importance des moyens de production et d'urbanisations. L'utilisation des calculs mathématiques par les ingénieurs dans l'architecture devient courante et la circulation des traités mathématiques incite les ingénieurs à en faire usage⁶¹. L'apparition du boulet métallique, de la poudre à canon, font que « l'œuvre technique pèse plus lourdement sur la civilisation⁶². Aussi, la course pour l'armement va connaître de nouveaux essors⁶³. Ainsi, les ingénieurs jouent un rôle déterminant dans la production et la transmission des connaissances et techniques. À travers les traités, les mémoires, les observations, ces connaissances circulent en Europe, et font un sujet de débat controverser. Ce travail est porté sur les traités de fortifications.

Au cours du Moyen-âge, l'architecture est divisée en trois catégories ; civiles et militaires et religieuse. Une architecture civile est considérée comme la partie qui prend en compte le confort et la beauté, alors que celle construite par les militaires s'occupe de fermer les villes et les places avec des clôtures afin de défendre la ville contre les invasions⁶⁴. Ainsi, deux types de traités existent, ceux sur l'architecture civile et ceux sur l'architecture militaire. En effet, un traité de fortification se définit comme un livre qui sert d'instrument fondamental dans la construction d'une discipline de la connaissance. Ils sont les détenteurs et les transmetteurs des argumentations, des raisonnements et des justifications que l'on peut trouver dans les ouvrages de fortifications.

L'objectif des traités de fortification consiste par l'élaboration et la matérialisation des concepts abstraits. Les différentes élaborations sont également valables et applicables par les différentes nations européennes et des possessions d'Outre-Mer⁶⁵. Ces traités expriment les

⁶¹ Conde, Antónia Fialho, MASSA-ESTEVE, Maria Rosa, « Teaching engineers in the seventeenth century: european influences » dans *Portugal. Engineering Studies, Journal of the International Network for Engineering Studies (INES)*, Vol. 10, 2-3, 2018 pp. 115-132.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Vicente Tosca, *Compendito Mathematico, Traité XV : De l'architecture militaire*, Valence, Impreta de Josep Garcia, 1757, pp.253-254.

⁶⁵ Galindo Diaz, J., Op.cit, 2000.

polémiques, débats, discussions, points de vue, les retards. Ainsi, ils permettent de faire un état des lieux des avancées réalisées dans ce champ de connaissance et de comprendre le mécanisme autour duquel s'organise, se structure, se façonne, se transmet et s'applique.

Il n'y a pas que des ingénieurs et architectes qui s'intéressent aux traités de fortification. Ces derniers attirent l'attention de ceux qui s'intéressent aux problèmes d'aménagement ou de ceux qui manifestent des intérêts pour les techniques militaires. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir des soldats qui rédigent des traités, car en plus de connaissances techniques, l'expérience compte beaucoup. Historiquement, on retrouve des soldats comme Antoine de Ville (1450-1523), des artistes comme Leonard da Vinci (1452-1519). Des architectes comme Francisco Di Giorgio (1439-1501). Aussi remarquable, on retrouve des prêtres Jésuites, des mathématiciens et des urbanistes. En effet, c'est un terrain ouvert et multidisciplinaire.

La construction des fortifications au cours du Moyen-Âge dans le continent européen est grandement influencée par les Grecs et les Romains. Celle-ci est caractérisée par l'application de nombreux principes d'origine grecque, des romains et de la culture arabe. La circulation de ces connaissances a été transmise dans toute l'Europe à la faveur de la diffusion de nombreuses copies des manuscrits. Ces idées, théories et concepts se sont répandues progressivement un peu partout.

Selon Gonzales (1993), on peut regrouper les traités publiés avant le XXe siècle en deux catégories distinctes ⁶⁶ :

- 1) Les traités intégraux : constitués de trois sections traditionnelles - La théorie des ordres, typologies des bâtiments et la théorie de Fortification ;
- 2) Les traités partiels : développement de manière isolé de l'un des sujets en variant son échelle de perception.

Les traités de fortifications appartiennent aux groupes des traités dits partiels, en général, ils n'incluent pas les trois sections, ils sont dédiés à un modèle de construction spécifique (les ouvrages de défense), ils développent une théorie de la construction adaptée à leurs intérêts.

Il n'y a pas un traité dominant ou une théorie générale qui domine le Moyen-Âge, les études réalisées sur cette période ont une vision parcellaire et ne dégagent pas une vue générale. Certes, beaucoup de travaux portent sur les châteaux et les enceintes des villes, cependant ces

⁶⁶ Ibid.

ouvrages sont abordés séparément. Le constructeur de fortifications médiévales était maître de ces compétences. En effet, un accent particulier est mis sur la figure de ceux qui se consacraient à la construction des cathédrales que sur la fortification. Toutefois, il faut souligner l'importance et l'influence de Vitruve et Végèce au cours de cette période jusqu'à la transition épistémologique du Médiévale à la Renaissance. Pour comprendre cette absence de documents manuscrits sur la circulation des connaissances théoriques et expérimentales de cette période, il convient de rappeler que d'une part, l'absence d'imprimerie n'a pas facilité la diffusion des connaissances. D'autre part, l'organisation de l'espace territoriale ou de l'organisation des troupes, des armées était en grande partie influencée par les seigneurs. L'État n'avait pas le contrôle total de la construction d'une défense nationale. Ainsi, pour un même État il peut y avoir plusieurs modes de défenses en vigueur.

Pour marquer la différence dans la circulation des traités au cours du Moyen-Âge, Jorge Galindo Diaz (2000) reprend la formulation de Rykwert (1988) qui fait une distinction fondamentale en séparant les traités publiés avant l'imprimerie et ceux d'après. Ainsi, un document devient public au Moyen-Âge par sa diffusion et par la quantité de copies qui en ont été faites.

Parmi les livres en circulation durant le Moyen-Âge, on peut citer le manuscrit de Villard de Hennecourt (1230). Ce document a été très apprécié, mais son contenu ne permet pas de le catégoriser comme théorie. Ces images mettent en évidence l'engagement que doit observer un bâtisseur à l'égard de la mécanique⁶⁷.

Vitruve est l'un des figures qui a traversé tout le Moyen Age ; il a rédigé un manuscrit intitulé *De Architectura libri decem*, il a été découvert en 1415, et sujet d'une première impression en 1486. Pour Gonzales (1993), on peut résumer les travaux de Vitruve en deux parties. Explicite : partie du document consacré à la connaissance des matériaux, il explique l'utilisation du plâtre et dans son livre VI dont le chapitre XI est consacré à la solidité des bâtiments par rapport aux murs et aux fondations. Implicite : cette partie est traitée dans l'ouvrage avec moins d'importance.

Vitruve regarde l'architecture militaire comme une partie de la construction consacrée à la construction des murs. Il apporte des propositions sur le choix des sites et sur la réalisation

⁶⁷ Promis, Carlo, *Biografie di Ingegneri militari italiani dal secolo XIV alla met adel XVIII*, Turin, 1874, chap. I. Traduit en français puis en espagnol par le Militaire Apparico en 1882.

des fondations. Comme nouveauté, il inclut la machine comme partie intégrante de l'architecture militaire, il fait le lien entre l'architecture et la mécanique un débat houleux parmi ces paires⁶⁸.

Flavius Végète Rhenatus (? -450), est l'une des figures qui a marqué la période médiévale. À travers son ouvrage *l'Epitame Rei Militaris Instituta*, il tente de faire connaître la force défensive de l'empire Romain. Cet ouvrage est considéré comme un recueil d'ancien écrivain et historien militaire. Pour Krufft (1990) ce document est un traité d'antiquité sur la science de la guerre. Ce livre a connu une très grande diffusion en Europe au début de la Renaissance. Il a été sujet de reproduction en de nombreuses copies manuscrites et impressions.

En 1284 et 1290, son ouvrage a été traduit en français et figure dans le principal dictionnaire médiéval (*Spéculum Maius*) rédigé par Vincent de Beauvois. À travers ces cinq livres, Végèce met l'emphase sur la vie des militaires et le choix de la position, de la construction des sites fortifiés n'est que froidement mentionnée. En effet, sa production est d'un intérêt capital tant pour le Moyen-âge que pour la période moderne. Végèce tente de répondre à une question fondamentale dans l'architecture : « Qu'est-ce qui rend un site fortifié imprenable, sa position ou sa géométrie ? À cela, il prône que tout se repose sur la capacité de celui qui va construire à bien choisir le site.

En résumé, Vitruve et Végèce ont marqué par leurs œuvres toute la période du Moyen-Âge jusqu'à la période moderne. Toutefois, pour marquer la transition pré-Renaissance, d'autres auteurs sont aussi remarquables. Juan Galindo Diaz (2000) divise cette période en deux, d'abord les traités avant l'utilisation de l'imprimerie et les traités d'après.

3.1.2 Circulation des traités et théories de fortification à l'époque Moderne

Les premiers livres imprimés en Europe sont apparus vers 1448 dans la région allemande de Mayence. Avant l'utilisation de l'imprimerie par Gutenberg, la multiplication des copies manuscrites constituait l'un des principaux outils de diffusion des traités. C'est ainsi que se perpétuait la propagation des traditions militaires classiques. À noter qu'un grand nombre d'ouvrages ont été publiés avant l'utilisation de l'imprimerie.

⁶⁸ Galindo Diaz, J., Op.cit., 2000.

On peut citer parmi les textes les plus anciens durant la période transition, antérieures à 1400, le texte de Egidio Colona (1247-1316 ?) titré *Regimine principum libre tre* ; la troisième partie est consacrée à l'art militaire ainsi que les armes et les machines d'attaques. Entre-autres, son livre est constitué de recommandations sur la construction des murs. Ce document a été un succès, il est diffusé d'abord par la voie des copies manuscrites puis imprimé vers 1482.

Pour sa part, Cristina Pizzano (1364-1415) est l'une des rares figures féminines ayant marqué cette période par un traité de fortifications. En effet, elle a rédigé *Le livre des faits d'armes et de chevalières*. Elle a fait un exposé des lois de la guerre fondée sur l'honneur, en profitant pour aborder la question des ressources stratégiques et tactiques.

Leonard da Vinci (1452-1513) ne peut être écarté de la liste des architectes/ingénieurs militaires qui ont marqué la période de la Renaissance. La figure de Léonard est connue pour ses innombrables dessins et croquis, d'entre eux se trouvent certains ou les questions liées au tir de projectiles ont été traités.

D'autres figures intéressantes ont également contribué dans la diffusion des connaissances et techniques de fortification au cours de cette période. Le traité de Dürer titré *Etliche underricht, zu befestigung sett (1527)* est l'un des premiers traités de fortifications consacré totalement à la fortification. Dürer a proposé : « Que toutes les parties concourent à s'appuyer sur les contreforts qui se trouvent de part et d'autre du mur central pour résister à l'artillerie⁶⁹ ».

Pour Alberti (1404-1472), il a écrit, *De re aedificatoria (1485)*, une œuvre posthume qui a été grandement influencée par la pensée du Moyen-âge et des textes latins consacré à l'art militaire. Alberti s'inscrit dans la pensée de Vitruve et de Végèce, cependant, il voit l'ensemble des ouvrages défensifs comme un système. Ainsi, il est considéré comme le pont de la transition épistémologique du Médiéval à la Renaissance.

L'utilisation de l'imprimerie permet une plus grande diffusion des traités donc un plus grand nombre de personnes ont accès aux connaissances disponibles en circulation. Les traités rédigés après l'invention de l'imprimerie marquent une rupture dans la pensée et la conception

⁶⁹ Vérin, Hélène, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Albin-Michel, 1993, p.149.

des fortifications. La figure de Vitruve et Végèce sont reléguées au passé pour faire place à Alberti : c'est la naissance de la fortification moderne.

Parmi les premiers auteurs qui ont publié durant cette période, il faut noter la présence de Roberto Valtuario. Il a écrit : « *De re militari libri XIII* ». Ce livre est considéré comme une copulation et une reconstitution des techniques militaires classiques. Le texte a été l'objet d'une première impression en 1472 à Vérone.

Pour sa part, Nicolo Tartaglia (1500 - ?) a écrit et publié *Nova scientia (1536) et Quesiti e inventioni diverse (1537)*. Ces documents sont considérés comme des manuels fondamentaux dans la formation sur la balistique. Son approche de la balistique est assise à partir des principes mathématiques lui permet d'évaluer et de suggérer d'importants changements dans les ouvrages fortifiés. Ces recommandations seront appliquées par ceux qui font les plans des villes fortifiés au cours du XVI siècle.

L'apport de l'Italie dans l'amélioration des sites à fortifier au cours de la période moderne est considérable. La guerre devient un art et une science, les états investissent dans la formation des ingénieurs et architectes militaires pour protéger leurs territoires et asseoir leurs supériorités face aux puissances rivales. Ainsi, l'Italie est l'un des premiers pays à envisager d'apporter une réponse technique en vue d'adapter les sites face aux développements de l'artillerie. Du XVI au XVIIe siècle, pas moins de 55 livres sont dédiés spécifiquement à la fortification et sont tous publiés en Italie. L'urgence du siècle consiste à trouver un modèle de fortification pouvant résister à toute sorte d'attaques, par conséquent, les ingénieurs et architectes sont en premières lignes.

Francisco di Giorgio Martini est l'auteur de *Architectura Civile e Militare*, il est constitué de sept traités, rédigés entre 1482-1495. Le cinquième traité de ses publications est consacré à la fortification, ce document est considéré pendant longtemps comme le plus influent en Europe⁷⁰. En effet, Martini, s'intéresse sur la nécessité de faire le choix du lieu à fortifier méticuleusement. Il s'intéresse sur la santé des troupes dans le site et atteste que la forme circulaire n'est pas avantageuse pour le système des murs. D'autres auteurs comme Giovanni Zanchi et Giacomo Lanterini (*Due dialhoghi ...del modo di disegnareforze, 1557* et *Due libri del modo di fare le fortificationi di tera, 1559*) ont contribué en apportant des savoirs

⁷⁰ Galindo Diaz, J., Op.cit, 2000.

spécifiques sur les matériaux. Des noms comme Cataneo, Maggy, Busca et Marchi, ont contribué à faire de cette école pionnière dans la fortification bastionnée.

Les ingénieurs italiens ont joué un rôle considérable dans la diffusion des nouvelles idées de construire les fortifications. À partir de 1540, ils offrirent leurs services à des souverains dans tout le continent (François 1^{er}, Charles Quint et Henry VIII). Leurs apports sont considérables dans la formation de la nouvelle discipline « architecture militaire » dite sciences pratiques des ingénieurs (Hélène Vérin, 1993). Ils sont les pionnés de la fortification bastionnée. L'ensemble des traités rédigés par les Italiens sont fondés sur l'expérience pratique. C'est ainsi qu'ils formulent des règles pour maîtriser des cas concrets.

La fortification moderne débute avec le front bastionné à l'italienne à travers un long processus. Ce système bastionné pentagonal a été mis à jour vers 1515 par Giuliano et Antonio de San Gallo⁷¹. Ce principe a été repris en maçonnerie par l'architecte Michel San Micheli (1484-1559) qui a le mérite de combiner le plan pentagonal avec un profil remparé⁷². Les améliorations apportées par les ingénieurs et architectes militaires italiens à travers la formule de la tour à canon n'est pas suffisante pour perpétuer cette école. Au fur à mesure, ils sont remplacés par d'autres ingénieurs qui portent d'autres idées et solutions innovatrices. Ainsi, l'école de fortifications française va remplacer l'italienne en améliorant considérablement le système bastionné. Tout au cours du XVI^e siècle, le succès de l'école de fortification italienne se repose sur l'application du système bastionné qui s'appuie sur l'application stricte de la géométrie sans prendre en compte le terrain. D'autres préoccupations sur le flanquement des sites ont porté d'autres écoles et points de vue sur la construction des sites fortifiés à s'émerger. On peut citer l'école hollandaise et allemande qui ont contribué à proposer des faussés plus large et pleins d'eau ceinturant un rempart sans maçonnerie. Entre-outre, les théoriciens tel que Adam Fritag, (*Architectura militaris Nova et aucta, oder Neue vermehrte Fortification, von Regular Vestugen, von Irregular Vestugen und Aussen wercken*, 1631) Dillich et Daniel Specklé ont été repris par Vauban.

Menno Van Coehoorn (1641-1704) est l'une des figures des ingénieurs militaires très influents de l'école de fortification hollandaise. Il a publié son premier ouvrage pour présenter une autre manière de fortifier en 1682 « *Versterckinge des Vijfhoek* » (fortification

⁷¹ Faucherre Nicolas, « Circulation des influences en Europe. Point de vue italien sur la naissance du bastion au début du XVI^e siècle. » dans *Bulletin Monumental*, tome 170, n°2, année 2012. pp. 169-170.

⁷² Ibid.

pentagonale). A l'appui de cet ouvrage, il lui est chargé de reconstruire plusieurs fortifications aux Pays-Bas⁷³. C'est le début de l'édification de son système de fortification permanente des places fortes de la Hollande. En dépit de ses divergences contre la méthode de Vauban il est quand même surnommé le Vauban Hollandais. En 1685, il publie son second ouvrage : *Nieuwe Vestingbouw opeen natteoplage Horizont* que l'on traduit par : nouvelle fortification en site humide et bas dans lequel il fixe trois systèmes dont la caractéristique est la multiplicité des ouvrages ainsi que la grande angularité qui s'avère appropriés pour les paysages de plaines et de marais qui composent les paysages des Pays-Bas. Il ne se prive pas de critiquer les fortifications de son homologue Paen (place forte de Naarden), ainsi que celles de Vauban.

Le premier traité de fortification Moderne en France est l'œuvre de Jean-Érard de Bar-le-Duc. Il est connu comme un ingénieur des fortifications de la Picardie (1554-1610). Il a publié en 1610 un traité de fortification titré : « La fortification réduite en art » à travers ce traité, il contribue à fixer les règles de la fortification bastionnée. Selon lui, la défense d'une place doit s'appuyer davantage sur l'infanterie que sur l'artillerie⁷⁴. D'autres auteurs ont repris les idées de Jean-Érard en vue de les améliorer. Antoine de Ville (1596-1656), propose des ajouts techniques en arguant que le flanc du bastion soit perpendiculaire à la courtine et de renforcer le flanquement par canons par de la mousqueterie. Blaise de Pagan (1607-1665) est l'un des pionniers qui a inspiré les travaux de Vauban, son œuvre se résume en deux principes ; il faut débiter le tracé d'une place par les saillants des bastions les plus exposés pour s'adapter rigoureusement au terrain. Ensuite, il faut compléter le tracé bastionné par des ouvrages extérieurs à l'enceinte. Ainsi, il préconise ce que Nicolas Faucherre (1986) appelle échelonnement en profondeur de la défense⁷⁵. La figure de Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707) a marqué incontestablement l'art de fortifier de l'époque moderne. Sa pensée acquiert une importance significative dans le développement de l'architecture militaire européenne du XVIIe et XVIIIe siècle. En effet, sa contribution est considérable notamment par les solutions qu'il a appliquées à un bon nombre d'œuvres de fortification construites dans toute la France. Il a conduit quarante-huit sièges et réaliser pas moins de 160 places dont plusieurs ports. Doter de plaine autorité sur les ingénieurs français de son époque, Vauban a vécu l'apogée de la fortification bastionnée.

⁷³ Daniel Coetzee et Lee W. Eysturid, *Philosophers of War The Evolution of History's Greatest Military Thinkers*, Volume 2, The Evolution of History's Greatest Military Thinkers, ABC-CLIO, 2013.

⁷⁴ Faucherre, N., Op.cit., 1986.

⁷⁵ Ibid.

Toutefois, en termes de production, ses œuvres ont été publiées que tardivement, en raison qu'ils étaient considérés comme des secrets d'État. La contribution de Vauban se porte à rénover la mentalité du XVIIIe siècle, à travers sa méthode de calcul pour évaluer la capacité défensive d'une place, en tenant compte à la fois du nombre d'hommes nécessaires à sa défense et à son approvisionnement, et du temps estimé de la résistance à un site⁷⁶. Parmi ses œuvres, on peut citer *Traité de l'attaque et de la défense des places* (1737) ; ce traité est divisé en deux parties, qui occupent un total de 336 pages, rédigé entre 1667 et 1672. La première partie du document est divisée en 25 chapitres, il émet des idées sur la reconnaissance des places, les lignes d'attaque, les batteries, les sorties, les mines, la fabrication de poudres, la manière d'offenser une place irrégulière, et même les fonctions des officiers pendant le site. La seconde partie est divisée en 8 chapitres, dans lesquels il explique les nombreux avantages qu'une place peut apporter à sa défense en vertu de l'établissement, mais traite également des mesures défensives à prendre ainsi que des sorties, de la défense de la contre-escarpement, des semi-unis et des bastions⁷⁷. Son objectif consiste à réduire le nombre de pertes de personnes en vie humaine. Pour lui, on ne peut résumer l'art de fortifier en des règles et des systèmes, il faut aussi prendre en compte l'expérience.

Le système de fortification érigé par Vauban peut être résumé en trois grands points⁷⁸.

- 1) Chaque face de bastion est défendue par le tir des pièces d'un flanc d'un bastion collatéral ; les feux de deux flancs se croisent. Le premier système a été mis en place à partir de 1680, il a été suggéré par Pagan en 1645⁷⁹.
- 2) L'enceinte extérieure, dite de combat, est faite de bastions détachés tandis que l'enceinte de l'intérieure dite enceinte de sûreté, chargée de la défense rapprochée, est cachée à l'ennemi. En résumé, l'extérieur contrôle le mouvement lointain des assaillants et l'intérieur surveille les attaques rapprochées.
- 3) Le troisième système a pour objectif assuré la résistance de la place par un ensemble de mesures :
 - La courtine de l'enceinte de sûreté est bastionnée, des canons sous des casemates et en crêtes sont ajoutés à ses flancs ;

⁷⁶Vérin H., Op.cit. 1994.

⁷⁷ Galindo Diaz, J., Op.cit, 2000.

⁷⁸ Faucherre, N., Op.cit. 1986, p.47-56.

⁷⁹ Galindo Diaz, J., Op.cit, 2000.p.133

- Dédoublage de la demi-lune et du bastion puis le réduit est séparé de la demi-lune contre garde par son propre fossé ;
- L'enceinte extérieure est à demi-revêtement.

À travers les œuvres de Vauban, la fortification n'a pas la prétention d'être invulnérable, elle a la vocation de retarder l'attaque en attendant la levée d'une armée pour affronter l'ennemi⁸⁰. D'autres ingénieurs français ont également marqué cette période tel est le cas de Cormontaigne et Béliard. Les deux donnent une place de premier ordre aux puissances de feu du canon dans l'organisation du système défensif des sites fortifiés. En effet, Cormontaigne (1696-1752), plaide pour l'équipement des ouvrages d'une artillerie lourde en avant de l'enceinte de sûreté. Le marquis de Montalembert (1714-1800) pour sa part, marque une césure théorique dans la pensée militaire de l'époque. À travers son ouvrage intitulé : « la fortification perpendiculaire (1776-1796). » il conçoit un tracé polygonal renforcé de tour à canon et de caponnières.

3.1.3 Diffusion des traités de Fortifications dans la Caraïbe

Les premiers voyageurs arrivés dans le nouveau continent à la fin du XVe siècle sont accompagnés de leurs savoirs faire techniques et scientifiques qui constituent un rapport de force avantageux. L'utilisation des connaissances acquises en Europe les permettent d'asseoir leurs dominations tant sur la nature que sur la population locale. S'intégrer dans un nouveau cadre de vie social et spatial est favorable à des échanges de connaissances qui conduisent à une meilleure adaptation. L'établissement des différentes colonies est axé sur le transfert des connaissances disposés par la métropole. La circulation des savoirs est assurée par les différents agents aux services de la métropole. Dans le cas, de la diffusion et de l'application des traités de fortification dans la Caraïbe, le processus est réalisé en plusieurs étapes qui dépendent de l'état de la situation politique et économique en Europe. Ainsi, nous avons retenu trois états les plus influents dans la Caraïbe, l'Espagne, L'Angleterre et la France. En effet, ces états ont été les principaux protagonistes dans la région.

Pour mieux comprendre la circulation des savoirs faire militaire de cette période nous l'avons divisé en deux parties. En premier lieu, la période allant de 1492 jusqu'en 1701 (Guerre

⁸⁰ Chagniot, Jean, « Vauban et la pensée militaire en France au XVIIIème siècle. » dans *Journal des Savants*, 1982, n°3-4, pp. 319-342.

de la Succession des Habsbourg) est considérée comme une période de conflit non ouverte ou interposée. Ensuite, celle allant de 1714 jusqu'en 1804 est dite conflit ouvert. En effet, la nature des menaces définit l'organisation de la défense. Ainsi, au cours de la première période, la menace est constituée des premiers habitants, des excursions des flibustiers, des frégates, en résumés des attaques dont l'envergure ne constitue pas un réel danger pour la métropole. Alors, l'organisation de la défense est rudimentaire et l'implication des ingénieurs est limitée. Le nouveau cadre géopolitique déclenché par la guerre de Succession d'Espagne a eu une portée mondiale à une échelle jamais vue auparavant. En ce sens, les Caraïbes sont devenues l'un des principaux théâtres d'opérations où les puissances européennes ont résolu des conflits non seulement coloniaux et d'outre-mer. Ainsi, les attaques menées par des pirates, des corsaires ou de petites escouades nationales a fait place à des déploiements des marines et les armées professionnelles. Cela ne signifie pas pour autant qu'il y a lieu un simple transfert de tactiques et de stratégies de l'Europe vers la Caraïbe, mais la nouvelle configuration est marquée par des facteurs géographiques et climatiques aussi différents que défavorables. Cela, a rapidement montré comment la formation dispensée dans les académies militaires ne s'appliquait pas pleinement dans ce nouveau territoire. De fait, la défense des territoires de la Caraïbe ne pouvait plus être subordonnée aux précédents plans conçus contre les pirates et les corsaires, de la sorte que durant les premières décennies du XVIIe siècle. La rivalité entre les pirates de l'Espagne ou la France et les corsaires britanniques, est vite transformée en une confrontation plus institutionnelle, plus étatique. Alors, les ingénieurs, les architectes, les géographes et les cartographes sont les principaux porteurs de ces connaissances et acteurs de cette période⁸¹.

3.2. STRATÉGIE DE DÉFENSE DANS LA CARAÏBE DU XV AU XIXE SIÈCLE : DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION

L'espace Caraïbéen est doté d'une grande importance sur le plan géopolitique et économique aux yeux des grandes puissances de l'époque. En effet, la Mer de la Caraïbe est l'une des routes principales et commerciales qui relie le continent d'Amérique et de l'Europe. C'est, aussi un espace géopolitique dans lequel se déroulent les conflits du vieux continent et un prolongement territorial de la puissance des métropoles. Aussi, du XVIe au XVIIIe siècle, l'intégralité des puissances européennes y est présente et font de très nombreuses tentatives

⁸¹ Normalement ce qui serait le mieux, on devrait superposer les différentes réalisations des sites fortifier de cette période par rapport aux données scientifiques en circulation durant cette période. Cela n'empêcherait pas des erreurs, puisque nous avons relevé certains cas où des moyens de défense ont été adaptés à la réalité de la caraïbe.

d'acquérir ou défendre de possessions stratégiques. Les cartes deviennent des outils incontournables pour les autorités conquérantes qui souhaitent dégager une vue d'ensemble des îles antillaises, de les situer, de les nommer, puis de les coloniser. Aussi, des efforts considérables sont mis en état afin d'accéder à la connaissance et à la compréhension la plus fine possible de l'espace caribéen. Les administrateurs locaux et les ingénieurs de fortifications ont l'obligation de la métropole de porter leurs choix auprès du cabinet du ministre en charge les colonies, du *board of trade* ou bien de la *casa de contratación*. La carte joue alors un double rôle, elle est à la fois un guide pour les décideurs sur place, mais elle devient aussi celle qui expose les progrès dans la mise en sûreté des îles auprès des autorités⁸². La stratégie de défense s'articule autour de deux points, d'abord réalisé des cartes ensuite projetées les fortifications.

3.2.1 Cartographie au service de la fortification

Assurer la mise en sécurité des possessions antillaises sollicite une connaissance cartographique parfaite du territoire afin de connaître l'espace à occuper, les routes dangereuses et de situer avec précision les possessions étrangères. La géopolitique de l'espace devient alors un enjeu dans lequel la cartographie sert le compte des pouvoirs pour la prise des décisions stratégiques. De ce fait, à partir du dernier quart du XVIIe siècle, un grand nombre de cartes ont été dessinées fixant un code par lettrage ou une couleur pour définir la propriété de chacune des îles. Dans un premier temps, la défense des colonies antillaises passe par la mise en plan des idées sur la construction des sites à réaliser. Ensuite, l'usage de la cartographie de projection permet d'identifier les endroits stratégiques et de les mettre en état de se défendre. Par ailleurs la carte continue de jouer un rôle même après la construction des sites, car elle permet d'exposer les améliorations à apporter aux ouvrages, l'entretien nécessaire et les agrandissements envisagés. Alors, les cartes deviennent un élément incontournable des politiques de défense, elle permet aux administrateurs locaux d'illustrer leur action sur le terrain auprès des métropoles.

Dans le cas de la France, un ensemble d'institutions ont été mises en branle pour former des personnels compétant qui peuvent mener à bout la politique militaire de la France. Le 22 juillet 1691, Louis XIV donne naissance au « Département des fortifications des places de terre et de mer⁸³ ». Ainsi, la construction et la gestion des fortifications sont réparties entre les départements de la Marine et de la Guerre. Ce dispositif est constitué d'ingénieurs dont la tâche

⁸² Seveno C. Op.cit., 2011.

⁸³ Anne, Blanchard, « Les Ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI, étude du corps des fortifications », dans *Bulletin Monumental*, tome 137, n°3, année 1979, p.636.

essentielle est la construction, l'entretien et la défense des places-fortes qui entourent la France. En 1691, le Département des Fortifications comprend 276 ingénieurs et le nombre ne cesse d'accroître tout le long du XVIIIe siècle⁸⁴. Pour renforcer cette institution, en 1748, est créé l'École du Génie de Mézières, son enseignement porte sur le transfert des connaissances techniques de l'art de construire des sites fortifiés et sur l'application des connaissances mathématiques.

Les candidats sont choisis sur des critères rigoureux, après leurs formations académiques, ils sont envoyés auprès d'un ingénieur confirmé chargé de les former à la pratique. Le nouvel ingénieur doit faire preuve de déférence à l'égard de son roi et applique méticuleusement des tâches précises, appointé par le roi. Ainsi, de nombreux États forment des cadres et créent des écoles spécialisées pour perpétuer les connaissances acquises. Dans de nombreux cas, la carte sert également d'outil d'espionnage qui permet de mieux planifier la défense et l'attaque des sites. Dans le cadre de ce travail, nous avons consulté à la bibliothèque du Colégio do Espírito Santo, un catalogue cartographique qui atteste l'intérêt du royaume du Portugal pour la Caraïbe (Voir Fig. 6)⁸⁵.



Figure 6-*Carte des Antilles*. Source : Armando Cortesão e Avelino Teixeira Da Mota, *Portvgaliae Monvmenta Cartographica*, vol. V, Lisboa, 1960, p.109.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Armando Cortesão e Avelino Teixeira Da Mota, *Portvgaliae Monvmenta Cartographica*, vol. V, Lisboa, 1960, p.109.

3.2.2 Stratégie et construction du système défensif dans la Caraïbe.

L'organisation de la défense des îles antillaises prend en considération deux grands facteurs, que nous avons formulés à travers les questions suivantes : d'abord, d'où vient l'ennemi ? Comment empêcher l'ennemi de progresser ? À ces questions, les réponses sont différentes du continent européen dont l'ennemi arrive souvent à la frontière terrestre. Dans la Caraïbe, l'ennemi arrive par la mer et débarque sur les côtes.

Aussi, l'organisation des stratégies de défense des colonies prenaient en considération la défense navale dite Mobile et la défense terrestre dite Statique. En effet, la sécurisation des villes et ports est au centre des stratégies de défense, mais la sécurité en mer a été d'une grande préoccupation soulevée depuis le XVII^e siècle par les activités de pirateries et des attaques rivales⁸⁶. D'autant plus, les activités commerciales sont constantes dans la région, ainsi, il faut une défense terrestre et maritime. Par ailleurs, il faut défendre les baies et mouillages par l'édification des batteries, fortins, redoutes, dans le souci de protéger la ville et son commerce.

Dans un second temps, ils ont identifié les potentiels lieux de débarquements de l'ennemi ainsi, la côte devient le lieu principal où se concentre la défense pour toutes les puissances de la région. Les trois puissances rivales les plus influentes dans la Caraïbe ont lancé de vastes programmes de construction de systèmes de défense axée sur des visions divergentes.

Les Anglais ont clairement opté pour un système de défense mobile en priorisant la puissance navale. Cependant, ils ont construit des forts en appui, mais la fortification n'a pas été au premier rang du système défensif anglais⁸⁷. Dès le début du XVIII^e siècle, Christian Lilly est nommé chef des ingénieurs des Britanniques dans la région. Jusque-là, les Britanniques comptaient très peu d'ouvrages fortifiés, tel le Fort Charles au Port-Royal et des petites batteries le long de la côte (Voir Fig. 7).

⁸⁶ Plouviez, David (dir.), *Défense et colonies dans le mode atlantique : XVe-XXe siècle*, Nouvelle édition, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.160.

⁸⁷ Nelson, Louis, *Architecture and Empire in Jamaica*, New Haven-Londres, Yale University Press, 2016, pp. 91 et 206.

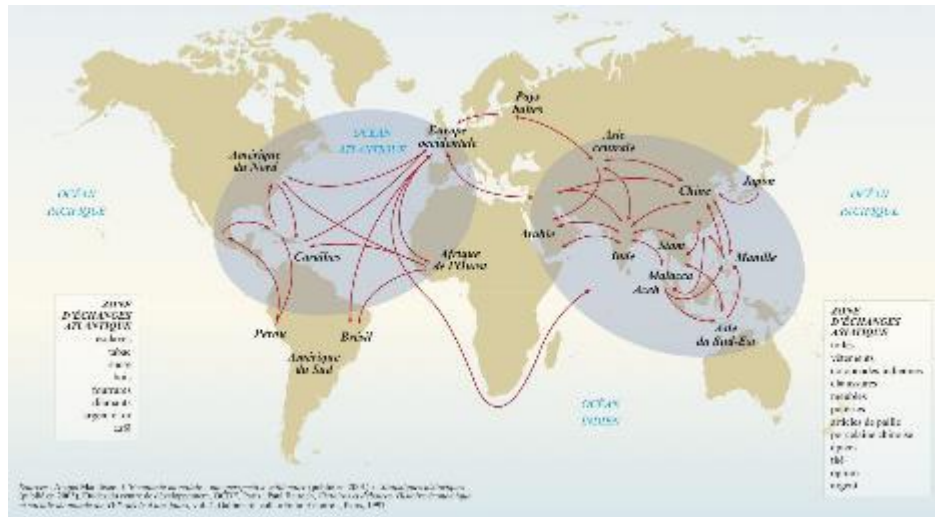


Figure 7-Cartes des routes commerciales et échanges Atlantiques. Source : Angus Maddison, *L'économie Mondiale : une perspective millénaire* (Paris, 2003).

Les Anglais montrent très peu d'intérêt pour la défense terrestre (statique) des colonies dans les Antilles. Alors, très peu d'ingénieurs anglais ont été envoyés dans les colonies de la Caraïbe. Christian Lilly a passé vingt ans aux services des Anglais, sa connaissance est acquise par ses nombreuses années d'expériences en tant que soldat. Parmi ses travaux de fortification, on peut citer en Jamaïque, à Needham Point (Barbade), St. Kitts, Nieves et à Terre-Neuve. Il a soumis des rapports à la métropole seulement à trois reprises, ce qui montre sa grande autonomie alors que pour les Espagnols et les Français, il était obligatoire de fournir des rapports en temps et lieu. Les Anglais ont occupé des îles à caractère stratégique en vue de contrôler la circulation maritime dans la région. Ils ont fait choix de la Barbade au début du XVIIe Siècle, car il permet de contrôler l'entrée des convois maritimes dans la région. Ils occupent les Bahamas à la fin du XVIIe Siècle et la Jamaïque en 1655, toujours dans le souci de contrôler les routes maritimes. À rappeler que les flottes arrivent par la côte Ouest de Saint-Domingue et se dispersent dans les différents points d'échanges dans les Antilles et dans la terre ferme ensuite, ils se rassemblent à la Havane. Puis le convoi emprunte l'océan Atlantique en passant par le Canal du Vent situé entre Cuba et Saint-Domingue pour rejoindre l'Europe. Les Anglais concentrent leurs forces sur leurs puissances navales. En termes de fortifications terrestres, vers les années 1764, les Anglais ne pouvaient compter que sur Port Royal et Port Antonio⁸⁸. Pour compenser, cette faiblesse, ils ont développé une stratégie d'espionnage en vue de préparer des attaques en cas de guerre (Voir Fig. 8)

⁸⁸ Buissert, David, *Les Fortifications de la Jamaïque*, Kingston, The University of the West Indies, 2009.

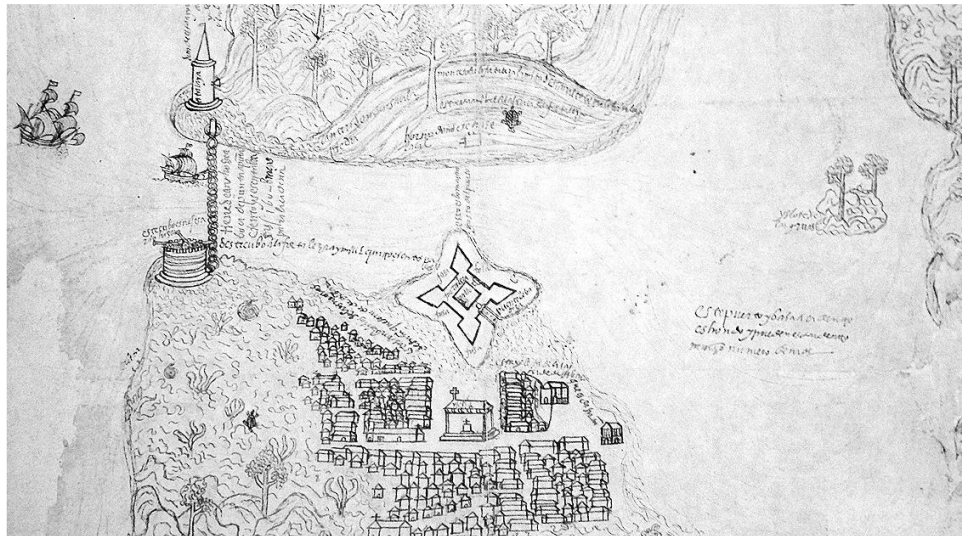


Figure 8- Entrée du port de la Havane. Source : Pedro Valdes, 1567, Archivo General de India.

Les Espagnols ont opté pour une défense mi-statique et mi-mobile ; dès le XVIe siècle, ils ont fait appel à des ingénieurs professionnels de toutes nationalités⁸⁹. On peut noter la présence active des ingénieurs italiens de l'école de Milan, comme Antonelli qui a été très influents à Cuba, on retrouve d'autres Italiens telles que José Arredondo et Erasmo Términi. Le nombre d'ingénieurs étrangers appartenant à l'armée espagnole est considérable⁹⁰. On peut citer le Flamand José Tantete, dont sa présence est attestée dans les Antilles depuis 1734 et le Flamant Gaspar de Courseulles⁹¹. On retrouve également des ingénieurs gaulois telles que Carlos Desnaux, Luis Bouchard de Becour, José Berguín ou Francisco Angle et des ingénieurs d'origine espagnole probable, tels que Jorge Abarca, Jorge Alvarez, Pedro Hernández de Santiago. Par ailleurs, au fil du temps, s'ajoutent des ingénieurs locaux tels que de Baltasar Diaz Priego ainsi que d'Isidro de Limonta, qui ont obtenu leur diplôme de mathématiques en 1748. À souligner que l'intérêt de tous ces ingénieurs était de construire le système défensif principal de La Havane.

Les Français ont envoyé des spécialistes dans la Caraïbe, mais elle dépasse de loin le nombre de professionnels envoyés par les autres états. Au début de la moitié du XVIIIe siècle, une cinquantaine d'ingénieurs, géographes, cartographes et architectes ont été dépêchés à Saint-Domingue, neuf à la Martinique et un à Sainte-Lucie et Grenade respectivement. La stratégie

⁸⁹ Rodriguez, Ramon, *Fortifications en Ibéro-Amérique*, Madrid, Fundación Iberdrola, 2005.

⁹⁰ Pineda Campos, Dolores, *Les Fortifications des Amériques, Recherche, préservation, évaluation et Gestion*, La Havane, ICOMOS, 2013, pp. 89-112.

⁹¹ Munoz Corbalan, Juan Miguel, *Jorge Prospero Verboom, Ingénieur militaire flamand de la monarchie hispanique*. Madrid, Fundación Juanelo Turriano, 2015, p. 198.

de défense de la France est, dans un premier temps « mi-mobile », du fait qu'ils ont construit une base navale en Martinique et une autre à Saint-Domingue. Ensuite, l'ensemble des espaces occupés ont été munis de défense terrestre. Les structures réalisées par les Français sont dispendieuses et très à jour, ainsi un bon nombre ont été inachevées ce qui rend la défense prenable.

Au lendemain de la Guerre de Sept Ans (1756-1763) la métropole décide de réorganiser le système de défense des possessions antillaises qui octroient une valeur stratégique dans le plan stratégique de la métropole. En cas de conflit, les Antilles devaient servir de base militaire avancée pour prendre l'ennemi en revers⁹². La fin de la Guerre de Sept-Ans pousse la métropole à changer de stratégie envers les colonies d'outre-mer restantes. La perte de certaines possessions, montre l'étendue de la méconnaissance des territoires à défendre. Ces déconvenues motivent le Duc de Choiseul et Jean-Baptiste Berthier à fixer de nouvelles stratégies.

L'ordonnance du 24 mars 1763 veut que l'ensemble des possessions françaises des Antilles : « Lever une carte exacte de toutes les parties de la colonie accompagnée d'un mémoire qui décrit la nature des côtes et celle de l'intérieur du pays »⁹³. Le mémoire doit indiquer avec précision les ressources naturelles et humaines pouvant contribuer à la défense de la colonie ; les points de la côte les plus propices à un débarquement ennemi, le site le plus approprié pour construire une forteresse à l'intérieur des terres ; sur le plan stratégique, les relations entretenues avec les colonies voisines, amies, ennemies ou neutres.

Les officiers envoyés étaient bien formés. Ils sont entrés dans le corps des ingénieurs géographes au cours de la guerre de Sept-Ans et, pour la plupart, ils étaient des lieutenants et ingénieurs géographes. Certains sont des enrôlés très jeunes ; on peut citer Leroy du Fay et Mansuy, âgés de 19 et 21 ans. Le choix de ces professionnels tient compte de leurs expériences pratiques dans le métier, dont neuf d'entre eux étaient recrutés avec une solide expérience de carrière tels : les frères Garreau, Marchand, Moreau, Poirot de Lance et Ribart qui ont fréquenté le corps des Ponts et Chaussées ; Sorrel était issu de l'École du Génie de Mézières et les frères Calon avaient fait partie des équipes de Cassini⁹⁴.

⁹² Glenisson, Jean-Louis, *La cartographie de Saint-Domingue dans la moitié du XVIIIe siècle (de 1763 à la Révolution)*, Paris, Edition de 1986, p. 295.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Luengo, Pedro y López Hernández, Ignacio, « Fortificaciones francesas en el Caribe frente a los ataques de la Guerra de los Siete Años » dans *Revista Aldaba*, n° 43, 2018.

Par ailleurs, Garreau de Boispréau fut détaché auprès d'Étigny, l'intendant d'Auch, le 1^{er} novembre 1763. Leroy de Bosroger démissionna et passa au service de la Pologne en 1764. Les treize ingénieurs restants, munis d'un ordre de mission daté du 9 mai 1763, s'embarquèrent en groupes successifs et se trouvèrent réunis au Cap-Français le 20 décembre 1763. Dès cette date, un ingénieur de la colonie, Daubertin, issu de l'École de Mézières, leur avait été adjoint (Voir tableau 1)⁹⁵.

Tableau 1,

Liste des premiers ingénieurs, géographes envoyés à Saint-Domingue en 1763

Liste des Ingénieurs	Écoles fréquentées	Date d'arrivée	Zones affectées
Les frères Calon	Équipes de Cassini	20 décembre 1763	Au Cap Français
Leroy du Fay	Corp des Ingénieurs	20 décembre 1763	Aux Cayes
Mansuy du Fay	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Môle-Saint-Nicolas
Garreau de Lance	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Port-au-Prince
Marchand de Lance	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Port-de-Paix,
Moreau de Lance	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Saint-Louis
Daubertin	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Au Cap Français
Sorrel	L'École du Génie de Mézières	20 décembre 1763	Petit-Goâve
Ribart	Corps des Ponts et Chaussées	20 décembre 1763	Aux Cayes

⁹⁵ Ibid.

Les ingénieurs géographes affectés à Saint-Domingue étaient clairement placés sous l'autorité du maréchal de camp Antoine Jean Jacques du Portal, directeur des fortifications de la colonie, en fonction le 15 octobre 1763⁹⁶. Le rôle de Saint-Domingue, devient une clé importante et stratégique pour la prédominance de la France dans la région, située non loin de la Jamaïque et de Cuba respectivement occupée les Anglais et les Espagnols, deux puissances rivales de la France. Ainsi, le duc prévoyait de construire des places-fortes tout le long de l'île et de créer une base navale au Mole-Saint-Nicolas.

Ainsi, le système de fortification de Saint-Domingue est érigé en plusieurs étapes. D'abord, il a été organisé par les pirates avec de faibles moyens. Ensuite, les compagnies commerciales ont recommandé de construire les fortifications pour la protection des ports, villes et commerces. Puis la métropole a intégré la colonie dans un plan de défense globale dans lequel Saint-Domingue joue un rôle essentiel. À ce moment-là, ils ont fait usage des connaissances et techniques disponible de l'époque pour déterminer le plus précisément possible ce que le terrain offre comme aspérité. Les cartes présentent alors un territoire neuf, et souvent vierge, aux autorités afin qu'elles puissent réfléchir aux aménagements nécessaires et à l'établissement des besoins défensifs.

⁹⁶ Luengo, Pedro, «Tres defensas para el corazón del Caribe: Jamaica, Cuba y Saint-Domingue» dans, *Museo del Canal Interoceánico de Panamá*, n°39, Sevilla, Universidade de Sevilla, 2018.

Conclusion du Chapitre III

Les progrès techniques réalisés au XV^e siècle dans l'artillerie ont bouleversé la manière d'attaquer et de défendre une place-forte. Les théories et traités de fortifications en circulation sont devenus désuets. Les Italiens, sont parmi les premiers à essayer de trouver une solution académique pour rendre les sites fortifiés inexpugnable. Les ingénieurs italiens sont appelés aux services de nombreux souverains pour l'acquisition de leurs services, du coup, ils permettent une meilleure circulation d'avancées réalisées.

La stabilité politique et économique, permettent à la France de construire des écoles spécialisées et former des professionnels de qualités. Pendant l'époque moderne, les traités de fortifications publiés circulent un peu partout, et la fortification bastionnée améliorée devient la réponse aux puissances de feux des canons. Par ailleurs, la colonisation de la Caraïbe par les différentes puissances européenne, emmène les conflits du vieux continent sur le nouveau territoire. L'importance de la Caraïbe en termes de production de richesses et de contrôle des voies maritimes va pousser chaque puissance à développer des stratégies de défense qui portent l'empreinte des savoirs scientifiques et technique en circulation. Alors, la cartographie a été l'un des principaux outils utilisés pour que la métropole prenne les décisions politiques et économiques. Ainsi, après la Guerre de Sept-ans, les différentes puissances européennes organisent la défense des territoires des Antilles.

DEUXIÈME PARTIE

INTRODUCTION – DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de ce travail est constituée de deux chapitres, qui portent essentiellement sur le système de fortification de Saint-Domingue et sa gestion actuelle. Le chapitre IV consiste en une description chronologique de la construction du système de défense de Saint-Domingue. Ce chapitre permet de dégager les caractéristiques des fortifications de Saint-Domingue et sa particularité aux regards des autres systèmes de défense de la Caraïbe.

Le cinquième chapitre est une tentative d'explication des relations et des discours constitués autour de ces biens à hautes valeurs culturels. Alors, nous soulevons des interrogations sur la place de ces ouvrages historiques dans la mémoire collective. Comment sont-ils protégés par les lois, les institutions étatiques et par les communautés environnantes ? Sont-ils patrimonialisés, il y a-t-il un plan de gestion efficace ? Nous jetons également, un regard sur la portée de ces sites sur le plan international tant sur le plan historique que du point de vue comparatif avec d'autres sites similaires dans la région. Aussi, sur le modèle de gestion réalisé dans d'autres pays et sur la gestion proposée par l'Unesco (législation, propositions de protection, fiches d'inventaire).

Abstract

The second part of this work consists of two chapters, which focus on the fortification system of Santo Domingo and its current management. Chapter IV consists of a chronological description of the construction of the defense system of Santo Domingo. This chapter allows us to identify the characteristics of the fortifications of Santo Domingo and its particularity with respect to other defensive systems in the Caribbean.

The fifth chapter is an attempt to explain the relations and the discourses constituted around these goods with high cultural values. Then, we raise questions about the place of these historical works in the collective memory. How are they protected by laws, state institutions and by the surrounding communities? Are they patrimonialized, is there an effective management plan. We also take a look at the significance of these sites on an international level, both historically and in comparison, with other similar sites in the region. Also, on the management model carried out in other countries and on the management proposed by Unesco (legislation, protection proposals, inventory sheets).

CHAPITRE IV

LE SYSTÈME DE FORTIFICATION DE SAINT-DOMINGUE : ÉVOLUTION ET CARACTÉRISTIQUES

À la fin de la Guerre de succession d'Espagne (1701-1714), la Couronne française décide de réorganiser la défense de ses colonies dans la Caraïbe. Pour cela, un ensemble d'efforts sont consentis, pour réfléchir et construire un système de fortification mise à jour, qui répond aux normes scientifiques, techniques et à l'art de la guerre moderne. Dans un premier temps, des géographes et cartographes se sont dépêchés sur l'île afin de produire les connaissances nécessaires qui offrent une connaissance parfaite de l'île. Ensuite, les ingénieurs et architectes militaires ont érigé des sites fortifiés le long des côtes afin de constituer le système de défense de Saint-Domingue.

Ce chapitre fait la description des différentes étapes de construction du système de fortification de Saint-Domingue, et il met en évidence son rapport avec les autres colonies françaises de la Caraïbe. À travers ce long processus de construction, les ingénieurs et architectes ont dégagé les stratégies pour faire de Saint-Domingue une colonie inexpugnable. Alors, dans une vue globale, nous tentons de retracer la chronologie et l'implémentation du système de Fortification de Saint-Domingue.

Abstract

At the end of the War of the Spanish Succession (1701-1714), the French Crown decided to reorganize the defense of its colonies in the Caribbean. For this purpose, a series of efforts were made to think about and build an updated fortification system, which met the scientific and technical standards and the art of modern warfare. At first, geographers and cartographers were sent to the island in order to produce the necessary knowledge to offer a perfect knowledge of the island. Then, military engineers and architects erected fortified sites along the coasts to constitute the defense system of Santo Domingo.

This chapter describes the different stages of construction of the fortification system of Santo Domingo and highlights its relationship with the other French colonies of the Caribbean. Through this long process of construction, the engineers and architects have identified strategies to make Santo Domingo an impregnable colony. So, in a global view we try to trace the chronology and the implementation of the Fortification system of Santo Domingo.

4.1. INTRODUCTION DES FORTIFICATIONS À SAINT-DOMINGUE

Le système de fortifications français à Saint-Domingue est un témoignage de la vision stratégique et militaire de la France dans les Antilles. Cette vision se matérialise à travers la construction des ouvrages fortifiés qui répondent à des normes scientifiques et spécifiques à la France. En effet, ces fortifications répondent aux normes des grands penseurs de la période des Fortifications Moderne dont le plus connu est le Marquis de Vauban. Aujourd'hui, ces constructions sont des témoins concrets de l'histoire coloniale d'Haïti (Saint-Domingue) mais aussi elles sont des témoignages de l'histoire géopolitique, architecturale et techniques d'une période qui a profondément maquée l'histoire universelle.

Plus d'une trentaine d'ouvrages, ont été construites autour de la logique défensive élaborée progressivement du XVIIe au XIXe par la France dans la Caraïbe notamment à Saint-Domingue⁹⁷. Ces ouvrages constituent des témoignages historiques des différentes théories, stratégies et traités de fortifications en circulations dans la Caraïbe. Ce système de fortifications rationnel basé sur un rapport concret au territoire, porte l'empreinte des adaptations et ajouts faits dans l'application des théories en circulation. Elles affirment l'évolution, le transfert et les échanges des connaissances académiques et théoriques des fortifications entre les européens et les caraïbéens. Du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe siècle, les différentes puissances rivales de l'époque ont mis en scène des réflexions et des ouvrages militaires ingénieux. La circulation de ces idées a produit des modèles employés dans le monde entier, en illustrant une période significative de l'histoire de l'humanité.

4.1.1 Les caractéristiques et description du système de fortification de Saint-Domingue

Le but des sites fortifiés consiste en général à défendre une position contre une potentielle attaque. Les sites protégés, alors sont d'une grande importance pour celui qui prend l'initiative. Dans un même espace, les conditions économiques, historiques, sociales et culturelles peuvent pousser un groupe social à s'appropriier d'un paysage spécifique pour sa défense et sa survie. Aussi, les conflits peuvent pousser l'homme à utiliser tel ou tels autres éléments de son paysage comme moyen pour se protéger des autres. L'exemple des

⁹⁷ Daniel, Elie, *Liste des ouvrages de Guerre*, Port-au-Prince, Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, 1988. Voir l'annexe.

fortifications en Haïti est un témoignage des différents rôles et de conceptions que peuvent jouer un territoire comme élément défensif.

D'emblée, il convient de faire une mise au point ou du moins un rappel sur le thème (fortifications en Haïti) qui est un sujet dont l'interprétation peut prêter l'équivoque. En effet, le territoire d'Haïti est constitué de trois éléments géographiques dominants. D'abord la côte, ensuite les plaines et enfin les montagnes. Cette dernière, domine l'étendue du territoire d'où la définition du nom de Haïti (Origine *Tainos*) qui signifie (Terre haute, Terre Montagneuse). Au cours des différentes périodes historiques, ces trois éléments ont été choisis selon les intérêts et la compréhension du territoire des acteurs afin de constituer le système défensif de Saint-Domingue.

Quand on parle de système de Fortification en Haïti dans un sens large, il peut faire référence à l'ensemble des ouvrages militaires construits pendant l'époque coloniale française jusqu'à l'indépendance d'Haïti en 1804. À l'intérieur de cet ensemble, on peut distinguer plusieurs regroupements⁹⁸. D'abord, la fortification française, constituée d'une trentaine d'ouvrages qui forment une ligne de défense tout le long du littoral. Puis la fortification anglaise, construite de 1793 à 1798, composée d'une dizaine de places-fortes. Enfin, la Fortification nationale qui est constituée d'une trentaine d'ouvrages dont la construction a commencé en 1804. À rappeler que ce travail concerne uniquement le système de fortifications de la période coloniale française (1697-1804).

L'utilisation du concept système dans ce travail affirme cette volonté de saisir l'objet en question dans un sens global par une approche théorique, c'est-à-dire la représentation partiellement des réalités, qu'elles soient concrètes ou abstraites. Le concept « Système » appartient à la classe des mots polysémiques, utilisé avec une très grande facilité. Par système de fortification, on essaie de dégager la cohérence entre les différents éléments constitutifs et caractéristiques des fortifications construites par les Français de Saint-Domingue. Alors, la définition étymologique vient de la racine grecque « système » qui signifie « ensemble cohérent », et partant de cette idée de globalité d'un système, nous retenons cette définition :

⁹⁸ Dans l'ouvrage (*Liste des ouvrages de Guerre*, 1988), pour faire la différence entre les ouvrages militaires construits par les Français, Anglais et Haïtiens ils utilisent les thèmes suivants : « Colonisation française, ensemble des sites fortifiés construits pendant la colonisation » ; « Occupation Anglaise, pour faire référence, à l'occupation de la colonie par les Anglais (1793-1798) » et enfin « Période Haïtienne, pour rappeler les forts construits par les haïtien après 1804. »

Un système est un ensemble d'éléments quelconques dont chacun peut se trouver dans divers états. Si les changements d'état sont mesurables, on peut considérer ces éléments comme des variables et l'état du système à un moment donné, sera la liste des valeurs de ces variables élémentaires⁹⁹.

De ce fait, ces sites fortifiés sont perçus comme un ensemble cohérent axé autour d'un objectif principal : défendre les intérêts de la colonie. Ces ouvrages s'organisent autour de différents points communs, ils sont tous situés sur le littoral, ils sont construits par des ingénieurs militaires français qui portent les connaissances et les valeurs pratiques et théoriques de la France. Ils sont édifiés sur plusieurs siècles, et par différents ingénieurs et ils s'orientent tous vers la mer.

Dans un cadre plus ouvert, pour tenter de comprendre les fortifications de Saint-Domingue, d'autres éléments sont à considérer. En effet, les fortifications peuvent être incluses comme un élément clé dans la construction des nouvelles villes coloniales puisque son rôle, c'est avant tout de protéger la ville. En dehors des espaces stratégiques, l'économie joue un rôle pondéral dans le choix des villes à défendre. Autant que le commerce est florissant dans un espace, c'est autant qu'il est nécessaire de fortifier la ville.

Nous avons tenté de schématiser la pensée derrière la construction des fortifications de Saint-Domingue. Dans un premier temps, nous situons Saint-Domingue dans un contexte géopolitique et stratégique dans lequel il est un pion important dans l'élaboration de la défense française en Amérique. De fait, cette colonie joue un rôle stratégique dans le déroulement des rivalités entre les puissances coloniales. De ce fait, elle est un maillon important dans la chaîne de défense constitué par l'ensemble des territoires français dans la région. Ensuite, nous l'avons isolé de la scène géopolitique en vue de cerner la particularité de son mode de défense. Ainsi, nous pensons que Saint-Domingue est un cas à part dans les Antilles. En plus, d'être l'unique territoire partagé en deux (La France et l'Espagne, par le traité de Ryswick en 1697) dans la Caraïbe, le choix de la construction de plusieurs grandes villes importantes a constitué aussi en soi un élément fondamental de son mode de défense.

⁹⁹ Lugan, Jean-Claude, « La définition des systèmes », *La systémique sociale*, Presses Universitaires de France, 2009, pp. 32-50.

La défense de Saint-Domingue est organisée sur un double aspect, mi-mobile et mi-statique¹⁰⁰. Sur le plan mobile, une base navale a été construite dans la baie de Bayaha pour recevoir d'éventuelle flotte française. Sur le plan statique, on peut subdiviser la construction de la défense de Saint-Domingue en deux temps. En premier lieu, un modèle de fortification précaire a été développé pendant les premières années de développement de la colonie par les pirates et les premiers habitants. Ensuite, les compagnies commerciales ont contribué à renforcer la défense de Saint-Domingue, nous considérons cette période comme une phase de transition. Puis, à la fin de la Guerre de Sept-Ans, la métropole a pris en charge la construction des fortifications à Saint-Domingue. Cette phase consiste d'abord par la reconnaissance des lieux en multipliant les cartes stratégiques. Puis par l'édification des ouvrages fortifiés tout le long du littoral. En effet, Saint-Domingue est situé dans la route commerciale qui relie l'Europe, la Caraïbe et le Continent Américain. Normalement, il est localisé dans la passe au vent qui facilite le passage entre Cuba et la Jamaïque¹⁰¹. D'abord, les flottes arrivent par la côte Ouest de l'île et se dispersent dans les différents points d'échanges dans les Antilles et dans la terre ferme ensuite, ils se rassemblent à la Havane (Fig. 11).

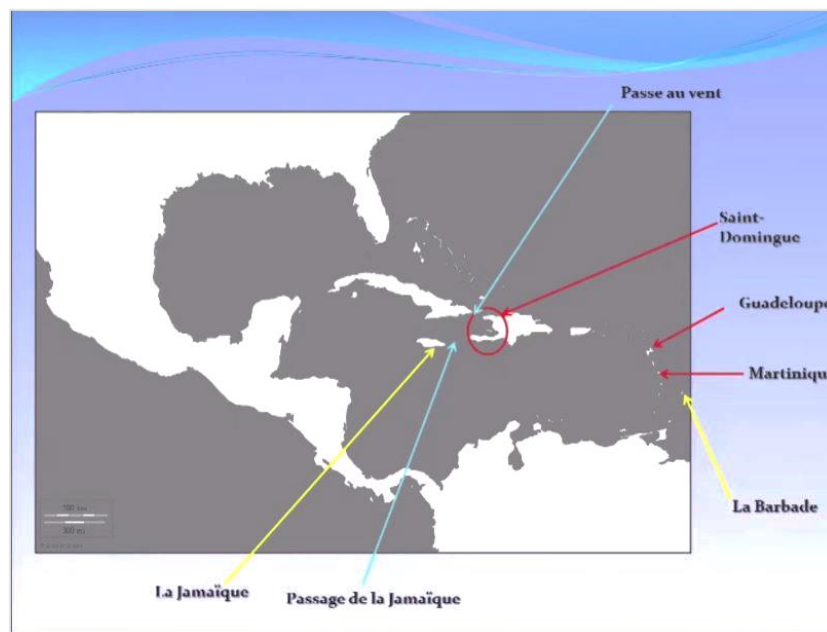


Figure 9- Disposition stratégique des Iles françaises dans la Caraïbe face à l'extension des Anglais pendant le XVIIe siècle. Source : Laurent Palvidis conférence à la Citadelle de Port Louis.

¹⁰⁰ Philippe, Hrodej, « Défense statique et dynamique et colonies dans le mode atlantique : XVe-XXe siècle : Le cas de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIIe siècle » dans *Centre de Recherches en Histoire Internationales et Atlantique (CRHIA)*, Nouvelle édition, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.160.

¹⁰¹ Luengo, Pedro y López Hernández, Ignacio, « Fortificaciones francesas en el Caribe frente a los ataques de la Guerra de los Siete Años » dans *Revista Aldaba*, n° 43, 2018.

Puis le convoi emprunte l'océan Atlantique en passant par le Canal du Vent situé entre Cuba et Saint-Domingue pour rejoindre l'Europe. Ainsi, le choix de l'occupation et l'armement des îles, prennent en compte les avantages qu'offrent la position géographique par rapport aux routes commerciales et également par rapport à la position de l'ennemi sur la carte. D'où, l'importance immense donnée aux géographes et ingénieurs tout au cours des campagnes de fortifications.

Un duel stratégique, s'est lancé entre la Grande-Bretagne et la France pour le contrôle de Saint-Domingue. À rappeler que dans un premier temps, les Anglais installent leurs bases navales sur trois points importants : en début du XVIIe siècle, une base navale est installée à Barbade en vue de contrôler l'entrée des convois ; en 1655, une base navale est installée à la Jamaïque pour contrôler la passe au vent situé entre Cuba et Saint-Domingue ; enfin, du XVIIe siècle, une base navale a été installée à Bahamas pour contrôler la sortie des convois. À la fin de la Guerre de Sept-Ans (1756-1763) la France va mobiliser tout au cours de la période coloniale française (1697-1804) des moyens scientifiques et techniques pour garder cette possession.

À l'entrée des convois, la France va construire une Base navale à la Martinique au Fort Royal pour contrecarrer la présence anglaise à la Barbade, et ensuite, un système de fortification est construit à Saint-Domingue. Les sites fortifiés permettent de contrôler à la fois la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique. En effet, l'historien des fortifications Laurent Pavlidis, pour montrer l'importance géostratégique de Saint-Domingue, rapporte que « Louis XV a sacrifié le Canada pour garder Saint-Domingue »¹⁰². Ainsi, Saint-Domingue devient non seulement une colonie productrice de richesse, mais aussi un point stratégique qui permet de contrôler les routes maritimes et contrecarrer l'expansion des puissances rivales dans la zone.

4.1.2 Évolutions et adaptations : contraintes géographiques

Les premières fortifications françaises à Saint-Domingue sont conçues au cours de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Cette période (1630-1665) est caractérisée par l'intervention modérée de la métropole dans l'introduction des éléments défensifs nécessaires pour la

¹⁰² Le 09 octobre 2018, Laurent Pavlidis a donné une conférence à la Citadelle de Port Louis, sur la thématique : Les fortifications littorales à l'époque moderne : enjeux, savoirs et pratiques. Laurent Pavlidis, Aix-Marseille université, « Fortifier le littoral antillais. Enjeux, spécificités et pratiques : le cas de Saint-Domingue du milieu du XVII e au début du XIX e siècle » <https://www.youtube.com/watch?v=CmSBNuCiYVE&t=2478s>.

protection des possessions française des Antilles. L'île de la Tortue, est connue pour être le bastion des pirates de la Caraïbe c'est aussi l'un des premiers sites fortifiés, par les pirates français¹⁰³. Situé non loin des côtes de Saint-Domingue et près du Canal du Vent (Route commerciale) les pirates font choix de cette île parce que c'est un lieu de rassemblement facile à défendre. (Voir, Fig.10)

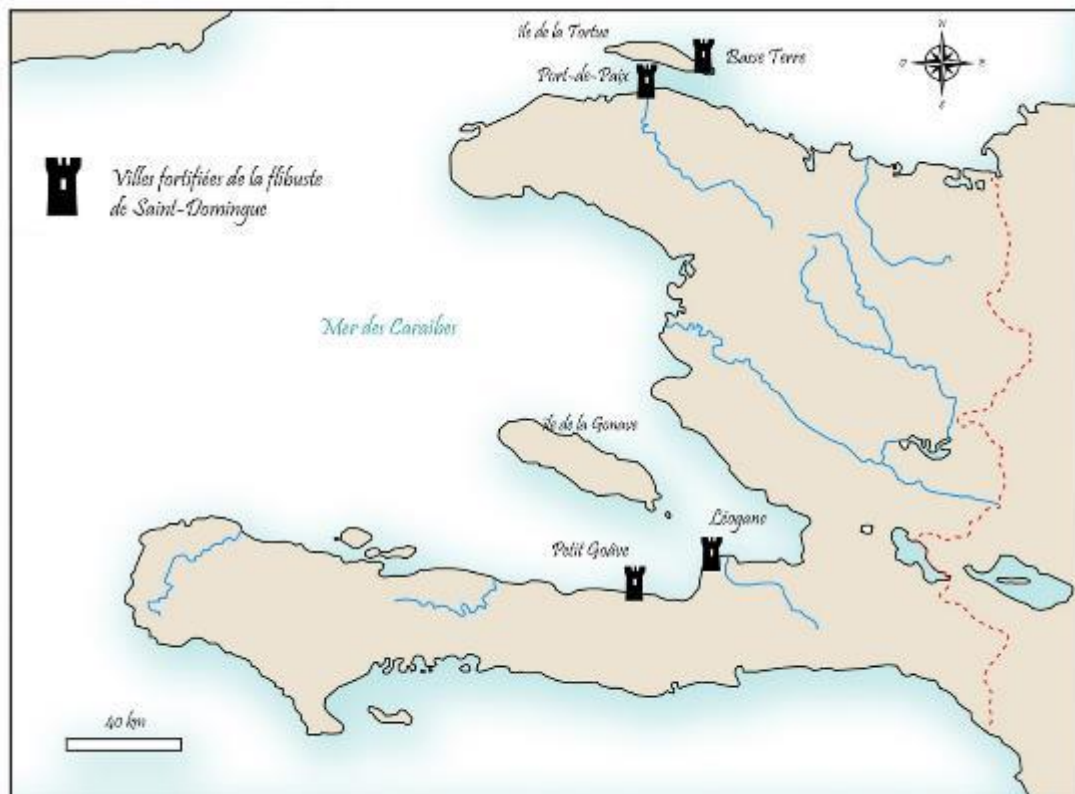


Figure 10- Les sites fortifiés des Pirates à Saint-Domingue du XVII et XVIIIe Siècle. Source Association de l'Archéologie de la piraterie des XVII et XVIIIe Siècle, SD, SN, disponible sur : <http://archeologiedelapiraterie.fr/fr/projets-de-recherche/ile-de-la-tortue>.

Les premiers habitants de l'île de la Tortue sont des Forbans de toutes nationalités, aussi, cette agglomération est née sans l'intervention de la métropole et sans les capitaux des compagnies de commerces. Par conséquent, les premiers sites fortifiés ont été érigés par des pirates Hollandais avec des moyens limités et par la mise en pratique des connaissances militaires basiques. La première tentative de construction d'un site fortifier s'est déroulé en

¹⁰³ Cousset, Cauna, « Mission à l'île de la Tortue 16 au 30 Mars 1987 », dans *Conjonction, revue franco-haïtienne*, n° 174-175, 3e et 4e trimestre, 1987, pp. 6-12.

1630¹⁰⁴. Elle épouse la forme d'une batterie dotée de six canons, elle est située sur une plateforme qui domine la Basse-Terre Cependant, en 1638 le site a été détruit lors d'une raide des Espagnols¹⁰⁵(Voir Fig 11.)

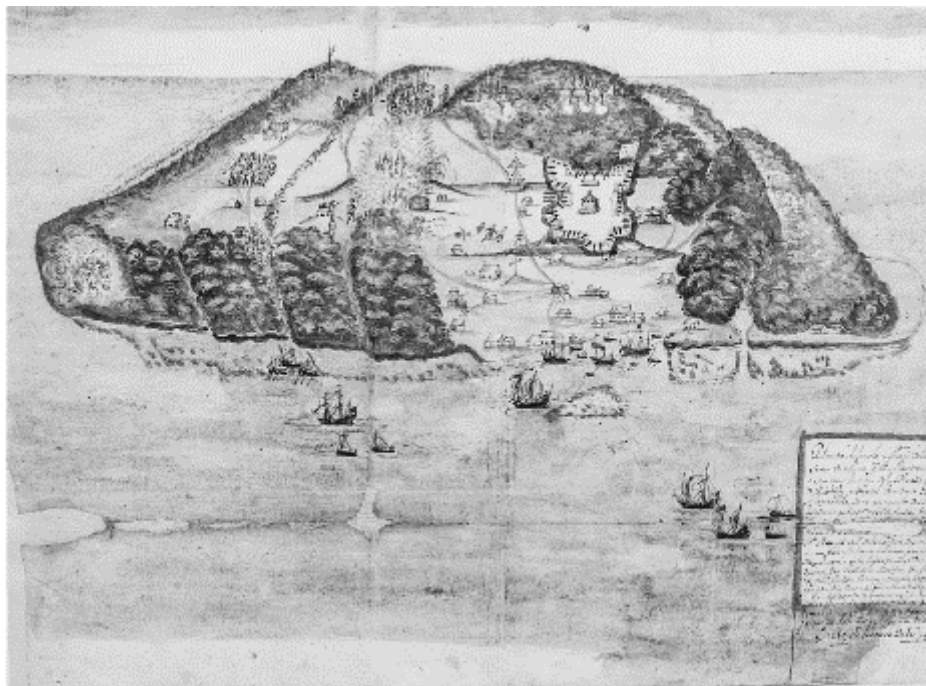


Figure 11- Plan de défense de la Tortue Source : *Planta de la ysla Tortuga*, Juan Bautista Antonelli, 1638. Source : Archivo General de Indias (AGI), MP-Venezuela, 24.

Le processus d'occupation de l'île de la Tortue par les Français débute en 1640, lorsque l'officier de marine François Levasseur a établi le siège d'un gouvernorat. Par cet acte, il manifeste la volonté d'intégrer l'île dans le domaine de la Couronne aux Antilles. Levasseur entame la construction du fort la Roche la même année, il organise la construction d'un fort sur une plateforme rocheuse. Le site est constitué d'un polygone irrégulier bastionné par son front de terre et d'une plate-forme articulée par le front de mer. La structure abritait une tour circulaire couverte au centre de son terrain de parade, déterminant une typologie qui sera récupérée par la suite. Ces travaux constituaient la première fortification de la future colonie de Saint-Domingue. Le site possède une capacité de contenir une troupe de 400 hommes. Comme nouveauté, Levasseur ajoute un piton rocheux d'environ trente pieds une maison forte qui sert

¹⁰⁴ L'île a été fortifiée par les Hollandais, qui ont également été expulsés lors d'une expédition espagnole en 1638, dont le témoignage graphique de l'ingénieur Juan Bautista Antonelli est conservé.

¹⁰⁵ Laurent, Pavlidis, « Les sites flibustiers de l'île de la Tortue et de Port-de-Paix à Haïti », dans *A la Découverte des Pirates*, Dossiers d'Archéologie, n° 394, 2019, pp. 62-65.

de donjon en cas d'attaque et de prison en temps normal¹⁰⁶. En 1653, Hotteman de Fontenay, ajoute des bastions en pierre de taille toutefois, en 1654 il a été détruit par les Espagnols

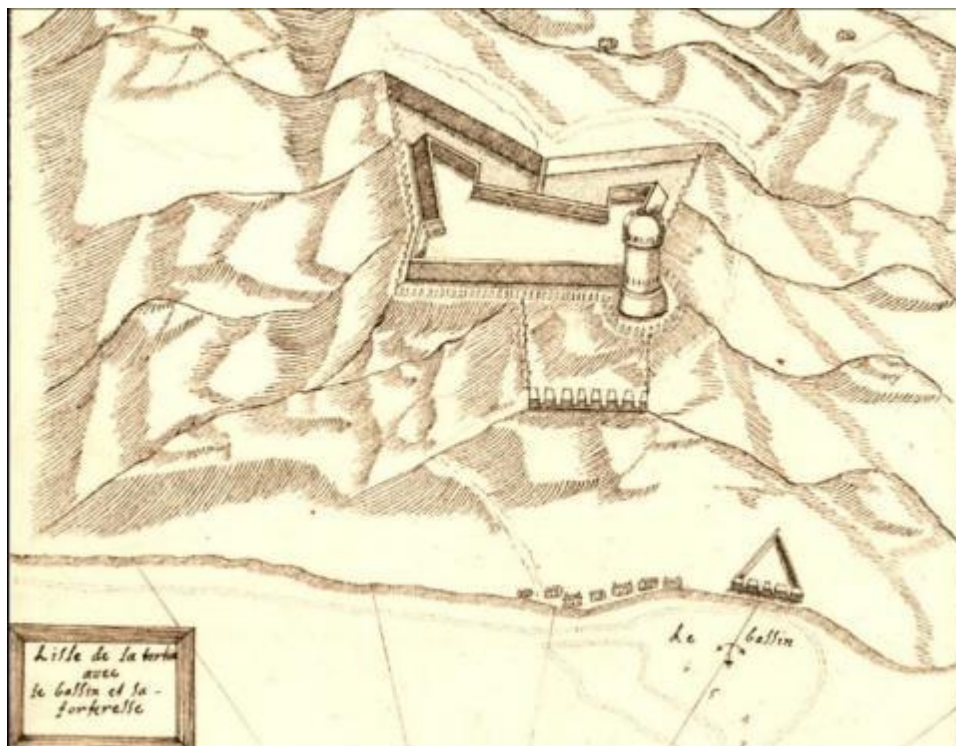


Figure 12- Fort La Roche construit en 1668 par l'ingénieur Blondel. Source Association de l'Archéologie de la piraterie des XVII et XVIIIe Siècle, SD, disponible sur : <http://archeologiedelapiraterie.fr/fr/projets-de-recherche/ile-de-la-tortue>.

En juin 1665, Bertrand d'Orgeron ancien membre de la piraterie, reprend le contrôle de l'île au nom de la majesté et au nom de la Compagnie Occidentales¹⁰⁷. Le gouverneur Bertrand d'Oregon est considéré comme le véritable fondateur de la colonie, en effet, il a joué un rôle clé dans cette tâche. La Couronne française manifeste son intérêt à fournir à la nouvelle colonie les moyens de sa fortification commode, en l'intégrant dans le plan défensif de ses possessions antillaises. Le roi Louis XIV dépêche l'ingénieur François Blondel en 1667 pour apporter les changements nécessaires. Il dresse une batterie sur le front de mer, flanqué à chaque extrémité d'une tour semi-balustre et circulaire. Le fort a également été intégré dans un système défensif plus complexe qui comprenait trois batteries extérieures faisant face à la plage et à deux tours

¹⁰⁶ Laurent, Pavlidis, « Les fortifications de l'époque flibustière de l'île de la Tortue et de Saint-Domingue », dans Jean Soulat (dir.), *Archéologie de la Piraterie des XVIIe-XVIIIe siècles. Étude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Hors collection, Éditions Mergoïl, 2019, pp. 137-156.

¹⁰⁷ Ducoin, Jacques, *Bertrand d'Ogeron, Fondateur de la colonie de Saint-Domingue et gouverneur des flibustiers*, Brest, Éditions Le Télégramme, 2013.

construites sur des îlots de sable avec lesquels il était prévu pour fermer le port en y accrochant une chaîne¹⁰⁸.

En 1695, lorsque l'amiral Du Casse est nommé gouverneur, le périmètre fortifié est constitué par la forteresse, à laquelle s'ajoute un jardin à la française et des casernes. Le mur d'enceinte comprend des redoutes, un demi-bastion et un bastion complet, construits en pierre sur les façades les plus exposées et avec des pieux sur les autres. (Voir Fig. 15)

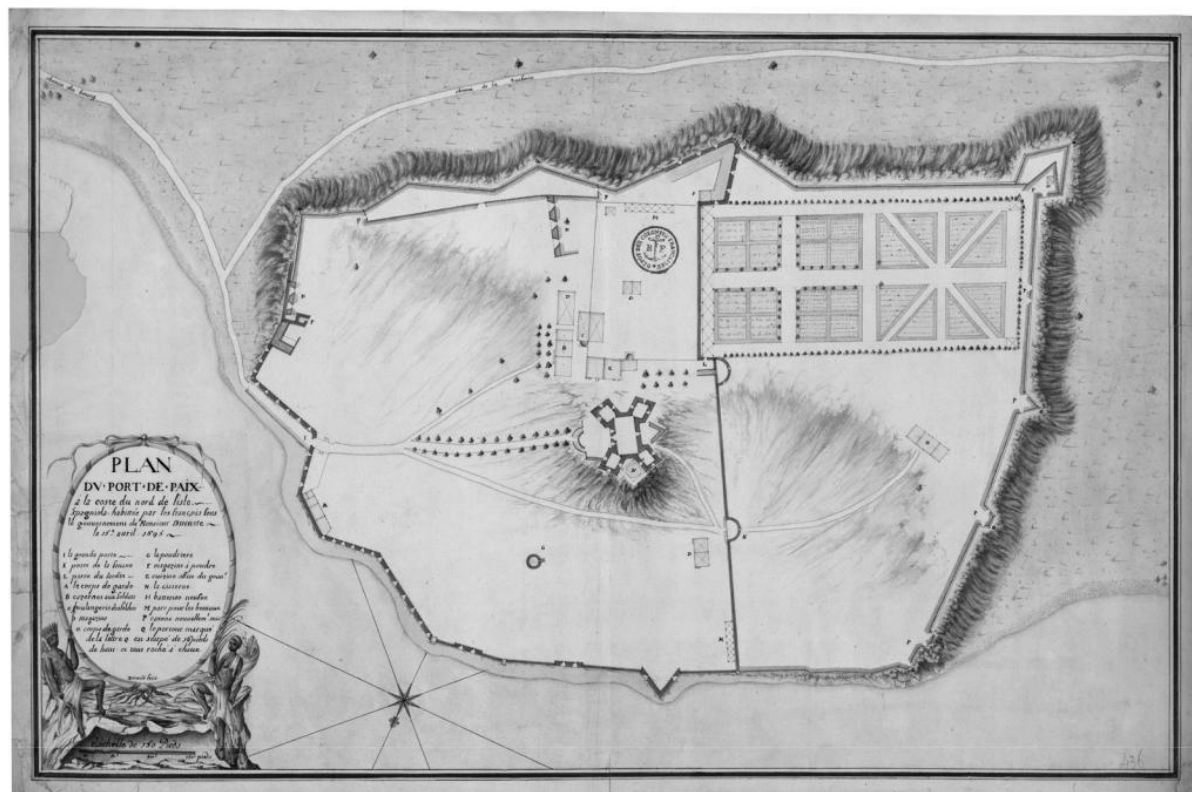


Figure 13- Plan et élévation de la maison forte du Port-de-Paix, Sources : Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), 15DFC431C; Plan géométrique du château et bourg du Port-de-Paix de la coste de St Domingue avec leurs environs et hauteurs voisines. Source : ANOM, 15DFC435B.

L'île de la Tortue va progressivement perdre son importance stratégique les habitants migrent sur la côte ferme où sont fondées des villes comme Petit-Goâve, Cap-Français ou Port-de-Paix, timidement fortifiées par des travaux de terrain. Cette période, est caractérisée par des fortifications précaires pour résister à des attaques de pirateries. En effet, le renforcement de la politique expansionniste française dans la Caraïbe passe obligatoirement par l'amélioration de son système défensif. De ce fait, il abandonne progressivement les forts primitifs et les

¹⁰⁸ Philippe, H., Op.cit., 2014.

palissades improvisées, destinés à repousser les petites attaques de pirates, pour des fortifications issues de discussions entre ingénieurs et soldats des deux côtés de l'Atlantique. Deux autres facteurs vont accélérer le processus. D'abord, l'arrivée des Compagnies de commerces, ensuite l'éclatement de la Guerre de Succession Espagnole en 1700. Ces deux facteurs poussent la métropole à changer de stratégie. La menace anglaise proche de la Jamaïque est imminente et le besoin de protection pour les ports commerciaux sont des arguments auxquels s'attachent la couronne.

Le renforcement militaire de la présence française sur les côtes antillaises témoigne d'une forte volonté de permanence à des fins militaires stratégiques qui devient progressivement aussi commerciale¹⁰⁹. Ces facteurs sont les points de sutures qui marquent le début d'une deuxième phase de l'expansion française à Saint-Domingue. Cette phase est caractérisée par la volonté de la couronne de bien connaître les lieux en envoyant sur place des cartographes et géographes. Ils font le choix stratégique des villes à construire et la fortification est intégrée dans l'urbanisation comme un élément clé.

L'arrivée de la Compagnie de Saint-Domingue a constitué, une phase de transition entre la période des premiers sites précaires et ceux construits par les ingénieurs du roi. Les compagnies de commerces ont proposé l'ouverture de nouveaux ports et la création de nouvelles villes. Alors, la présence française passe progressivement de la Tortue à des établissements dans les nouveaux ports de Jacmel et de Saint Louis du Sud, fondés spécifiquement sur la côte sud.

La particularité de la défense de Saint-Domingue s'est reposée sur le polycentrisme de son territoire. Contrairement à la stratégie défensive de Cuba qui concentre les activités économiques et défensives de la colonie à Santiago et à La Havane, à Saint-Domingue, la multiplication des pôles a constitué un atout favorable à sa protection. En effet, la colonie est divisée en plusieurs pôles qui sont très éloignés les uns des autres. Cette stratégie dissuade l'ennemi de toute tentative d'occupation effective du territoire. Ainsi, la capacité défensive de la colonie se repose en grande partie sur son organisation administrative et sur les premières fortifications érigées pendant les trois premières décennies du XVIIIe siècle¹¹⁰.

¹⁰⁹ Luengo, Pedro, Op.cit., 2018.

¹¹⁰ Gutiérrez, Escudero, Antonio, *La defensa y las fortificaciones del Caribe español durante la época colonial. Los siglos XVI y XVII. El siglo XVIII. Santo Domingo. Cuba. Puerto Rico. Jamaica. Cartagena de Indias. Costa venezolana*, Madrid, CEHOPU 1985, pp.47-159.

Il n'est pas évident que cette stratégie est née volontairement, c'est une conséquence de l'occupation coloniale du territoire lui-même que d'une stratégie délibérée. Cependant, sur la frontière entre l'Espagne et Saint-Domingue, il n'y a pas de campagne de construction des sites fortifiés. Cette absence de stratégie défensive sur la frontière peut s'expliquer par la perte progressive de la puissance stratégique de l'Espagne et, surtout, par la consolidation de la politique d'alliances entre les deux Couronnes tout au long du XVIIIe siècle.

La nécessaire gestion commerciale des plantations auxquelles Saint-Domingue se consacre l'oblige à répartir les ports sur tout le littoral de l'île, ce qui en fait le plus grand producteur de sucre au monde¹¹¹. Ainsi, au milieu du XVIIe siècle, au moins douze villes fortifiées au minimum sont construites et fortifiées : Basse-Terre (La Tortue), Petit-Goâve, Port-de-Paix, Le Cap, Saint-Louis-du-Sud, Jacmel, Léogâne, Fort Dauphin, Les Cayes, Saint-Marc, Torbeck et Port-au-Prince.

L'administration coloniale joue le rôle de ciment dans l'application de la politique du polycentrisme¹¹². Sur le plan micro, chaque ville représente un maillon autonome dans le système de défense. En effet, la métropole a choisi de constituer un plan d'urbanisation dans lequel les villes ont une fonction économique et défensive. Pour cela, toutes les grandes villes sont situées sur la côte facilitant ainsi les échanges commerciaux.

Le port joue un rôle pondéral dans cette phase¹¹³. En effet, la mer a été la voie de communication entre les colonies et la métropole et c'est aussi par la mer que la menace arrive. La côte constitue la principale porte d'entrée et de sortie des bateaux commerces. Ainsi, les villes sont construites autour d'un trinôme « Grenier, Marché et le Port » autour de ses points la fortification joue un rôle d'enveloppe de protection.

La ville commence à partir de la place du Marché où l'on exerce le commerce non régulé et très informel. Le grenier est constitué de l'ensemble des habitations qui produisent les denrées, ensuite ils sont transportés dans le quartier des affaires pour être acheminés dans le port¹¹⁴. On retrouve également dans l'épicentre de la ville les institutions religieuses et

¹¹¹ Dessens, Nathalie, « Révolution et migration : la route du sucre dans les Amériques », dans *Caravelle*, n° 109, 2017, pp. 31-43.

¹¹² López Hernández, Ignacio, « Fundar para defender : fortificación y geoestrategia en Saint-Domingue entre 1665 y 1748 » dans *Gladius*, n°39, 2009, pp. 147-168.

¹¹³ Hector, Michel et Moise, Claude, *Colonisation et esclavage en Haïti : le régime colonial français à Saint-Domingue : 1625-1789*, Port-au-Prince, Henry Deschamps, 1990.

¹¹⁴ Malaverti, Xavier et Pinon, Pierre, *La ville régulière, modèles et tracés*, Picard, Paris, 1997, pp. 123-145.

gouvernementales. Le port est l'élément déterminant de la ville, le quartier des grands commerçants se trouve non loin du port, c'est la voie principale de communication avec l'extérieure (Fig.6).

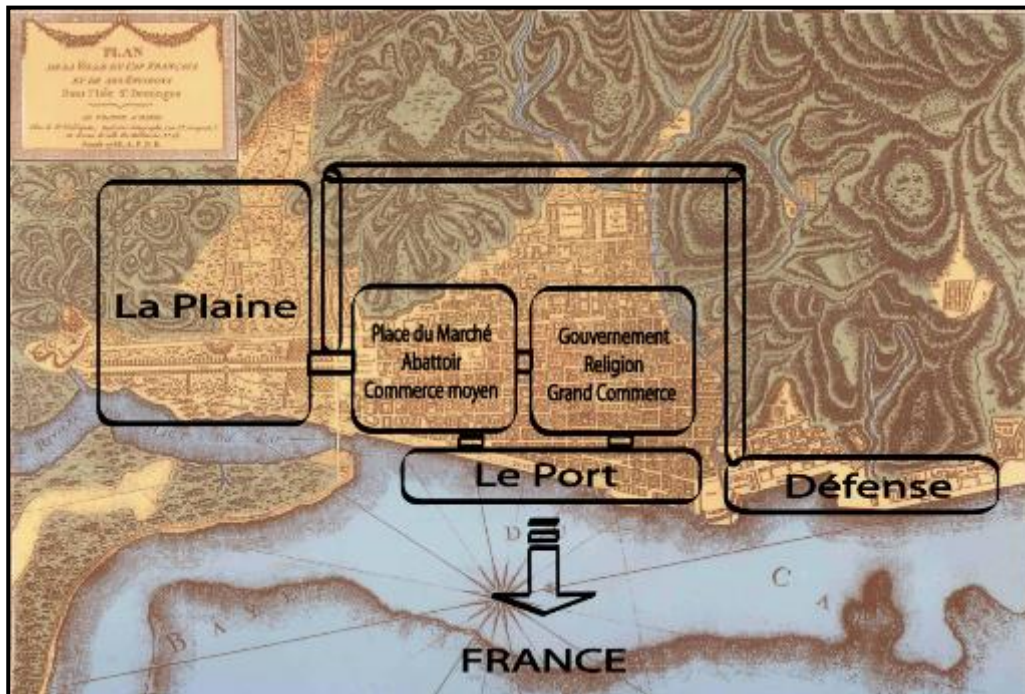


Figure 14 - *Modèle d'urbanisation des villes coloniales de Saint-Domingue.* Sources : Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM).

4.2 LES GRANDES AXES DU SYSTÈME DE DÉFENSE DE SAINT-DOMINGUE

La défense de Saint-Domingue ne se repose pas sur une ville ou sur un port en particulier, mais comme nous l'avons vu sa particularité réside dans son organisation administrative et territoriale. Les trois grands axes sont éloignés et demande une grande quantité d'hommes et de matériels pour qu'un ennemi occupe un territoire si vaste. Par ailleurs, chaque axe est autonome et possède une capacité de défense optimale. Alors, ce serait paradoxal de présenter un fort, comme cas d'étude dans ce contexte tant bien que l'objectif fixé est de faire la description de son système défensif. À travers ce choix, nous comptons présenter la cohérence entre les différents travaux réalisés par des ingénieurs de différentes époques.

Il est important de rappeler la division administrative de Saint-Domingue :

- 1) Partie du Nord, Chef-lieu ; Cap Français (La partie Nord) couvre toute la côte nord de la colonie, à l'exclusion de son extrémité nord-ouest (paroisses de Jean-Rabel et

du Môle-Saint-Nicolas). Son chef-lieu était le Cap-Français. Elle correspond à la zone la plus anciennement colonisée par les Français.

- 2) Partie de l'Ouest, chef-lieu a varié avant d'être fixé à Port-au-Prince. (La partie Ouest couvre la zone centrale de la colonie, entre Jean-Rabel, au nord, et Jacmel au sud. Elle comprenait les quartiers de milices du Môle-Saint-Nicolas, de Saint-Marc, du Mirebalais, du Port-au-Prince, de Léogane et de Jacmel.
- 3) Partie du Sud (La partie Sud s'étendait sur la péninsule de Tiburon et son chef-lieu était Les Cayes.) Elle comprenait les quartiers de milices du Petit-Goave, de Saint-Louis-du-Sud, des Cayes, du Cap-Tiburon et de la Grande-Anse (ou Jérémie).

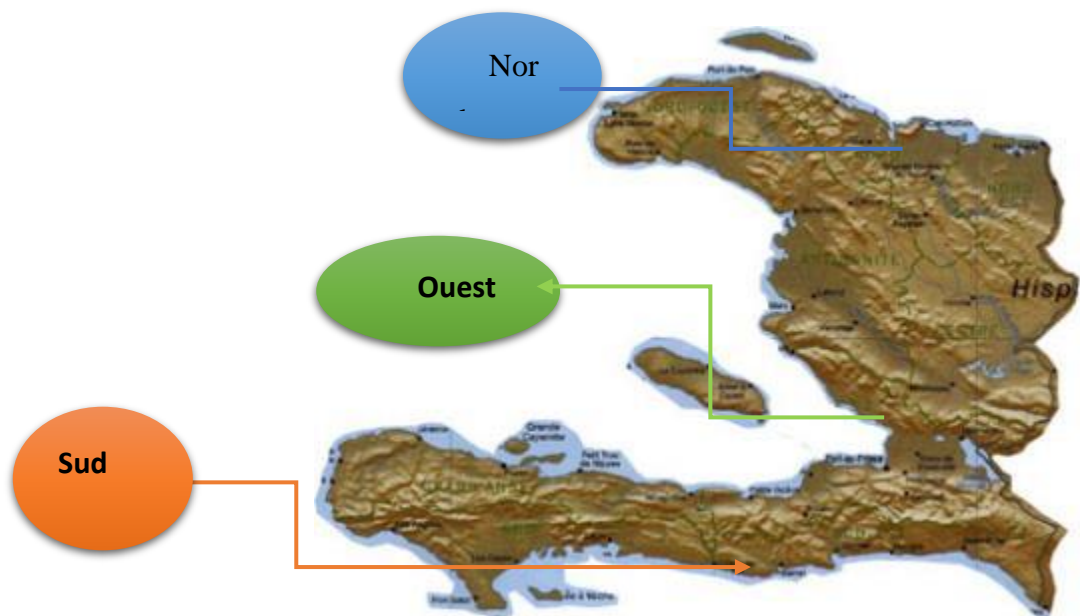


Figure 15- Représentation graphique des zones ayant plus de sites de fortifications Français. Sources : Yvenel Jean-Pierre.

Au cours du deuxième quart du XVII^e siècle le mode de gestion territoriale et défensive de Saint-Domingue a connu un essor décisif, de nouveaux des sites fortifiés sont mis en place et l'administration de la colonie est de plus en plus organisée. La Couronne fournit à la colonie de nouveaux ingénieurs militaires qui s'installent dans la colonie en vue de définir de nouvelles stratégies de défenses¹¹⁵. Ces professionnels sont à la base de l'implémentation de modèles théoriques, tant urbains que défensifs, de l'école de fortification française. Cependant, une fois

¹¹⁵ López Hernández, Ignacio J. et al, « Los ingenieros militares y el espacio público en el urbanismo antillano » dans *Vestir la Arquitectura*, T. II. Burgos, Université de Burgos, 2020, pp. 1365-1370.

de plus, les ressources disponibles, l'environnement naturel antillais et son contexte de guerre ont rendu nécessaire l'adoption de plans de fortification adaptés à la réalité de ce contexte¹¹⁶. Le model de fortifications bastionnées est le plus répandu dans le territoire, cependant, des difficultés et imprévus liés aux territoires poussent les ingénieurs à adopter des solutions antillaises. Pour faire face aux difficultés rencontrées dans l'articulation et l'interrelation des différents organismes fortifiés, les ingénieurs mettent en relation certaines propositions antillaises avec des modèles de référence de la métropole. Durant la période (1691-1748), la nature est utilisée comme moyen de défense. La saison des pluies débutent en mai c'est aussi le moment ou arrive l'ennemi après l'hiver en Europe. Alors, en cas d'attaque il est conduit à l'intérieur des terres ou les conditions climatiques sont défavorables et conduit à la mort certaine de maladies et gêner par les crues en attendant que les secours parviennent¹¹⁷. Par ailleurs, ils mettent en place des maisons fortes selon le modèle des Hollandais (Blockhaus) pour accueillir les habitants en cas de retraite. Ces solutions antillaises sont adaptées un peu partout dans la Caraïbe. La main d'œuvre est assurée par des esclaves dont chaque habitation devait fournir un nombre d'esclaves.

4.2.1 Partie du Nord de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés

Le système défensif du nord a été grandement marqué par les ouvrages des ingénieurs Joseph Louis de La Lance, M. Meynier et Charles Coudreau. La rentrée de la baie du Cap Français présente une situation géographique abruptes, le port est accessible que par l'emprunt de canaux étroits qui seuls donnait passage. L'ingénieur Joseph Louis de La Lance a identifié le problème et proposé le Fort Picolet en 1736. Cet ouvrage fortifié est une batterie irrégulière à deux étages, qui épouse la forme du terrain. Ce fort constitue le principal ouvrage fortifié du système défensif du Cap-Français, il a pour objectif de fermer le chenal d'accès à son point le plus éloigné. Cette première ligne de défense a été progressivement renforcée par l'ajout de plates-formes comme celle de Saint-Joseph, conçue en 1743 par Charles Coudreau pour faire suite aux recommandations de Marc Payen en 1688. Pour empêcher une invasion terrestre l'ingénieur La Lance, propose la construction d'un mur d'enceinte en un polygone irrégulier avec six bastions, deux demi-bastions et deux redoutes. La plus grande partie de la route a été

¹¹⁶ Luengo Gutierrez, Pedro, « Tres defensas para el corazón del Caribe : Jamaica, Cuba y Saint Domingue. » dans *Mares fortificados. Protección y defensa de las rutas de globalización en el siglo XVIII*. Sevilla, Editorial Universidad de Sevilla. 2018, pp. 55-66.

¹¹⁷ Philippe, H., Op.cit. 2014.

aménagée comme une défense primaire contre une éventuelle attaque à la main, à l'exception du front sud, qui était un peu plus ouvert, où la seule section du fossé avec un ravelin a été aménagée pour garder l'entrée de la porte terrestre.

En 1688 l'ingénieur Marc Payen a vivement encouragé la construction d'une ville à l'embouchure de la baie de Bayaha, située à la limite orientale de la côte nord de la colonie française¹¹⁸. C'est une place stratégique dont l'accès peut facilement être fermé par l'érection de deux fortifications. Alors, l'ingénieur, La Lance propose à l'administration coloniale la construction d'une ville et d'un système défensif complet qui comprend la fortification du canal d'accès, l'encercllement de la population et la construction d'une forteresse en guise de citadelle nommée Fort-Dauphin. La Lance a fait le choix de la baie de Bayaha en raison de sa défense naturelle. Ainsi, il propose à la métropole la construction d'un fort polygonal adapté à la forte irrégularité du terrain. Les travaux ont commencé en 1728 sur le front d'accès, qui était configuré comme un bastion tronqué entre les faces desquelles était inséré un fortin. Sur les flancs de ce bastion, on tire deux rideaux qui relient les bastions de Rochalar et de Maurepas, ce dernier épouse la forme d'une batterie incurvée, ce qui permet d'obtenir un balayage beaucoup plus large sur la baie.

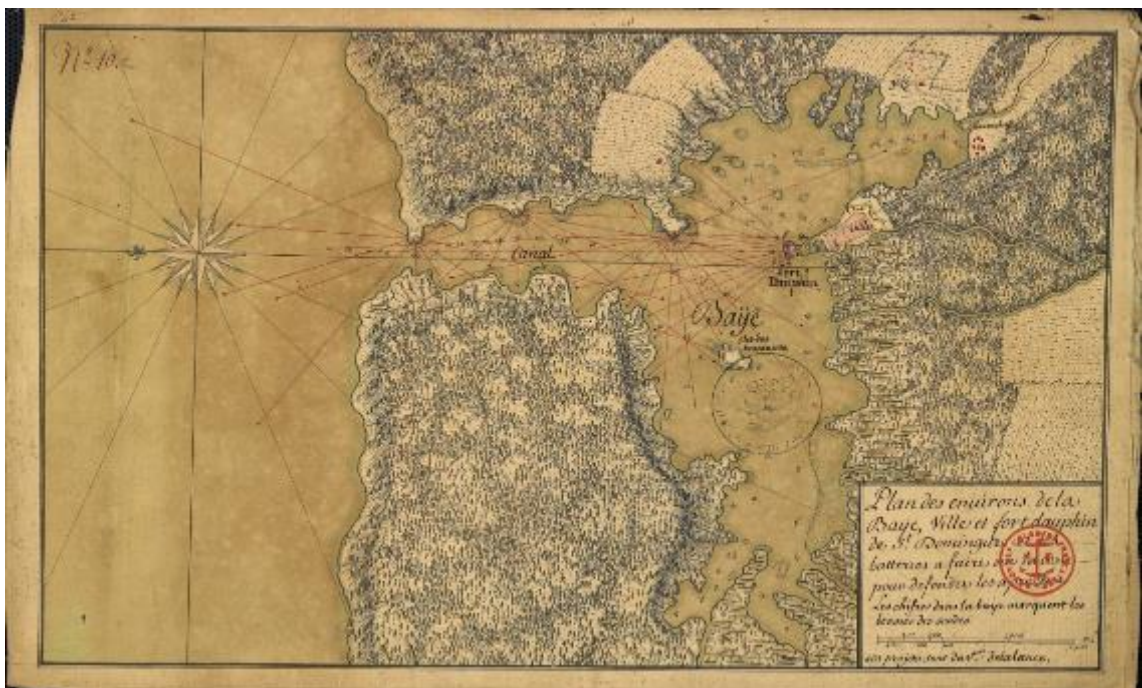


Figure 16- Plan de défense de la baie de Bayaha, Carte de la baie du Fort Dauphin, pour faire voir les ouvrages qui ont été faits sur le Canal, Poliart, 1748. Source, ANOM, 15DFC298C.

¹¹⁸ Pinon, Pierre, « Saint-Domingue : île à villes », dans Vidal, Laurent et d'Orgeix, Émilie, *Les villes françaises du Nouveau Monde*, Somogy, Paris, 1999, pp. 108-119.

En 1688, l'ingénieur Marc Payen a vivement encouragé la construction d'une ville à l'embouchure de la baie de Bayaha, située à la limite orientale de la côte nord de la colonie française¹¹⁹. C'est une place stratégique dont l'accès peut facilement être fermé par l'érection de deux fortifications. Alors, l'ingénieur, La Lance propose à l'administration coloniale la construction d'une ville et d'un système défensif complet qui comprend la fortification du canal d'accès, l'encerclement de la population et la construction d'une forteresse en guise de citadelle nommée Fort-Dauphin. La Lance a fait le choix de la baie de Bayaha en raison de sa défense naturelle. Ainsi, il propose à la métropole la construction d'un fort polygonal adapté à la forte irrégularité du terrain. Les travaux ont commencé en 1728 sur le front d'accès, qui était configuré comme un bastion tronqué entre les faces duquel était inséré un fortin. Sur les flancs de ce bastion, on tire deux rideaux qui relient les bastions de Rochalar et de Maurepas, ce dernier épouse la forme d'une batterie incurvée, ce qui permet d'obtenir un balayage beaucoup plus large sur la baie.

L'ingénieur de La Lance a envisagé de construire un système de défense complète en deux phases. D'abord, l'édification du Fort-Dauphin constitue la première phase, ainsi l'achèvement de toute la structure du périmètre est vérifié en 1732. La Lance ajoute un cavalier au-dessus de la batterie Maurepas. Ensuite, en décembre 1732, La Lance commence à travailler sur le premier bastion de la deuxième phase et s'intéresse au long canal d'accès à la baie, où il conçoit, trois fortins. Le premier d'entre eux a été construit entre 1732 et 1735 à l'embouchure même du canal il a été dénommé « Fort Saint-Louis » plus connu sous le nom « la Bouque ». Cette batterie encerclait le fort il sert de contrefort, isolé de la batterie extérieure par un fossé. Les deux redoutes, situées respectivement au milieu et à l'extrémité du canal, sont opérationnelles en 1748. Les deux avaient la même disposition qui épouse légèrement la typologie d'un donjon.

En fait, seulement trois batteries ont été construits dans le canal, dont l'une, après différentes interventions, devient la batterie de La Lance. Les fortifications du canal sont intégrées dans une ligne défensive qui permet la mobilité des troupes entre les forts au moyen de routes qui communiquaient également avec un magasin commun de poudre à canon.

¹¹⁹ Ibid.

4.2.2 Partie de l'Ouest de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés

En vue de fortifier la baie de Port-au-Prince, l'ingénieur La Lance a formulé deux propositions de fondation d'une nouvelle ville fortifier¹²⁰. Le premier projet concerne le site actuel de Port-au-Prince, tandis que le second, appelé Port-Royal, est situé dans le sud-ouest de la région. Toutefois, après une exploration des sites en novembre 1738, on a considéré le premier site comme le plus approprié¹²¹. Pour contrôler les monticules surplombant la future ville, La Lance prévoit, de construire un mur d'enceinte et à l'extérieur de la muraille principale, une série de batteries et de forts semblables à ceux placés au Cap-Français pour enfermer la ville par terre. Le système défensif est complété par un réseau complexe de batteries côtières, dont la plupart sont disposées sur les multiples récifs qui marquent l'entrée du port.



Figure 17- Plan du Port Royal au quartier de cul-de-sac proposé pour y établir la Capitale de la colonie. Source : Louis-Joseph La Lance, 1733, ANOM, 15DFC593B.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Moreau, de Sain-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*. Edition 2, tome 2 / par M. L.-É. Moreau de Saint-Méry, 1875.

Après la mort de La lance en 1739, l'ingénieur Meynier prend la commande des constructions. Ainsi, il a proposé l'érection d'une ville fortifiée qui comprend plus de soixante blocs, traversés du nord au sud par deux canaux qui mèneraient à un grand dock artificiel d'une capacité de 35 navires. Frappé par la maladie, Meynier est mort sans avoir réalisé son projet. Ensuite, le débat sur le choix de la capitale est relancé, la baie de Port-au-Prince a été choisie définitivement pour être le centre administratif de la colonie.

L'idée de fonder la ville principale du pays à *Port-au-Prince* est reprise en 1742 par Coudreau qui conçoit une nouvelle ville-port dans laquelle il combine habilement le projet initial de La Lance avec certaines des propositions de Meynier pour L'Acul. Basé sur son premier projet, il a gardé l'idée d'une ville close par une muraille polygonale bastionnée ouverte sur la mer, bien qu'à cette occasion, il se soit détaché de l'enceinte habituelle en empruntant la citadelle de Meynier pour L'Acul. Cependant, elle n'utilise plus le modèle pentagonal classique, mais une place bastionnée avec laquelle elle domine une colline adjacente à la ville.

Coudreau utilise les grandes lignes générales du schéma urbain proposé par Vauban pour ériger la ville et son système de défense. Ainsi, comme le veut l'école de Vauban afin de conserver la prémisses du centre de la place principale, les rues mènent aux portes de la ville. Coudreau a fait usage de cette méthode utilisée à Neuf Brisach, en effet, il a ordonné de casser en deux les blocs menant au port, qui dans ce cas était le principal front défensif de la ville. Cependant, il a renoncé à l'extension excessive de cette place, optant pour l'ouverture d'une rue qui divise en deux les pâtés de maisons entre le centre-ville et le port, il a fait usage d'une solution qui a été utilisée à la Nouvelle-Orléans.

4.2.3 Partie du Sud de Saint-Domingue : les ouvrages fortifiés

La fondation de Saint-Louis-du-Sud en 1698, par la même occasion octroi à la colonie un nouveau centre qui rejoint ceux de Port-de-Paix et de Petit-Goâve. Saint-Louis n'est plus sous la juridiction de la capitale, mais celui de sa principale corporation commerciale. En effet, en 1698, le roi Louis XIV a octroyé à la Compagnie de Saint-Domingue le droit d'organiser le commerce et la traite surtout dans la partie sud de la colonie. Alors, cette compagnie a pris la responsabilité de coordonner la création de la ville et de son système de fortification en accord avec la couronne.

Le siège de la compagnie est établi à Saint-Louis du Sud, cependant la présence anglaise est fréquente dans la zone ce qui constitue une véritable menace pour la compagnie. De ce fait, le Fort Saint-Louis marque la transition entre les fortifications précaires et moderne, c'est le premier grand projet de fortification entrepris sur l'île. Toutefois, les premières tentatives de fortification de la nouvelle ville remontent au début du XVIII^e siècle. Pour cela, deux projets ont été élaborés dans lesquels ils étaient prévus d'entourer l'enceinte de la ville à fonder d'un mur bastionné. Jugée trop coûteux, ils ont été remplacés par le projet de fortifier un petit îlot situé en face de la nouvelle ville, tel qu'il a été fait à Veracruz à la fin du XVI^e siècle par Bautista Antonelli ¹²². Le premier fort érigé sur l'îlot de Saint-Louis est l'œuvre de l'ingénieur Pierre de la Broue, qui a été affecté directement à la défense du secteur sud de Saint-Domingue le 13 janvier 1700. En 1702, il a construit un fort en terre, qui épouse la morphologie de de la côte, L'ouvrage est un polygone irrégulier dans lequel était inséré un petit ouvrage en corne muni de fossé et glacis. Son rôle consiste à enfermer le passage étroit vers le front terrestre de l'îlot. L'ouvrage comprend un bastion complet et une demi-lune reliée par le rideau d'accès. De plus, l'ensemble du fort était entouré par la mer et par une ceinture de piquets au bord de l'eau pour empêcher les navires de s'approcher.

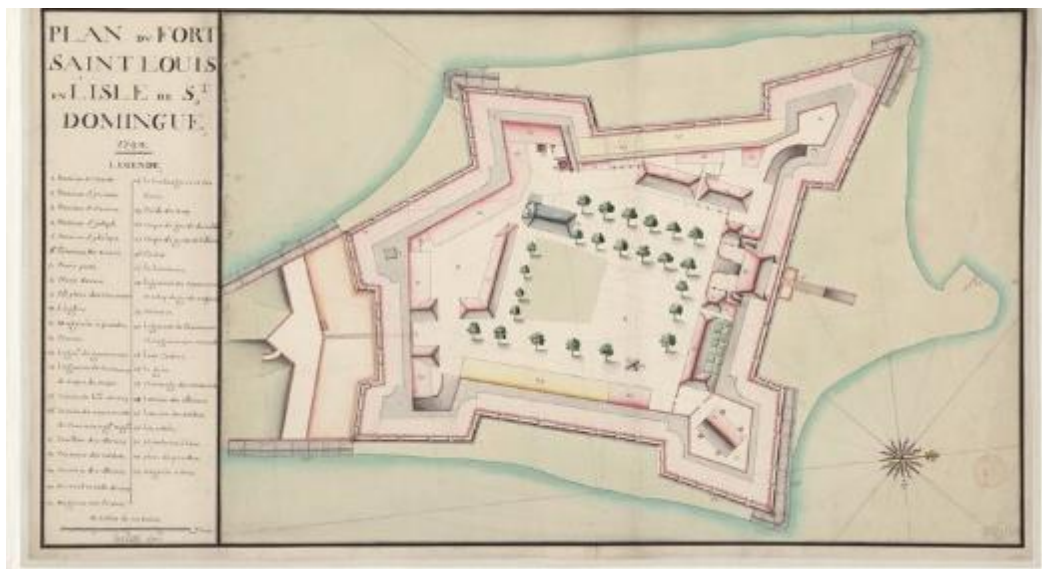


Figure 18- *Plan du fort Saint Louis.* Source : Herbert, r. Sayer (17.-17..?). Auteur du texte. Plan du fort Saint-Louis en l'Isle de st Domingue. Échelle de 20 toises [=om. 110 ; 1 :

¹²² Angulo Íñiguez, Diego, Bautista Antonelli, *Las fortificaciones americanas del siglo XVI*, Madrid, Hauser y Menet. 1952.

Cette première fortification s'avère être très précaire, alors la construction d'un nouvel ouvrage a été encouragée. Moreau de Saint-Méry, rapporte que : le premier projet du fort a été confié à l'ingénieur général de la marine Bernard Renaud, qui était alors en charge des fortifications des colonies antillaises françaises. En effet, dès 1697 Saint-Louis du Sud, dénommée baie de Cromwell par les Anglais, reçoit la visite de plusieurs ingénieurs et officiers de la Marine française. L'ingénieur du roi M. Renaud de Vaudreuil, a été personnellement dépêché par Louis XIV à Saint- Domingue pour inspecter les fortifications et projeter celles à construire. Moreau précise que le plan initial a été corrigé par Vauban¹²³. En effet, il existe des preuves de la transmission en avril 1702 d'un dessin de Vauban à De la Broue, qui, était responsable de l'exécution du projet ¹²⁴. On retrouve sur un volet joint à un plan avec les contours du nouveau fort intitulé comme le dernier projet de fortification de l'île de Saint Louis il est fait mention du « projet du Fort St. Louis donné par Monsieur de Vauban »¹²⁵. Après la mort de De la Broue, les travaux ont été repris par Philippe Cauvet, et ont été achevés en 1705. Cependant, l'utilisation de sables et d'eau de mer dans le mortier ruine bientôt l'édifice, ce qui oblige à le reconstruire en 1707.

Le fort Saint-Louis a une superficie d'environ un hectare, il présente un plan pentagonal irrégulier, épousant la forme de l'îlot. Il est pourvu ainsi de cinq bastions qui portent des patronymes de saints catholiques¹²⁶. Ainsi, le front sud-est couvert par les demi-bastions de Saint Charles et de Saint Jérôme qui sont en maçonnerie et munis d'un fossé et d'un glacis¹²⁷. Pour renforcer le flanc ouest de la forteresse, on a rajouté une semi-forteresse du nom de bastion de Sainte Eléonore. La forteresse dispose de deux bastions complets, les bastions Saint-Joseph et Saint-Philippe qui forment un rideau qui permettent de fermer ou de rouvrir la porte d'entrée. L'entrée de la Forteresse est pourvue d'une porte monumentale dorique toscane avec deux grands pilastres coiffés d'un simple fronton et ceinturés au sommet par des volutes¹²⁸. Cette forteresse est également le siège administratif de la Compagnie, ainsi en plus des casernes, des maisons des officiers, des magasins et l'infirmierie on retrouve, les maisons des officiers de la Compagnie. On retrouve aussi une poudrière, logée à l'intérieur du bastion Saint-Philippe, une

¹²³ Cité dans, López Hernández, Ignacio, Op.cit., 2009, pp. 147-168.

¹²⁴ *Au sieur de La Broue au sujet de sa mission dans la ville de Saint-Domingue, d'un dessin de Vauban relatif aux fortifications de l'île Saint-Louis*, 5 avril de 1702, ANOM, COL B 24, fols. 387r-388r.

¹²⁵ Dans Archives Nationales d'Outre-Mer Aix en Provence, Dépôts des Fortifications des Colonies *Profils du dernier Projet de la Fortification de L'isle S. Louis*, ANOM, 15DFC869A.

¹²⁶ ISPAN, « Le fort Saint-Louis à Saint-Louis du Sud » dans *Bulletin de L'ISPAN*, n° 15, aout 2010, p. 12.

¹²⁷ Lopez H. Op.cit,2009

¹²⁸ *Élévation de la porte d'entrée du fort St-Louis*, 1704, ANOM, 15DFC825C.

boulangerie, d'énormes citernes d'eau de pluie, une salle d'armes, une chapelle équipée d'un logement pour son aumônier.

En 1748, le fort Saint-Louis était lourdement armé de 72 canons et de 4 mortiers. Après près d'un demi-siècle sans histoire, cette forteresse, est jugée inexpugnable par la qualité de sa conception. Le 19 mars 1748, à une heure de l'après-midi, le vice-amiral anglais Charles Knowles, à la tête d'une escadre composée de sept vaisseaux, d'une frégate et de trois corvettes projette une attaque par la grande passe contre la forteresse de l'île Saint-Louis. Après une heure et demie de tirs, la forteresse commandée par Louis-Marin Buttet de la Rivière capitule et signe la reddition de la place. Les Anglais emportent son artillerie à la Jamaïque et fait exploser les bastions et les courtines causant 13 brèches dans le mur d'enceinte¹²⁹.

Après défaite de la Forteresse de Saint-Louis, d'autres réflexions sont à la base d'un nouveau plan de défense. Il est prévu d'ériger tout autour de la baie de nouvelles places fortes en appui à la forteresse. Ainsi, la batterie Saint-Éloi a été construite à la Pointe des Mangles en 1753. Elle est située au nord du fort des Oliviers et à 40 m au-dessus du niveau de la mer le site est muni de 11 pièces de 36 et 2 mortiers. Le fort des Oliviers a été érigé en 1754 sur le littoral de la baie de Saint-Louis par l'ingénieur M. Dubois, comme appui militaire à celui du Fort St-Louis contrôlant la grande passe de la baie. La prise du fort Saint-Louis, unique défense de la ville, par les Anglais révèle la faiblesse de la stratégie défensive de Saint-Domingue. Au cours de cette période transitoire la défense des ports se repose sur l'appui mobile d'une escadre appuyer par une défense terrestre non conditionner. En effet, sur un territoire de plus de 3 000 kilomètres de côtes percées d'une interminable succession de Criques, de baies et d'anses, la flotte de défense couvrant simultanément divers points s'est révélée inopérante. La prise du fort Saint-Louis démontre l'importance de fortifier systématiquement les villes, et de rendre la défense terrestre plus autonome. Ainsi, la Métropole opte pour la construction d'ouvrages de défense terrestre, et le fort des Oliviers, à la Pointe de la Compagnie, fut achevé en 1754. L'exécution de ce plan de défense a été abandonné, cependant le fort des Oliviers a été construit : la ville de Saint- Louis perdit de son importance au profit de la ville côtière des Cayes-du-Fond (Les Cayes), située plus à l'Ouest, et qui, adossée à une riche plaine sucrière, ne cessa de gagner en prospérité durant toute la seconde moitié du XVIIIème siècle.

¹²⁹ Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « Le fort Saint-Louis à Saint-Louis » dans *Bulletin de L'ISPAN*, n° 15, aout 2010, p.12.

Conclusion du Chapitre IV

Le système de fortification de Saint-Domingue est construit sur une longue période (1640-1803) qui peut être divisée en deux. D'abord la période précaire (1640-1748), dans laquelle les forts sont érigés pour contrecarrer les pirates. Ensuite une période moderne dans laquelle les forts sont issus de réflexion académique et font partie d'un système de défense discuter et approuver par la métropole. Le système de défense de Saint-Domingue présente une double caractéristique il est mi-statique et mi-mobile.

En effet, pour assurer le convoi des navires commerciales, la colonie dispose d'une flotte ou de quelques frégates pour les escorter en lieu sûr. Les vaisseaux marchands en route vers les ports de France sont soumis continuellement aux abordages des flibustiers ou à la saisie par les navires des flottes portugaises, espagnoles et anglaises. En conséquence, elles accompagnent les convois de navires-marchands jusqu'au débouquement des îles Turcs and Caïcos et se déplaçaient au gré des besoins d'intervention. Cependant, cette stratégie se révèle fragile, en 1748, l'attaque du fort Saint-Louis va pousser les ingénieurs français à renforcer la défense terrestre par la construction des sites fortifier en réseau. Par ailleurs, pour renforcer la défense maritime, une base navale a été construite à la baie de Bayaha.

CHAPITRE V
ANALYSE ET PROPOSITION D'UN SYSTÈME DE GESTION ET DE SAUVEGARDE
POUR LA VALORISATION DU SYSTÈME DE FORTIFICATION DE SAINT-DOMINGUE

La lutte pour la conservation, le sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et naturel prend de plus en plus d'ampleurs à travers le monde. Depuis, la rédaction de la Charte de Venise en 1964 et la Convention pour la Protection du Patrimoine Culturel et Naturel de 1972, de plus en plus, de pays et d'autres acteurs prennent conscience de la fragilité du patrimoine. Ainsi, des arrêtés des conventions, des chartes, des protocoles, des lois, ont été réalisés pour la protection des biens culturels matériels et immatériel et du patrimoine naturel. Ces avancées sont le résultat des efforts accomplis dans ce champs. En effet, des institutions internationales et nationales ; des associations et autres acteurs intéressés se sont engagés à former et sensibiliser les gens sur le danger que concourent les différents types de patrimoine. Ils prônent des mesures de sauvegarde et de protection juridique. Cependant, les menaces sont toujours présentes et prennent des formes variées, ainsi leurs réponses doivent être réfléchies amplement et toujours à jour. Les causes et les menaces de destructions des biens et sites culturels et patrimoniaux sont innombrables, elles sont à la fois d'origine anthropique et naturel, elles ne cessent de croître avec la mondialisation et la fragilisation de la nature. En dépit, des dispositions et engagements prises le patrimoine est toujours menacé. Ainsi, ce travail veut porter un regard sur les différentes menaces et sur l'état de la protection du Patrimoine culturel en Haïti notamment le système de fortification français en Haïti.

The struggle for the conservation, safeguarding and protection of cultural and natural heritage is gaining momentum around the world. Since the drafting of the Venice Charter in 1964 and the Convention for the Protection of Cultural and Natural Heritage in 1972, more and more countries and other actors are becoming aware of the fragility of heritage. Thus, conventions, charters, protocols, and laws have been established for the protection of tangible and intangible cultural goods and natural heritage. These advances are the result of the efforts made in this field. Indeed, international and national institutions, associations and other interested actors have committed themselves to educate and raise awareness about the danger that the different types of heritage compete. They advocate measures of safeguarding and legal protection. However, the threats are always present and take various forms, so their responses must be thought through and always up to date. The causes and threats of destruction of cultural and patrimonial goods and sites are innumerable, they are both of anthropic and natural origin, they do not cease to grow with the globalization and the fragilization of the nature. In spite of the measures and commitments taken, the heritage is always threatened. Thus, this work wants to take a look at the different threats and the state of protection of cultural heritage in Haiti, particularly the French fortification system in Haiti.

5.1 HISTOIRE ET MÉMOIRE EN HAÏTI : APPROPRIATION ET REFUS DU PATRIMOINE

Une société ne peut exister, se représenter, se percevoir comme une entité cohérente qu'à condition d'avoir un certain nombre de significations imaginaires sociales en commun. C'est-à-dire une multitude d'éléments qui donnent du sens à l'existence de la collectivité, à son passé, à son avenir, à ses espoirs et à ses craintes : valeurs, normes, interdits, tabous, héros, ennemis, peurs, angoisses, vérités, mensonges, choses à faire et à ne pas faire, choses à dire et à ne pas dire. Parler de significations imaginaires, c'est parler des significations qui n'existent pas en tant que telles, mais seulement dans un système symbolique auquel on donne du sens ensemble, collectivement, quotidiennement. Ces symboles tels qu'ils sont doivent être transmis de génération en générations aussi honteux et douloureux qu'ils peuvent-être. Alors, le patrimoine qu'il soit tangible ou intangible constitue ce ciment qui rappelle constamment une existence dans lequel un groupe manifeste son appropriation ou son refus. Ainsi, transmettre ces valeurs symboliques permet de renforcer l'identité collective.

Le patrimoine embrasse la valeur et la mémoire des faits du passé en vue de consentir une plus grande compréhension du présent et la construction du futur. Il fournit les outils permettant d'appréhender, d'analyser, de comprendre le passé. Transmettre le patrimoine permet de poursuivre des objectifs de pédagogie et de sensibilisation, d'information et de formation. De favoriser, principalement auprès des jeunes générations, la réflexion critique, le développement d'une citoyenneté responsable et la promotion des valeurs démocratiques. Les cadres collectifs participants à la transmission et à la protection du patrimoine permettent de pointer du doigt que celle-ci est un enjeu de civilisation. Ces cadres permettent de faire passer d'hier à aujourd'hui, un corpus de connaissances, de valeurs ou de savoir-faire qui vient asseoir ou bouleverser l'identité d'un groupe. Il y a derrière la transmission l'idée symbolique de (transmettre le flambeau) pour le meilleur ou pour le pire. Cette transmission donne à la communauté sa raison d'être, d'espérer ou au contraire de douter d'elle-même.

Cet héritage culturel, qui s'exprime par les œuvres du passé est une construction de chaque génération. Il est une caractéristique humaine. La survie de ce passé se repose sur ce que l'homme transmet sous des formes orales ou plastiques à d'autres humains l'expérience culturelle qu'il a de la vie. Cela-dit, l'héritage culturel n'est pas légué grâce à des réflexes instinctifs inscrits dans les gènes mais grâce à un apprentissage ou une chaîne réflexive qui

adapte chaque connaissance acquise à la situation particulière de l'instant. Les héritages culturels des sociétés anciennes et traditionnelles sont nécessaires à la survie des groupes ¹³⁰.

La transmission d'un héritage culturel est pédagogique car le patrimoine nous permet de raconter le temps passé et servent à la communication sociale et souvent religieuse nécessaire à la dynamique des sociétés humaines ¹³¹. Si l'expression « héritage culturel » peut signifier l'ensemble de ce qui est transmis consciemment et inconsciemment par les hommes depuis leur apparition sur terre, la notion de patrimoine, telle qu'elle est couramment utilisée aujourd'hui, s'élabore pendant le Siècle des lumières et acquiert sa force juridique pendant le 19^e siècle.

Le patrimoine est indissociable d'une relation particulière avec le passé. D'autre part, sous l'effet d'un double souci scientifique et identitaire, il s'est considérablement spécialisé et ramifié. Ainsi, le singulier du patrimoine a généré une pluralité de regards. Ceci produit désormais la dynamique d'un concept qui abrite les patrimoines immobiliers ; architectural, archéologique, agricole, maritime, végétal, industriel, urbain, scientifique, génétique, ethnologique, linguistique, religieux. Si le patrimoine concerne le passé, il est aussi et surtout une question d'avenir qui passe par le présent de la réflexion et de l'action¹³².

Le discours construit tout autour d'un patrimoine est dynamique, il est fait par et pour une communauté, cependant si ces valeurs ne sont pas transmises, le discours disparaît ainsi que le sens et la valeur symbolique porter par le patrimoine. Comment transmettre ces valeurs et par quels moyens ? D'abord, il est à souligner que la notion de transmission de mémoire, renvoie souvent à des axes de réflexion non distinctes. En effet, la transmission peut être vue comme : un processus ou un mécanisme, par lequel un certain nombre d'informations transitent. C'est le fait de transmettre, ce qui peut être appelé la transmissibilité. Il y a derrière, l'idée d'une translation, d'une communication dans le sens du passage d'une information issue d'un individu ou d'un groupe transmetteur vers un ou plusieurs sujets récepteurs. Mais, elle peut avoir le sens comme le contenu des éléments qui transitent (une connaissance, un savoir, une information) qu'ils soient de type informationnel, ou encore biologique, voire souvent symbolique.

Alors, la transmission de la mémoire constitue une passerelle dans laquelle circule le sens du passé à travers le discours construit sur les symboles c'est-à-dire le patrimoine. Ainsi,

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Babelon, Jean-Pierre, et Chastel, André, *La notion de patrimoine*, Paris, L. Lévi, 1994, pp.13-26, 27-48.

¹³² Limouzin, Jacques et Icher, François, *Regards sur le patrimoine*, Montpellier, CRDP Académie de Montpellier, 2008, p. 66.

pour comprendre l'importance du patrimoine, de la mémoire et de l'histoire dans une société, il faut identifier et analyser les vecteurs de transmissions. La théorie de la conventionnalisation sociale, supporte que la transmission de mémoire se fait par deux grands axes. D'abord, par la manière puis la matière de la transmission. La matière de la transmission renvoie au contenu transmis qui est orienté par les biais sociaux du groupe, sa culture matérielle, institutionnelle et symbolique. La manière de la transmission est son expression autrement dit, la transmission de la mémoire possède un aspect social¹³³.

Alors, on dénombre quatre grands vecteurs de transmission¹³⁴.

- 1) **La transmission autobiographique** : Celle qui repose sur une mémoire essentiellement privée, constituée de souvenirs personnels ou familiaux qui laissent des souvenirs durables. Ce type de transmission, recouvre une mémoire personnelle qui entretient des liens avec la mémoire collective ;
- 2) **La transmission institutionnelle** : les sociétés, les communautés ont leurs propres modes de transmission qui sont censés garantir une certaine : « Éthique du souvenir ». Il s'agit d'établir ce dont : « on doit se souvenir » collectivement. Ici, la transmission est normative. Certaines institutions prestigieuses ont comme raison d'être de garantir la transmission de la mémoire sociale : les archives, les musées, les mémoriaux, les enjeux sont forts ;
- 3) **La transmission collective ou plurielle** : Ici « les hommes se souviennent en tant que membres du groupe »¹³⁵. Des histoires collectives, plurielles, douloureuses, parfois honteuses. Des lieux où s'affrontent les identités mises à mal, mises en cause dans et par l'histoire, des transmissions délicates, difficiles. Ainsi, des associations de souvenirs regroupent et concentrent les derniers témoins de l'Histoire qui se retrouvent autour de pratiques commémoratives et revendiquent leur identité ;
- 4) **La méta-transmission** : C'est la transmission médiatique qui peut être également qualifier de transmission de masse. Elle mérite d'attirer une attention particulière car

¹³³ Debray, R. *Transmettre*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1997, p.18.

¹³⁴ Op.cit. Valérie Haas (2009).

¹³⁵ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Albin Michel. (1925) (1994), p.36.

elle exerce elle aussi, une forte pression et influence sur la construction ou reconstruction des souvenirs dans le présent et pour l'avenir.

Les vecteurs de transmissions permettent d'être conscient de l'importance accordée à ces monuments, sites et patrimoines. Nous partons d'un constat que le patrimoine militaire construit pendant la colonisation est en état d'abandon. Plus loin on peut constater qu'ils ne représentent pas les patrimoines uniques dont leurs prises en charges sont brinquebalées. Certains auteurs avancent que le rapport entretenu par le peuple haïtien avec la mémoire du passé demeure l'une des causes de cet abandon.

L'état d'abandon des sites depuis décennies constitue une menace contre la valeur symbolique et le sens construit et porter par ces monuments et patrimoines dont la disparition physique peut inciter l'oubli collectif. En fait, le monument ne porte pas que des valeurs esthétiques, mais par sa représentation symbolique il constitue un ciment social, alors il est peine de voir l'état dégradant dans lequel se trouve ces témoins historiques qui graduellement sont dépourvus de sens. La destruction des biens culturels et des monuments constitue un acte attentatoire contre les fondements de l'État. Peut-on attribuer cet état de fait à une complexité de l'héritage culturel haïtien ou bien c'est le signal d'un rejet collectif du discours constituer autour de ces monuments ?

En 1992, le directeur des archives nationales de l'époque (Jean Wilfrid Bertrand), a souligné avec intérêt que : « Le patrimoine culturel et la mémoire des lieux sont des notions quasi-inconnues de la majorité de la population haïtienne¹³⁶ ». À côté de cette forme d'ignorance, on assiste à une dilution de l'identité culturelle de plus en plus ébranlée par la situation politique, par les changements économiques, et sociaux, par la migration, vers des zones urbaines ou carrément à l'extérieur du pays.

Le sociologue haïtien Laennec Hurbon poursuit dans la même lignée que le directeur des Archives en ces mots :

Il n'est pas trop tôt pour prendre conscience que notre mémoire est largement entamée et qu'elle s'en va comme la terre de nos montagnes emportée par les torrents. Une autre forme d'érosion moins visible et plus insidieuse nous laisse aujourd'hui un Haïti qui rétrécit jusqu'à n'être plus qu'une peau de chagrin chaque fois que nous passons à côté de nos traces sans nous en

¹³⁶ Avierl, Carlo Celius « Haïti, Histoire Mémoire et Patrimoine » dans *Cahiers des Anneaux de la mémoire*, Nantes, n° 6, 2004, .p.40.

apercevoir. Plus nous ignorons notre mémoire, plus notre avenir nous paraît incertain et plus nous nous en enfonçons dans un désespoir par rapport à nous-mêmes¹³⁷.

De ce fait, il nous conseille par ces propos : « Il faut nous remettre sur le chemin de notre mémoire, à la recherche de nos archives, des traces de notre histoire et pour lui c'est une tâche que tous ceux qui travaillent à notre reproduction comme peuple¹³⁸ » c'est-à-dire, de tous ceux qui ont une responsabilité dans le champ de l'éducation, de l'enseignement de l'histoire, de la sauvegarde du patrimoine, dans le développement du tourisme ne peuvent pas en principe contourner. On comprend alors l'importance des vecteurs de transmission comme moyen de communications qui relie les générations. En fait, les sites ne manquent pas, on les trouve un peu partout, ils sont là en silence et périssent à petit feu, alors peut-on avancer que le peuple a mal de son passé ? À cette question le docteur Jean Ronald Augustin répond en ces mots : « Il en ressort qu'un traumatisme collectif consécutif au colonialisme représente une charge pour le peuple qui n'arrive pas à se libérer des douleurs subies. Il n'assume pas pleinement son identité, comme s'il est condamné à une dépossession culturelle¹³⁹ ». En fait la mémoire de l'esclavage et l'ensemble de cet héritage constitue un poids lourd dans notre passé et de nombreuses études montrent que c'est un passé complexe.

Plus loin Laennec Hurbon, pense qu'aussi lourd qu'il soit, nous devons l'affronter :

Penser cette part de nous-mêmes n'a rien à voir avec un certain passéisme, c'est bien au contraire tenter de renouer avec ce qui a été à la genèse de notre nation et de notre quête de libération par rapport à ce passé d'esclavage dont les séquelles sont encore bien vivaces dans la vie quotidienne. Et il invite à ne pas réduire notre patrimoine à ce que, comme État, nous en avons fait parce qu'il est en vérité plus vaste et il attend d'être remis en valeur et à l'honneur, d'être reconnu et assumé non comme un aspect marginal de notre vie de peuple, mais comme une source vive de notre culture, parce qu'il nous parle des Lieux d'inscription de notre histoire et nous offre les repères qui soutiennent notre identité¹⁴⁰.

¹³⁷ Lerebours, Michel Phillipe, *Esclavage mémoire et patrimoine. Vestiges d'habitations sucrières de la Région de Port-Au-Prince*, Port-au-Prince, Comité national haïtien de la Route de l'esclave, 1999.

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Jean-Ronald Augustin, *L'esclavage en Haïti. Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation*, Laval, Presse de l'Université Laval, 2020.

¹⁴⁰ Cité dans Avierl C., Op.cit. 2004.

Nous ne contestons pas que le poids de l'héritage culturel notamment la mémoire de l'esclavage constitue une entrave. Cependant, comme nous l'avons souligné, il n'y a pas que les sites ayant rapport avec le passé colonial qui ont été abandonnés. Alors, nous pensons qu'il existe d'autres causes aussi profondes que le rapport entretenu avec le passé. Mais, avant d'aller plus loin, il faut rappeler que la démarche suivante consiste à faire une proposition de mise en valeur de l'héritage militaire de la période coloniale française. Alors, nous avons constaté que la majorité de ces sites sont en état d'abandon et que les projets de restaurations réalisés n'ont pas permis un développement durable dans la communauté ni la sauvegarde du site. À travers, les documents consultés et cités dans le texte, les explications font état d'un lien douloureux qui existe avec le passé colonial. Sans contester cette assertion, mais nous pensons qu'il existe d'autres explications. Alors, avant même de faire une proposition de mise en valeur, il convient de comprendre comment l'on conçoit la Culture en Haïti. La manière dont on organise l'institution culturelle est un miroir qui reflète l'importance accordée à ce secteur. La réussite d'un projet culturel émane de la conception qu'on a de la culture. À travers les vecteurs de transmissions nous allons tenter de comprendre l'évolution du patrimoine en Haïti, sa gestion et sa protection ne joue pas un rôle clé. En effet, si le patrimoine est un discours construit sur le passé il revient aux institutions publiques en charges d'orienter et de gérer le patrimoine. C'est pourquoi, les institutions publiques sont priorisées dans ce travail.

5.1.1. Évolution du concept de patrimoine en Haïti

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7.3 sur l'échelle Richter a dévasté la capitale/ville principale d'Haïti faisant ainsi plus de 200 000 morts, 300 000 blessés et 1,5 millions de sans-abris¹⁴¹. Cette catastrophe, n'a pas seulement emporté la vie et les biens du pays, le patrimoine bâti témoignage de l'histoire et de la mémoire du peuple haïtien a été sévèrement affecté. Ce séisme marque, pour bien des raisons, un brusque et décisif tournant dans la vie autant par l'étendue et l'ampleur du désastre en pertes de vies humaines, la destruction du cadre physique que par la disparition soudaine de ses symboles politiques, administratifs et religieux en Haïti¹⁴². Durant ces 35 secondes fatidiques, la zone de Port-au-Prince a subi les plus grands dommages de son histoire. Ce cataclysme attire également,

¹⁴¹ Jambot, Steven, « Dix ans après le séisme en Haïti » dans *atelier des Médias*, Podcast, Mis en ligne le 11/01/20, consulté le 17/01/20 URL <http://www.rfi.fr/fr/emission/20200111-dix-ans-seisme-haiti-carel-pedre>.

¹⁴² ISPAN, « 35 secondes » dans *Bulletin De L'Ispan*, n° 9, 1er février 2010.

l'attention sur la fragilité du patrimoine haïtien et nous pousse vers une interrogation soutenue de la gestion des monuments, des sites et patrimoine culturel et naturel du pays.

Lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010, les centres historiques de Port-au-Prince, de Jacmel et de Léogane ont été saccagés et de nombreux bâtiments historiques ont été sévèrement endommagés ou détruits¹⁴³. Onze années plus tard, force est de constater que malgré les interventions des organismes étatiques dans la protection du patrimoine, la situation n'a pas évolué favorablement a lorsque le patrimoine constitue de plus en plus un facteur de développement économique et sociale. En dépit, des mesures conservatoires l'État demeure impuissant face à cette situation qui entraîne la perte physique et mémoriel des biens et héritages culturels. L'ensemble des héritages culturels liés à l'histoire de la colonisation dont le système de fortification française de Saint-Domingue, n'est guère épargné par cette dilution immesurable. Le récent séisme du 14 aout 2021 a détruit une grande partie du Fort des Oliviers et du Fort Saint-Louis, en attendant les rapports poste-désastre de l'ISPAN, les images et les vidéos disponibles montrent l'ampleur des dégâts. Aussi, c'est une grande perte pour le patrimoine haïtien, c'est aussi un signal de plus, de la très grande vulnérabilité de ces sites face aux cataclysmes. Une nouvelle fois ces monuments sont frappés de plein fouet alors que les dégâts causés par le séisme du de 2010 et le cyclone Mathew en 2016 n'ont pas été surmontés.

Comment redresser à cette situation en vue de préserver ce pan de l'histoire d'Haïti ? En vrai, de simples propositions de restauration et de mise en valeur ne peuvent que cacher la profondeur et le sens réel du problème. Il convient avant tout de porter un regard critique sur le mode d'organisation structurelle de la pensée (Cultures) en Haïti. À travers, une approche pyramidale, nous tentons de comprendre et de questionner le mode de gestion des biens culturels afin de répondre à cette question : que faire du système de fortification français en Haïti ? Ainsi, dans un premier temps, nous allons faire un rappel sur le concept Patrimoine et son évolution en Haïti. Puis, un rappel sur l'évolution de la protection juridique en Haïti.

L'idée du concept patrimoine dans son sens actuel est présent en Haïti bien avant la période de 1980. Cependant, il a connu différents changements avant sa forme définitive, il s'agit d'abord de la notion de Monument ensuite Monument historique et enfin le Patrimoine. En effet, la notion de monument est en circulation depuis la période coloniale (1625-1804). Il est pris dans le sens de monument intentionnel.

¹⁴³ Ibid.

Au cours, de la période nationale (1804) en plus d'être considéré comme un monument intentionnel, des œuvres ont pris le sens de monuments alors qu'à l'origine elles n'avaient pas cet objectif¹⁴⁴. Ceci marque le passage de Monuments à Monuments historiques. Ainsi, les lieux mémorables de hauts faits historiques sont appropriés comme des lieux et monuments historiques. Ils sont mobilisés comme source de fierté dans des discours pour éveiller le nationalisme et des monuments intentionnels sont également érigés.

Déclaration du roi Henry Christophe, le 29 novembre 1817, à l'occasion de la commémoration de l'évacuation du Cap par Rochambeau :

Haytiens, Voici le mémorable anniversaire de l'expulsion de l'armée française du territoire d'Hayti ! Quelles nobles idées ne doivent pas vous animer au souvenir de tant d'actions brillantes qui ont illustré et couronné nos armes de gloire ! Fort Labouque, La Tannerie, Trois-Pavillons, La Croix, Cardineau, Sainte- Suzanne, Les Ecrevisses, La Crête-à-Pierrot, Les Défilés du Dondon, Le Grand-Gilles, Le Bonnet, Le Pont-de-Pera, Blanchard, Petit Goâve, Aquin, Torbeck, Cagnet, Mazères, Haut-du-Cap, Vertières et tant d'autres lieux célèbres illustrés par la victoire, et où la renommée française s'est éclipsée devant la phalange victorieuse d'un peuple décidé à périr ou à conquérir la liberté et l'indépendance¹⁴⁵.

Le 31 octobre 1941 un décret-loi crée le Bureau d'Ethnologie, du coup, il modifie la loi du 23 avril 1940. Ce décret reconnaît au bureau toutes compétences en matière archéologique. C'est un organisme à vocation scientifique et culturelle placé sous la tutelle du ministre de la Culture et de la Communication. Le BNE est un centre de recherche et de documentation scientifique dans les domaines de l'anthropologie, de l'ethnologie et de l'archéologie.

Le BNE a pour mission d'identifier, de classer, de conserver les objets archéologiques retrouvés en territoire haïtien qui constituent une source précieuse de la culture des peuples ayant habité l'île. Il entreprend des études sur la société et la culture haïtiennes en vue d'une meilleure compréhension de l'homme haïtien. En gros, sa mission couvre deux champs scientifiques : l'archéologie et l'ethnologie.

¹⁴⁴ Cité dans Avierl C., Op.cit. 2004, p.40.

¹⁴⁵ Madiou T., Op.cit, 1988.

Le BNE a sept objectifs :

- 1) Protéger les grottes, les sites archéologiques, entreprendre leur investigation systématique et méthodique et assurer le contrôle de tous les travaux archéologiques ;
- 2) Procéder à l'inventaire, au classement, à la conservation des pièces ethnographiques et archéologiques ;
- 3) Étudier les comportements sociaux et culturels de l'homme haïtien dans les manifestations de la vie en société, sa situation linguistique, ethnique ainsi que les coutumes et traditions ;
- 4) Contribuer au développement et à l'enseignement des sciences anthropologiques, archéologiques ;
- 5) Publier les résultats des recherches du bureau et ceux des ethnologues haïtiens et étrangers ;
- 6) Collecter sur le terrain les matériaux nécessaires à la réalisation des études anthropologiques permettant de reconstituer les traits, les structures, les mécanismes de fonctionnement de la société et de la culture haïtiennes ;
- 7) Compiler, classer les recherches, les résultats de recherches anthropologiques et archéologiques concernant Haïti.

En revanche, ce n'est qu'en 1972 que le Service de Conservation des sites et des monuments historiques, dirigé par l'architecte Albert Mangonès a été créé. En 1979, le service des Monuments Historiques devient l'Institut de Sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Sa mission consiste donc à : dresser l'inventaire et de procéder au classement des monuments, des sites et des ensembles historiques de la République d'Haïti ; De réaliser des études de projets de protection, de restauration et de mise en valeur de monuments, de sites et d'ensembles historiques ; d'assurer la direction et le contrôle des travaux d'exécution de telles interventions ; D'aider à la promotion et au développement d'activités publiques ou privées visant à sauvegarder le Patrimoine National; De recueillir, traiter et diffuser toutes informations et documentations relatives au Patrimoine architectural et monumental, national et international.

On passe donc, sur le plan institutionnel, de la dénomination de monuments historiques à celle de patrimoine national. La notion de patrimoine n'est évidemment pas inconnue avant

cette date. Elle est en usage dans le domaine juridique au XIX^{ème} siècle. En créant cet institut scientifique et technique, l'État haïtien, fait le choix d'émanciper, la Conservation du Patrimoine de sa tutelle traditionnelle au Secteur Tourisme. Cependant, ce décret fondant l'ISPAN se base encore sur la loi de 1940, sans tenir compte des avancées de la Charte de Venise de 1964, et se conforme au système de classement en vigueur. Par ailleurs, la création de ces institutions porte en elles-mêmes les germes de leurs dysfonctionnements. En effet, le BNE a été créé quelques années après l'occupation Américaine (1915-1934) dans une période où le sentiment du nationalisme a été très fort et l'on cherchait une identité. De ce fait, sa mission a été moins technique que politique, il a fallu attendre jusqu'en 2007 pour voir la transformation de l'IERAH (Institut d'Études et de Recherches Africaines d'Haïti) en ISERSS. (Institut Supérieur d'Études et de Recherches en Sciences Sociales). Dans lequel on enseigne l'histoire de l'Art, Archéologie et le Patrimoine.

5.1.2. Protection juridique du patrimoine en Haïti

La législation haïtienne commence à s'intéresser sur la question du patrimoine à partir du code pénal de 1835 du gouvernement de Jean-Pierre Boyer. Des articles sont consacrés sur la préservation du patrimoine en prévoyant des sanctions contre le vandalisme. Cependant, la première législation haïtienne sur la question date de la publication de la loi du 27 juillet 1927 qui en son article 2 stipule :

Le domaine public est inaliénable et imprescriptible. Il consiste dans toutes les choses qui, sans appartenir à personne, sont, par une jouissance en commun, affecté au service de la société en général. Il se compose des chemins, [...], des monuments et souvenirs historiques et toutes les portions du territoire qui ne sont pas susceptibles d'appropriation privée ni de prescription. La manière de jouir du domaine public est soumise à des lois spéciales particulières de police¹⁴⁶.

Cette loi témoigne de la volonté de l'État de construire une politique de protection des monuments et souvenirs historiques. Toutefois, ce n'est qu'en 1930 que le président Stenio Vincent va tenter de faire appliquer cette loi. Le président Vincent organise alors une grande campagne de restauration des monuments historiques perçus comme ciment du tissu social haïtien dans le contexte de l'occupation américaine (1915-1934). En 1938, il commence à

¹⁴⁶ Moniteur des lundi 8 et jeudi 11 août 1927. Et Art.2 de la loi du 27 juillet 1927.

mettre en place des institutions culturelles, la même année il crée le musée et l'année suivante marque la création de la bibliothèque nationale.

La première loi sur le patrimoine en Haïti sur la protection des monuments historiques est promulguée le 23 avril 1940. En résumé, cette loi définit les composantes du patrimoine, les modalités de sa conservation, les procédures de classement et la mise en place des institutions de gestion. Ainsi, une commission a été créée dans chaque chef-lieu pour préserver les monuments.

Cette Loi crée une Commission des Monuments Historiques, définit les conditions de classement et de conservation des immeubles à valeur culturelle, prévoit un inventaire et la publication dans le Journal Officiel de la liste des biens classés. Dans son préambule, les considérations se divisent en deux groupes : le premier relatif à la perte imminente du « Patrimoine sacré de la Nation » ainsi qu'à l'urgente et l'impérieuse nécessité d'y remédier et le second relatif aux nécessités de développement du tourisme. Cette loi très complète tomba bien vite dans l'oubli : aucun inventaire ne fut exécuté, aucune liste ne fut jamais formée.

La loi de 1940 ne définit pas le monument historique. Cependant, elle a fixé tout en s'inspirant des lois françaises de l'époque le mécanisme du classement de ces dits biens culturels. On entend par « classement », la reconnaissance d'intérêt public qui concerne plus spécifiquement l'art et l'histoire attachés aux biens culturels. Il constitue de fait une servitude d'utilité publique. Ainsi l'objet classé reçoit par arrêté un statut juridique destiné à le protéger.

Parmi les effets découlant de ce classement décrit dans la loi de 1940, est prévu que le bien classé est exempt de paiement de droits au profit du trésor public, qu'il sera publié dans le Journal Officiel et enfin cadastré comme biens du domaine public de l'État. En outre, ladite loi dispose également que le bien privé, présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique sera inscrit dans un registre de l'Administration générale des Contributions. De plus, elle interdit d'entreprendre des travaux, sans autorisation du Conseil des Secrétaire d'État (correspondant actuellement au Conseil des Ministres).

Le classement d'office d'un bien culturel privé implique, avec un délai de trois mois à partir de la publication dans le Journal Officiel de la République, son intégration au domaine public. Le Conseil des Secrétaire d'État fixe l'indemnité à laquelle a droit le propriétaire et en cas de contestation, il sera procédé à l'expropriation, pure et simple. Cette disposition qui

voulait que tout monument historique classé tombe dans le domaine public de l'État devait constituer la grande difficulté pour son application.

En 1987, une nouvelle Constitution est votée. Elle stipule dans son article 215 :

Les richesses archéologiques, historiques, culturelles et folkloriques du Pays de même que les richesses architecturales, témoin de la grandeur de notre passé, font partie du Patrimoine National. En conséquence, les monuments, les ruines, les sites des grands faits d'armes de nos ancêtres, les centres réputés de nos croyances africaines et tous les vestiges du passé sont placés sous la protection de l'État¹⁴⁷. »

Un décret de loi ne devait pas tarder à « déterminer pour chaque domaine les conditions spéciales de cette protection ». Cependant, les sanctions prévues par la loi sur la protection du patrimoine sont disproportionnées par rapport à la réalité. En effet, le 12 mai 1989, le Gouvernement militaire dirigé par le général Prosper Avril promulgue un décret qui crée un organisme autonome de consultation doté de la Personnalité morale, dénommé : Commission Nationale du Patrimoine. Ce décret permet d'apercevoir la large prise de conscience sur la diversité et l'importance de notre patrimoine. D'autant plus qu'il a touché l'un des principaux problèmes la jonction des institutions qui gèrent le patrimoine en Haïti.

En résumé cette tour des institutions publiques et des lois sur la protection du patrimoine montre d'une part que des progrès ont été consentis pour protéger et sauvegarder le patrimoine haïtien à travers les missions fixées aux institutions sous la tutelle du ministère de la Culture. D'autre part, ces missions ne peuvent être concrétiser en raison du manque de moyen. En effet, dans l'exercice fiscale 2017-2018, sur un budget estimé à 144 milliards de gourdes, soit 2,2 milliards de dollars américains, le ministère de la Culture a bénéficié un montant de 1.38 milliard de gourdes¹⁴⁸. Ce budget est nettement insuffisant pour entreprendre des travaux de restauration des sites ou des travaux de mises en valeur. L'application des lois sur la protection du patrimoine se révèle inadaptées aux fonctionnements de la société.

¹⁴⁷ Moïse Claude, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti, Tome II (1915-1987), de l'occupation à la dictature Macoute*, Éditions CIDIHCA, Montréal, 1990.

¹⁴⁸ Le Nouvelliste « La répartition du nouveau budget vue par Kesner Pharel » mis en ligne le 29/09/2017 consulte en janvier 2021. URL: <https://lenouvelliste.com/article/177092/la-repartition-du-nouveau-budget-vue-par-kesner-pharel>.

Face à la précarité du pays, le secteur culturel n'a pas été la priorité de l'État centrale, tandis que la Culture peut générer de la richesse et le développement dans un pays. De notre point de vue, la raison de l'abandon du secteur culturel est son faible taux de production de devise dans le portefeuille de l'État, car les projets culturels ne permettent pas des externalités positives. Nous pensons également que la culture est vue comme élément pour renforcer l'identité nationale à travers la restauration des symboles, des mythes fondateurs et l'organisation des festivités traditionnelles et carnavalesques. Cette conception de la culture est peut-être l'une des causes de l'état dégradant de monuments historiques et patrimoine. Alors, nous pensons qu'une nouvelle approche de la culture peut redynamiser le secteur et entraîne une meilleure sauvegarde et valorisation des sites et patrimoines.

5.2. ÉCONOMIE DE LA CULTURE : LE PATRIMOINE COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'émergence et la diffusion d'une vision économique de la culture résultent du développement général des schémas économiques de perception de la réalité sociale. Historiquement, ce mouvement est apparu dans les années 1960, aux États-Unis, autour d'économistes comme William Baumol et Bowen. Il se forme en France à partir du début des années 1980¹⁴⁹. Cependant, avant cette approche le rapport Culture et Économie était en opposition. En effet, pour Adam Smith, la culture est un bien public, elle porte sa contribution à l'éducation. Smith n'a pas développé le rapport de la culture et l'économie, il a surtout utilisé cette approche de la Culture pour comparer les systèmes éducatifs anglais et écossais¹⁵⁰. Pour Marx : « la valeur des œuvres d'art constitue une exception évidente à la loi de la valeur-travail, encore que l'on puisse admettre que dans leur premier âge leur valeur puisse correspondre à leur coût de production, lien voué à disparaître »¹⁵¹. Plus loin, Schumpeter voit la créativité Artistique comme quelque chose de transcendantal par rapport à l'innovation Économique. Selon lui : « la véritable création peut être définie comme le passage d'une norme à une autre norme, de telle sorte que cette transition ne puisse en rien être ramenée à des mouvements successifs à la marge¹⁵² »

¹⁴⁹ Benhamou, Françoise, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 1996.

¹⁵⁰ Greffe, Xavier, « Introduction : l'économie de la culture est-elle Particulière ? » dans *Dalloz Revue d'économie Politique*, vol. 120, 2010, p.34.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid.

L'appréhension économique des questions culturelles et le rapprochement entre économie et culture est contemporains et suscite des débats et réflexions et appréciation contradictoire. Cependant, pour expliquer son développement fulgurant, Vincent Dubois (2001) avance trois facteurs parmi ceux qui les ont rendus possibles, d'abord il souligne le fait de l'expansion de la science économique, puis les conditions du développement de la politique culturelle de l'État et enfin les transformations intervenues dans le fonctionnement du champ culturel¹⁵³.

En ce qui concerne le patrimoine comme élément de la Culture, nous avons porté notre regard sur l'évolution du concept patrimoine et sa récupération par l'économie. Christian Barrère identifie trois temps dans l'évolution du patrimoine qui sont :

- 1) Le premier temps est celui de la formation progressive de la notion de patrimoine, dans une période de « préhistoire » du patrimoine. Le terme de patrimoine, est fondé sur l'idée que le passé lègue au présent des monuments et œuvres remarquables méritant d'être protégés et qu'ils sont désormais la propriété collective de la Nation ;
- 2) En deuxième lieu le patrimoine est instrumentalisé comme vecteur d'identité, affirmée puis contestée.
 - a) La nouveauté radicale qui fonde la relation patrimoine identité est de mettre en présence deux ensembles, d'un côté le patrimoine, de l'autre le peuple.
 - b) Le patrimoine acquiert une valeur historique qui a aussi une composante affective (l'histoire glorieuse de nos ancêtres suscite l'émotion.). La valeur historique ouvre sur sa fonction pédagogique
 - c) Il permet à la collectivité de prendre conscience de sa spécificité, au milieu des autres nations et peuples. Il permet aussi de prendre conscience d'une spécificité collective, donc partagée et, par là même, facteur d'unité.
 - d)) En second lieu, par différence avec des valeurs passées et bannies. C'est pourquoi le vandalisme participe à la vie du patrimoine puisqu'il délimite les contours d'une unité en excluant d'autres valeurs et leurs symboles.
- 3) Patrimoine comme ressource économique

¹⁵³ Dupuis, Xavier, Rouet, François, *L'économie au risque de la culture, Économie et culture. Les outils de l'économiste à l'épreuve*, Paris, La Documentation française, 1987.

La valeur économique du patrimoine apparaît dès la Révolution française autour de l'idée selon laquelle les monuments historiques ont une valeur économique parce qu'ils constituent des modèles pour l'industrie et parce qu'ils permettent d'attirer des visiteurs¹⁵⁴.

Nous pensons que la conception de la culture en Haïti s'arrête au deuxième temps, qui conçoit le patrimoine comme un facteur de renforcement de l'identité à lorsqu'aujourd'hui le secteur culturel constitue un facteur de développement pour beaucoup de pays. Alors, il est important que les nouveaux projets culturels aillent au-delà de la restauration, mais prennent en compte une approche économique de la culture. En effet, l'économie de la culture est une thématique économique, consistant à s'intéresser et à étudier les aspects et les politiques économiques liés à la culture et aux institutions culturelles.

Le patrimoine dans sa perception actuelle est d'abord défini comme la richesse culturelle d'un groupe, d'une communauté, souvent nationale avant d'être défini comme objet de consommation. L'approche de l'économie culturelle n'est pas sans risques pour la protection et l'authenticité du site en question. Cependant, c'est un moyen de rendre le secteur culturel plus indépendant et d'entreprendre plus de projet de développement¹⁵⁵. Le rapport entre culture et économie demeure un défi. Stuart Cunningham propose trois approches pour analyser le lien entre culture et économie¹⁵⁶.

Cunningham avance que : « La première version, la plus traditionnelle, consiste à considérer que la culture est un secteur de l'économie, mais un secteur particulièrement fragile¹⁵⁷ .» en effet, plusieurs arguments surgissent pour montrer la fragilité du secteur culturel en particulier les problèmes d'insuffisance des gains de productivité relativement à l'évolution des coûts de production, ce qui nécessite pour ce secteur fragile de trouver les moyens de légitimer les transferts de fonds à son profit. Pour justifier de tels transferts, il faudra souvent souligner que la culture produit des valeurs sociales, ce qui constitue un exercice périlleux.

Il avance une autre approche dans laquelle il affirme que :

¹⁵⁴ Barrère, Christian, et Al., *Réinventer le patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2004.

¹⁵⁵ Dans le contexte d'Haïti qui est un pays sous développé l'économie de la culture peut contribuer à des externalités positives pour la communauté et pour l'état.

¹⁵⁶ Stuart Cunningham et al, *Cultural economy the shape of the field*, X Sage, The Cultural Economy, éditions Sage, 2008.

¹⁵⁷ Ibid.

La culture est toujours un secteur de l'économie, mais un secteur non pas fragile mais au contraire très prometteur. Pourquoi ? Selon l'idée, très en vogue dans les années 1980 et 1990, le secteur est à forte densité de main d'œuvre (labour intensive), et plus précisément le nombre d'emplois de qualité et bien rémunérés y serait potentiellement important. Dans certains pays européens, plutôt que de penser la culture par secteurs (le théâtre, l'opéra...), c'est la notion d'industries culturelles qui est cependant ici devenue dominante. Cette conception est également liée à l'émergence du thème des industries créatives. L'approche est en particulier devenue le paradigme d'analyse de la culture au sein des institutions européennes, la créativité représentant l'aspect innovant des industries culturelles¹⁵⁸.

La troisième approche va à l'encontre des deux autres, elle consiste à dire que la culture n'est pas un secteur de l'économie, mais qu'elle en constitue une dimension comme terreau de la créativité, de l'économie créative, et que c'est au prisme de l'économie créative qu'elle doit être considérée. À travers les institutions étatiques responsable de la gestion de la culture en Haïti, il est opportun de redéfinir une nouvelle approche de la culture qui prône l'économie culturelle. Certainement, il y a d'autres difficultés qui empêchent le bon fonctionnement des institutions en Haïti, les lois pour la protection du patrimoine sont désuètes ; les collectivités territoriales ne sont pas suffisamment impliquées dans la gestion des sites. Justement, c'est par une nouvelle vision de la culture à travers un plan d'action qu'il est possible de réguler le secteur. C'est, alors que la protection des sites fortifier peuvent être vu comme un tout cohérent dans lequel les projets doivent respecter les besoins réels de la communauté au-delà de la sensibilité des décideurs.

5.2.1 L'apport de l'économie à la Culture

En 2013, la production culturelle de la France est évaluée 130 Md€, soit une valeur ajoutée de 58 Md€ pour une année. La valeur ajoutée du patrimoine sans l'activité intermédiaire s'élève à 8 Md€. En vrai, l'application de cette approche culturelle peut être une solution à la crise économique et sociale que traverse Haïti. C'est aussi une source d'emplois et de création de richesse. La dépense publique en faveur du Patrimoine en 2010 en France s'élève entre 680 et 760 M€. Le budget pour la restauration du Patrimoine pour la même année s'élève à 227 M€. Le patrimoine joue un rôle social déterminant il génère environ 500 mil emplois en France pour

¹⁵⁸ Ibid.

la même année¹⁵⁹. Le développement du secteur culturel encourage la multiplication des industries créatives qui jouent un rôle important dans la mise en tourisme des sites¹⁶⁰. En effet, l'apparition récente des industries créatives suscite l'intérêt des économistes, des statisticiens, des spécialistes de la culture et des décideurs politiques, cet acte constitue une prise de conscience croissante du potentiel économique de ces dernières et de leur rôle dans la protection de la diversité culturelle sur le marché. Le concept d'industrie créative dans la définition des politiques publiques reste encore très récent et tous les gouvernements ne sont pas encore persuadés de l'intérêt de traiter spécifiquement ce secteur¹⁶¹.

La situation sanitaire mondiale touchée par la pandémie Covid-19, a grandement impacté ce travail de recherches. Les enquêtes et les entrevues prévues n'ont pas eu lieu ce qui constitue en soit une faiblesse. De ce fait, il est difficile de définir sans un échantillon acceptable ce que veut les populations voisines des sites en question. Cependant, le fait d'avoir fréquentés ces sites pendant plusieurs années nous permet d'identifier certains problèmes et de proposer un projet commun. Par ailleurs, les visites des sites patrimoniaux en France (Château de Vincennes, Château de Chantilly, Château de Versailles, le système de défense du vieux Port de Marseille) ; en Italie la visite de différents sites patrimoine (mur fortifié de Padoue, visite à Milan, Rome, Venise, Florence) au Portugal nous avons visité des sites patrimoine de (Mourão, château d'Evoramonte, le château de Estremoz) nous ont permis d'établir une différence dans la gestion des sites. La différence ne se trouve pas que dans l'esthétique ou l'état de sauvegarde des sites, on peut le résumer par ces mots « La vie ». C'est-à-dire la capacité des sites à attirer l'attention du visiteur et de communiquer son histoire à son public.

Alors, créer la vie dans un espace, c'est de donner aux visiteurs l'opportunité de créer un lien avec le site par l'implémentation des besoins primaires et par l'innovation. Les projets de restaurations peuvent contribuer à sauvegarder les sites ou encore de les intégrer dans la vie de la population et des visiteurs. Selon notre avis, par exemple, un site qui donne l'accès au WI-FI, à une boutique de souvenirs, possibilité de recharger son téléphone et une plateforme pour prendre des photos de souvenirs, va attirer plus de visiteurs et du coup plus d'échanges économiques. En fait, c'est l'un des éléments essentiels qui guide nos propositions, c'est-à-dire

¹⁵⁹ Retombées de l'économie de la culture Source, Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine réalisée en mars 2009 par l'agence Régionale du Patrimoine PACA pour le compte du ministère de la Culture et de la communication, 2009.

¹⁶⁰ Kurt, Salmon, *Entreprendre et investir dans la culture : de l'intuition à la décision*, Forum d'Avignon 2011, p.7.

de rendre les sites utilisables et fréquentables, et de ne pas être seulement un élément qui porte essentiellement l’empreinte du passé mais un espace innovant et agréable.

En vue de conserver la cohérence des sites, nous proposons d’abord le classement des sites de fortification français dans la liste du patrimoine national d’Haïti. Ensuite, nous proposons la mise en place d’un itinéraire maritime qui relie les forts les plus proches par bateau ; le fort Picolet peut être lié au système de fortification de fort Dauphin et le fort Saint-Louis avec le fort des Oliviers.

Cette innovation va créer de nouveaux emplois dans le secteur et susciter plus d’investissement. Nous pensons que le partenariat public/privé peut générer plus une devise une devise pour la sauvegarde de ses monuments. Ainsi, l’application des sept principes de la Charte ICOMOS pour l’interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, est nécessaire et doit respecter dans l’application et la réalisation des projets

Pour donner suite à ces sept principes, les objectifs de cette charte sont :

1) Faciliter la compréhension et l'appréciation des sites culturels patrimoniaux et promouvoir la prise de conscience publique et l’engagement de la nécessité de leur protection et de leur conservation ;

2) Communiquer le sens des sites culturels patrimoniaux à des audiences diverses par une reconnaissance approfondie et bien documentée de la signification, au moyen de méthodes reconnues d’analyses scientifiques et des recherches ainsi que des traditions culturelles vivantes ;

3) Sauvegarder les valeurs matérielles et immatérielles propres aux sites culturels patrimoniaux dans leur environnement culturel, naturel et leur contexte social ;

4) Respecter l'authenticité des sites culturels patrimoniaux en communiquant l’importance de leurs matériaux historiques et la portée de leurs valeurs culturelles et en les protégeant contre les effets adverses d’infrastructures d’interprétation mal venues, des pressions venant du public, d’une interprétation imprécise et inadéquate ;

5) Contribuer à la conservation durable des sites culturels patrimoniaux par la promotion de la compréhension et de la participation du public des efforts de conservation en cours, en assurant la maintenance à long terme des équipements et services d’interprétation et une révision régulière de son contenu interprétatif ;

6) Encourager la participation dans l'interprétation des sites culturels patrimoniaux en facilitant l'implication active des acteurs et communautés associées dans le développement et dans l'implémentation de programmes d'interprétation ;

7) Développer des normes techniques et professionnelles pour l'interprétation et la présentation du patrimoine, incluant les technologies, la recherche et la formation. De tels normes doivent être appropriées et durables dans leur contexte social¹⁶².

5.2.2 Type de reconversion possible

L'ensemble des sites fortifiés situés sur les côtes d'Haïti subissent l'action de l'homme et ou de la nature. Le vent de la mer, les intempéries et le tremblement de terre du 12 janvier 2010 ont grandement impactés ces constructions qui se sont érigés depuis plus de trois siècles. Faites de maçonnerie de moellons les matériaux se désintègre et nécessite une intervention pour stabiliser la structure ou pour conserver et préserver sa morphologie contre les menaces temporelle. Nous présentons quelques sites du système de fortification de Saint-Domingue qui peuvent être restaurés et reconvertis en accord avec les communautés locales. À travers la proposition de reconversion nous optons pour une approche de l'économie de la Culture par un partenariat public/privé. Le projet tant à conserver l'authenticité des sites en proposant la route des fortifications de Saint-Domingue, qui relie les différents forts par la mer ce qui va être une nouveauté. L'objectif c'est de préserver les sites, les intégrer dans un plan de développement mais le plus important c'est d'instaurer la vie dans les sites.

Le fort Picolet peut être restaurer et reconverti en restaurant en plein air, dont on peut accéder par voie terrestre et maritime. Le fort dispose de deux galeries d'artilleries superposées, la première peut être transformée en restaurant et la seconde en espace de loisir. Cependant, il y a un espace spécifique qui est considéré comme lieu sacré qui mérite un traitement particulier. (Voir Annexe 3)

Le site du fort Dauphin peut être restaurer et reconvertir en musée de la Marine, et en espace de loisir. Le fort Dauphin est inclus dans le Parc National des Trois Baies (PN3B) crée par arrêté présidentiel en décembre 2003, qui est formé de trois baies (Baie de Limonade, Baie de Fort Liberté, Baie de Caracol). En 2014, le PN3B est déclaré, Aire Protégée de Ressources

¹⁶² ICOMOS, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, avril 2007.

Naturelles. Ce site est la plus grande réserve de mangrove en Haïti, cependant il est sous menace anthropique ¹⁶³. Le musée peut être un moyen pour sensibiliser la population locale sur l'importance de sauvegarder et de protéger la réserve tout en étant utile à la communauté.

Le site du fort Saint-Louis peut être restaurer et reconvertir en hôtel et en un centre d'interprétation de l'histoire des Fortification français de Saint-Domingue. Situé sur une île, avec des plages et un débarcadère le site peut être l'objet d'un partenariat public/privé. Cependant, un tel projet nécessite une mise à jour des lois sur le patrimoine. Le fort Saint-Louis est un haut lieu historique témoin qui porte l'empreinte de la rivalité entre la France et l'Angleterre. Alors, sa reconversion et sa mise en valeur peut constituer un projet de grande envergure.

Le fort des Olivier est situé sur le littoral, dans un espace qui est souvent utiliser pour accueillir des festivités pendant la fête patronale de la ville. Cet espace peut être intégrer dans la délimitation du fort Saint Louis pour être aménagé. Quant au fort, il peut être transformé en un centre audio-visuel, boutiques de Souvenirs et buvette.

L'ensemble des biens que nous avons présenté, peut être l'objet d'un autre classement international. En effet, ces sites présentes les caractéristiques des fortifications modernes issues de la pensée de Vauban à l'extérieure de la France. Ces sites peuvent être l'objet d'études, de recherches archéologiques et classer parmi les fortifications de Vauban. Par ailleurs, ces sites peuvent être intégrer dans un circuit international « la route des fortifications français de la Caraïbe » impliquant plusieurs pays dans lequel existe des vestiges du système de défense français.

5.2.3 Sauvegarde et Mesures de protection d'urgences

La reconversion de ses sites nécessite des études plus approfondies notamment sur l'implication de la communauté dans la gestion des monuments selon la charte de l'ICOMOS. Cependant des mesures urgentes doivent être prise avant l'élaboration d'un plan de sauvegarde pour freiner la dégradation continue. En effet, face aux différentes menaces anthropiques et naturelles, il est aujourd'hui plus que nécessaire de prendre au moins des décisions pour préserver ce qui existe encore. Le séisme du 14 aout nous rappelle encore une fois à quelle point

¹⁶³ Constantin, Joseph, « Impact des activités anthropiques sur les écosystèmes littoraux et marins : les mangroves du Parc National des Trois Baies (Haïti) étudiées à partir d'images LANDSAT » dans *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°279, 2019, pp.69-95.

le patrimoine est menacé. Par ailleurs, avant même la publication du PDNA (*Post-Disaster Needs Assessment* (évaluation post-désastre des pertes et des dommages) c'est le moment de rouvrir le débat sur la vocation et l'orientation du patrimoine vers une approche économique. Entre temps nous proposons ces mesures.

Mesures de conservation :

- Classification collective de ses sites dans la liste du Patrimoine National
- Délimitation formelle des sites
- Confortement, Mise-hors d'eau et débroussaillage des sites à risque
- Implication des autorités locales dans la protection des sites
- Mise à jour des lois sur la protection du Patrimoine
- Renforcement du programme de sensibilisation et la formation sur la protection du patrimoine

Liste des reconversions possibles

- Musée
- Centre d'interprétation/ Centre Culturel
- Espace de Loisir
- Boutique et Buvette
- Salle Audiovisuelle
- Hôtel
- Inscrire l'ensemble de ses biens dans la liste des fortifications de Vauban
- Inventaires et fouilles des sites

Nous avons vu que le patrimoine militaire construit durant la période coloniale est menacé par l'homme et la nature. En effet, ces sites abandonnés subissent des dégradations continues qui mettent en péril la sauvegarde et la protection de ces lieux. En conséquence, l'application des mesures d'urgence peut aider à conserver l'authenticité des biens avant l'adoption d'une politique de mise en valeur. Par ailleurs, la liste de reconversion proposée est stimulée par notre vision d'intégrer l'aspect économique de la culture dans la gestion du patrimoine en Haïti.

Conclusion du Chapitre V

Le système de fortification français de Saint-Domingue se trouve actuellement abandonné nonobstant quelques projets de restaurations. Certains auteurs avancent que l'état d'abandon des sites révèle le mal d'Haïti avec son passé colonial. Sans prendre parti, nous pensons qu'autre ce rapport avec le passé qu'il y a d'autres faits qui peuvent expliquer l'état de dégradation actuelle des sites. En effet, la conception de la culture en Haïti à notre égard mérite une autre approche dans laquelle l'économie de la culture peut contribuer au développement économique du pays. Les lois sur la protection du patrimoine doivent être adaptées avec la réalité contemporaine de plus les collectivités doivent intégrer le plan de gestion des sites. Les projets de reconversions doivent prendre en considération les besoins des communautés limitrophes des biens pour déterminer ses utilisations. En attendant, des mesures de sauvegardes doivent être prises pour sauvegarder les sites en dégradations. Entre autres, nous avons identifié quatre sites et des idées de reconversions possibles

CONCLUSION FINALE

À travers ce travail de recherche nous avons retracé chronologiquement les différentes étapes de l'implémentation du système de défense de Saint-Domingue dotée d'une double portée. D'une part, Saint-Domingue est un élément du système de défense régionale mise en place dans la caraïbe pour assurer les intérêts de la métropole contre l'expansion des puissances rivales. D'un autre côté, Saint-Domingue, constitue une source de richesse importante pour la métropole, par conséquent un intérêt particulier est étayé sur sa protection. Ainsi, des ingénieurs, géographes et cartographes formés dans les meilleures écoles de la France se sont dépêchés pour mettre en place le plan de défense. Aussi, le système de fortification français de Saint-Domingue est un témoignage des connaissances techniques et scientifiques disponibles utilisées à Saint-Domingue. Par, ailleurs les ingénieurs ont rencontrés des difficultés auxquelles, ils n'étaient pas préparés alors ils ont développé des stratégies d'adaptations spécifique aux lieux.

De même, la particularité de la défense de Saint-Domingue réside dans le polycentrisme des principales grandes ville économiques. En effet, elles sont très éloignées l'une des autres et elles sont autonomes, par conséquent il est difficile pour un ennemi d'attaquer et occuper tous les sites en même temps. D'un autre côté, toutes les villes sont situées sur les côtes et pourvues de système de fortifications en réseaux. La fortification française de Saint-Domingue, émane de la pensée militaire de son école de fortification adapté avec la situation géographique, sociale et climatique du territoire. Les différents ouvrages ont été réalisés par des ingénieurs et architectes militaires, formées pour beaucoup dans les meilleures écoles de France. Ainsi, l'ensemble de ses ouvrages fortifiés représente une prouesse technique de l'époque dans la Caraïbe. Aucune autre puissance n'a investi autant dans la défense d'un territoire dans les Antilles.

Nous avons vu aussi que deux siècles plus tard ces sites qui sont des témoins importants d'une période qui a profondément marquée l'histoire de l'humanité sont en très mauvais état par faute d'entretiens et de préservations. Alors, nous avons questionnés les institutions publiques de sauvegarde de la mémoire à travers les lois et le système de gestion opérationnel. Aussi, le rapport du passé colonial est pointé du doigt comme étant un mal qui empêche d'affronter cette part de l'histoire d'Haïti. Sans réfuter catégoriquement cette thèse, nous avons évalué les différents modes d'approches de la culture en Haïti et le mode de protection juridique

mise en place. D'abord, la conception de protéger les biens culturels en Haïti est présente très tôt en Haïti depuis la période Coloniale. Nous avons vu aussi que des lois sont mises en place en 1940 pour sauvegarder les monuments et les premières missions et inventaires de monuments historique sont effectuées à cette date.

Aussi, nous pouvons conclure, que le système de fortification française construit à Saint-Domingue porte la vision scientifique et technique de la Monarchie Française sur ce territoire. Ces vestiges étayent les différents échanges et adaptations techniques en vogue de cette époque. Deux cents ans après l'indépendance d'Haïti, ces vestiges sont en abandon pour la plupart et les projets de restaurations réalisés ne permettent pas une pleine intégration dans le quotidien de la population. Nous pensons, qu'en dehors du rapport avec le passé, la conception de la Culture en Haïti ne permette pas une plaine sauvegarde et mise en valeur des sites. En effet, nous pensons qu'une approche de l'économie de la culture pourrait relancer l'économie et le développement locale. Par ailleurs, il est urgent de prendre des mesures d'urgences afin d'ajuster les lois de gestions du Patrimoine et la mission des institutions étatique impliquer dans la gestion du patrimoine.

La réalisation de ce travail de recherche nous a conduit à d'autres interrogations qui méritent un intérêt particulier. En effet, après le départ de l'armée française en 1804, les Haïtiens ont entamé un nouveau système de fortifications de Montagne. Ces sites sont situés sur les plus hauts sommets du pays, ce qui demande des techniques et des connaissances pratiques. Plus loin, le plus grand nombre de sites sont des fortifications bastionnées selon le modèle de Vauban. Peut-on parler de continuité alors qu'ils ont choisi un tout autre environnement ? Le modèle de fortification de Montalembert a fait l'objet de construction en France à partir de 1840, dont le plus impressionnant est le site du Fort Boyard au large d'Oléron. Pourtant, on retrouve l'un des plus grands sites fortifier construits par les Haïtiens sur le modèle de Montalembert à 960 m d'altitudes. Dans quelle mesure peut-on affirmer que le système défense réaliser par les Haïtiens est le fruit d'échanges et de circulation des connaissances scientifiques et techniques disposés par les Français avant 1804 ?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Carte de Hispaniola, cette île a été abordée en 1492 par le navigateur Christophe Colomb pour la couronne d'Espagne. Source : Pieter Vander A.A, La Galerie agréable du Monde, tome 4, Leide, imprimerie université de la ville, 1729, p.76a.....	20
Figure 2 - <i>Carte de l'île de Saint-Domingue pour servir à l'histoire générale des voyages</i> , M. Berlin, 1760. Source : Carthotèque du centre d'Etudes de Géographie Tropicale, Talence. (l'originale est en couleur).....	22
Figure 3 Cartes de l'Isles de Saint-Domingue par la Marine Française. Source : Gallica.bnf.fr/collection (Bibliothèque Nationale de France (Bnf)).....	24
Figure 4 Danse sacré des premiers habitants. Source : Pieter Vender A.A, dans la galerie du monde tome 4. en 1729	28
Figure 5 - Carte de la caraïbe. Source : Johannes Janson, 1638, Format feuille : 54,5 x 45 cm.	34
Figure 6 - <i>Carte des Antilles</i> . Source : Armando Cortesão e Avelino Texeira Da Mota, <i>Portvgaliae Monvmenta Cartographica</i> , vol. V, Lisboa, 1960, p.109.	52
Figure 7 - <i>Cartes des routes commerciales et échanges Atlantiques</i> . Source : Angus Maddison, <i>L'économie Mondiale : une perspective millénaire</i> (Paris, 2003).	54
Figure 8 - Entrée du port de la Havane. Source : Pedro Valdes, 1567, Archivo General de India.....	55
Figure 9 - Disposition stratégique des Iles françaises dans la Caraïbe face à l'extension des Anglais pendant le XVIIe siècle. Source : Laurent Palvidis conférence à la Citadelle de Port Louis.	65
Figure 10 - Les sites fortifièrs des Pirates à Saint-Domingue du XVII et XVIIIe Siècle. Source Association de l'Archéologie de la piraterie des XVII et XVIIIe Siècle, SD, SN, disponible sur : http://archeologiedelapiraterie.fr/fr/projets-de-recherche/ile-de-la-tortue	67
Figure 11 - Plan de défense de la Tortue Source : Planta de la ysla Tortuga, Juan Bautista Antonelli, 1638. Source : Archivo General de Indias (AGI), MP-Venezuela, 24.....	68
Figure 12 - Fort La Roche construit en 1668 par l'ingénieur Blondel. Source Association de l'Archéologie de la piraterie des XVII et XVIIIe Siècle, SD, disponible sur : http://archeologiedelapiraterie.fr/fr/projets-de-recherche/ile-de-la-tortue	69

Figure 13- Plan et élévation de la maison forte du Port-de-Paix, Sources : Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), 15DFC431C; Plan géométrique du château et bourg du Port-de-Paix de la coste de St Domingue avec leurs environs et hauteurs voisines. Source : ANOM, 15DFC435B.....	70
Figure 14 - Modèle d'urbanisation des villes coloniales de Saint-Domingue. Sources : Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM).....	73
Figure 15- Représentation graphique des zones ayant plus de sites de fortifications Français. Sources : Yvenel Jean-Pierre.....	74
Figure 16- Plan de défense de la baie de Bayaha, Carte de la baie du Fort Dauphin, pour faire voir les ouvrages qui ont été faits sur le Canal, Poliart, 1748. Source, ANOM, 15DFC298C.....	76
Figure 17- <i>Plan du Port Royal au quartier de cul-de-sac proposé pour y établir la Capitale de la colonie.</i> Source : Louis-Joseph La Lance, 1733, ANOM, 15DFC593B.	78
Figure 18- Plan du fort Saint Louis. Source : Herbert, r. Sayer (17..-17..?). Auteur du texte. Plan du fort Saint-Louis en l'Isle de st Domingue. Échelle de 20 toises [=om. 110 ; 1 :	80
Figure 19- Rencontre avec les autorités municipales et les notables de la ville de Milot sur la gestion du parc PNH-CSSR. Source : ISPAN 2017.....	122
Figure 20- Rencontre avec des jeunes de la localité de Don sur la nécessité de protéger les sites. Source : ISPAN 2017	122
Figure 21- Rencontre avec les associations des guides touristique de Milot, Source : ISPAN 2017	123
Figure 22- Rencontre avec des Institutions (BNE , ministère du Tourisme et des Industries Créatives, Unesco, ISPAN). Sources ISPAN 2018.....	123
Figure 23- <i>Formation des Guides touristiques de Saint-Louis du Sud.</i> Sources : ISPAN 2018	124
Figure 24 -Zone de concentrations des sites de Fortifications français.	126
Figure 25- Vue aérienne du Fort Picolet. Source : Archives de l'ISPAN 2009.	127
Figure 26- Délimitation du Fort Picolet. Source Capture d'écran Google map.	127
Figure 27- Porte d'entrée du Fort Picolet, Picolet. Source : Archives Ispan 2009.....	128
Figure 28- Galerie inferieure du Fort Picolet. Source : Archives Ispan 2009.	128
Figure 29- Poudrière du Fort dauphin approprié par des protestants. Sources : Archives ISPAN,2009.....	129

Figure 30- Fort Dauphin, Sources : Archives ISPAN 2009.....	129
Figure 31- Détachements des matériaux dans le site Source : Archves ISPAN 2009.....	130
Figure 32- Plantes sauvages dans la structure du fort. Source : Archives ISPAN 2009...	130
Figure 33- Vue aérienne du Fort Saint-Louis. Source : Photo ISPAN, juillet 2020.....	131
Figure 34- Plan État initial reproduit par le projet du Projet de Restauration. Source : Ddp : Mission De Maîtrise D'œuvre - Livrable N°3 / 28 Juillet 2020.....	132
Figure 35- Résidus des boulets tirés par les Anglais en 1748. Source : DDP : mission de maîtrise d'œuvre - livrable n°3 / 28 juillet 2020.	132
Figure 36- Fort des Oliviers. Sources Zoom haiti, 2009 , https://www.zoomsurhaiti.com/explore/tourist-poles/cayes-and-surroundings/attractions/fort-des-olivier	133
Figure 37- Le Fort des Oliviers après le séisme du 14 aout 2021. Sources : Photo de Luvanie Pierre, aout 2021.....	134

LES ANNEXES

ANNEXE I-
Liste des Ouvrages Militaires de Guerre

ANNEXES

Annexe I- Liste des Ouvrages Militaires de Guerre

INSTITUT DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL

Section de l'Inventaire
des Monuments et Sites Historiques
de la République d'Haïti

Liste des
OUVRAGES MILITAIRES DE GUERRE

Daniel Elie, Architecte
Responsable de l'Inventaire
des Monuments et Sites Historiques
ISPAN

Pierre Eddy Lubin, Archéologue
Responsable Section d'Archéologie
ISPAN

Juillet 1988



Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
Ministère de la Culture
Angle rue Chérier et ave. Martin Luther King Port-au-Prince, Haïti (W.I.)
Téléphone:245-3118 Fax:257-3974

AVERTISSEMENT

Cette liste a été établie de manière à servir de base à un programme d'inventaire exhaustif du Patrimoine architectural historique haïtien.

Elle a été dressée à partir de sources d'informations très diverses: plans et cartes d'archives, mémoires, gravures anciennes, livres, entrevues avec les Historiens et aussi visites de terrain des techniciens de l'ISPAN pendant environ cinq (5) années. Les informations recueillies sont de ce fait, pour une bonne partie, à vérifier par un inventaire scientifique.

Bien que cette identification d'éléments du Patrimoine soit accompagnée de données portant sur la localisation, la typologie et la période de construction, elle ne saurait constituer en elle-même un inventaire des ouvrages militaires de guerre à caractère historique (période allant de 1492 à la fin du 19^{ème} siècles). En effet un inventaire suppose l'établissement d'un fichier technique décrivant chaque site ou monument. Il ne peut être réalisé qu'après des recherches approfondies en archives, des interviews et des visites de prospection sur le terrain. A titre d'informations, rappelons que les dossiers d'inventaire sont constitués des chapitres suivants:

- a) Informations générales: localisation exacte, date de construction, informations sur l'accessibilité du site, photographie d'identification type de propriété etc...
- b) Données historiques : Date de construction, évolution morphologique, nom des différents constructeurs, événements historiques etc...
- c) Données techniques : Description du bâtiment, type d'architecture, système de construction, état de conservation etc...

LISTE DES OUVRAGES MILITAIRES DE GUERRE

Nota: Les ouvrages militaires de cette liste ont été répertoriés indépendamment de leur état de conservation.

Nom	Localisation	Type	Période de construction
Département du Nord-Ouest			
Batterie du Cap-à-Peux ou Fort Cap à Peux	Base du Môle St. Nicolas	Batterie	Colonie Française
Batterie de Vallières ou Fort Libre	Base du Môle St. Nicolas	Batterie	Colonie Française
Batterie de la Presqu'île	Base du Môle St. Nicolas	Batterie	Colonie Française
La Fondrière	Base du Môle St. Nicolas	Poubrière et Casernes	Colonie Française et Occupation anglaise
Batterie de Grâce ou Fort de la Convention			
Fort Cap Rouge	Base du Môle St. Nicolas	Batterie	Colonie Française
Fort Georges	Base du Môle St. Nicolas	Batterie	Colonie Française
Fort du Môle St. Nicolas	Môle St. Nicolas	Ligne à relan	Colonie Française
Batterie de Bombardopolis	Bombardopolis	garnie de blockhaus	Occupation Anglaise
Batterie des Moustiques	Base des Moustiques	Batterie	Colonie Française
Batterie des Signalles	env. Embouchure des Trinis- Rivières	Batterie	Colonie Française
Fort Lavaud	Port-de-Paix	Fort	Colonie Française
Grand Fort de Port-de-Paix	Port-de-Paix	Fort	Colonie Française
Petit Fort de Port-de-Paix ou Fort des Pères	Port-de-Paix	Fort	Colonie Française

Nom	Localisation	Type	Période de Construction
Fort Pageot	Port-de-Paix	Fort	Colonie Française
Fort Le Haut Piton	?	?	?
Fort Trois Pavillons	env. Port-de-Paix	Fort	Période Napoléonienne
Fort de la Roche	Basse-Terre, île de la Tortue	Fort	Flibustes et boucaniers
Fort Levasseur	Basse-Terre, île de la Tortue	Batterie et tour	Flibustes et boucaniers
Fort de l'Hôpital	L'Hôpital, île de la Tortue	Batterie	Colonie Française
Département du Nord et du Nord-Est			
Redoute du Barge	Borgne	Redoute	Colonie Française
Batterie de l'Ambarcadore de l'Acul	Camp-Louise, Baie de l'Acul	Batterie	Colonie Française
Batterie de l'Anse-à-Graville	Baie de l'Acul	Batterie	Colonie Française
Batterie de la Pointe d'Écaques	?	Batterie	Colonie Française
Batterie de l'Éclat	Limbé	Batterie	Colonie Française
Batterie de l'Ambarcadore du Limbé	Bas Limbé	Batterie	Colonie Française
Redoute du Grand Port Français	env. Cap-Haïtien	Redoute	Colonie Française
Redoute du Petit Port Français	env. Cap-Haïtien	Redoute	Colonie Française
Batteries (?) de l'Anse-à-Vivaud	env. Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française
Fort Belly	env. Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française
Fort Picolat	env. Cap-Haïtien	Double Batterie	Colonie Française
Fort aux Dames	env. Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française

Nom	Localisation	Type	Période de Construction
Fort St. Joseph	env. Cap-Haïtien	Redoute	Colonie Française
Batterie de Gris Gris ou Fort Mugny	env. Cap-Haïtien	Batterie de mortier à barbette	Colonie Française
Fort St. Michel	env. Cap-Haïtien	Fortin	Colonie Française
Fort Champein	env. Cap-Haïtien	Blockhaus	Colonie Française
Fort Vertières	env. Cap-Haïtien	Blockhaus	Colonie Française
Fort Jeanot	env. Cap-Haïtien	Blockhaus	Colonie Française
Fort Bréda	env. Cap-Haïtien	Blockhaus	Colonie Française
Fort Secours	env. Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française
Batterie Circulaire	Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française
Mur du Cap	Cap-Haïtien	Coartine	Colonie Française
Fort Pierre Michel	env. Cap-Haïtien	Blockhaus	Colonie Française
Fort Bel Air	env. Cap-Haïtien	Batterie	Colonie Française
Fort de la Petite Anse	Petite Anse	Redoute	Colonie Française
Batterie du bord de Mer de Limonade	env. Limonade	Batterie	Colonie Française
Fort de la Navivité ou Navidad ou Noël	env. Limonade	Fort et tour	Période Espagnole
Fort Tabouras ou Labouque	env. Fort-Liberté	Fortin à bastion et Redoute	Colonie Française
Batterie de l'Anse	env. Fort-Liberté	Batterie	Colonie Française
Batterie St. Charles	env. Fort-Liberté	Batterie	Colonie Française
Batterie St. Frédéric	env. Fort-Liberté	Batterie	Colonie Française
Fort Dauphin ou Fort Liberté	Fort-Liberté	Citadelle	Colonie Française
Fort St. Joseph ou Fort Lamarre	env. Fort-Liberté	?	?
Fort Martellière	Tortier-Rouge(?)	?	?
Fort Crête-Rouge ou Fort Romain ou Fort Dabemey (?)	env. Cap-Haïtien	Fort bastionné	Période Haïtienne

Nom	Localisation	Type	Période de Construction
Citadelle Henry ou Citadelle Laferrrière	env. Milot	Fort à bastion-tour	Période Haïtienne
Fortins des Amiers (4)	env. Milot	Redoute à fossé	Période Haïtienne
Caserne des Suinters	env. Milot	Caserne	Période Haïtienne
Fort Gougeot	Rondon	?	?
Fort La Soude	Grande Rivière du Nord	?	?
Fort Gambon	env. Grande Rivière du Nord	Camp fortifié (?)	Colonisation Française
Fort St. Marc	env. Grande Rivière du Nord	Camp fortifié (?)	Colonisation Française
Fort Zambé	env. Grande Rivière du Nord	Camp fortifié (?)	Colonisation Française
Fort Jeuf	env. St. Raphaël	Camp fortifié (?)	Colonisation Française
Fort Rivière	env. St. Raphaël	Fortin bastionné	Période Haïtienne
Fort Blason	env. Vallière	Fort à bastion	Période Haïtienne
Camp de La Tamerie	env. Grande Rivière du Nord	?	Occupation Anglaise (?)
Camp du Grand Gilles	env. Rondon	Camp fortifié	Colonie Française
Camp des Benettes	env. Rondon	Camp fortifié	Colonie Française
Camp du Grand Boucan	env. Rondon	Camp fortifié	Colonie Française
Fort Casais	env. Baron	Camp palissadé	Période Haïtienne
Département de l'Artibonite			
Camp de La Montagne Noire	Emery	Camp fortifié	Colonisation Française
Fort Bayonnais	env. Emery	Fortin	Colonisation Française et Période Haïtienne

Nom	Localisation	Type	Période de Construction
Département de l'Ouest et du Sud-Est			
Fort Dominion	env. Mirbalais	?	Colonisation Française
Fort Georges ou Fort du Mirbalais	Mirbalais	Fort à bastion	Occupation Anglaise
Fort Massacré ou Fort du Massacré	Mirbalais	?	Colonisation Française
Fort Néré	Mateaux (Môle La Croix)	?	?
Fort Pelpêche	Mateaux (?)	?	?
Fort Drouot	Mateaux (?)	?	?
Fort Dégaux	?	?	?
Fort Poix	près de Casale	?	Colonisation Française
Fort Williamson	env. Arcahaie	?	Occupation Anglaise (1795)
Fort Baccassin	env. Arcahaie	?	Colonie Française
Fort Guilbert	env. Arcahaie	?	Colonie Française
Fort St. Claire	Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française
Fort Blacou	env. Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française
Fort Lamuche ou Fort Rebour	Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française
Fort Eveillard	Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française
Fort National	Port-au-Prince	Citadelle	Occupation Anglaise
Fort Bézier	Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française
Fort Thomas	Port-au-Prince	?	?
Fort Repoussé	Port-au-Prince	?	Période Haïtienne (1860)
Fort Saluve	Port-au-Prince	?	Période Haïtienne (1860)
Fort St. Joseph ou Fort Lamarre	Port-au-Prince	Batterie bastionnée	Colonisation Française et Période Haïtienne
Fort Léogâne ou Fort le Rebour	Port-au-Prince	Batterie	Colonisation Française et Période Haïtienne

ANNEXE 2

Rencontres avec les communautés des sites avoisinantes

ANNEXE 2

Rencontres avec les communautés



Figure 19- Rencontre avec les autorités municipales et les notables de la ville de Milot sur la gestion du parc PNH-CSSR. Source : ISPAN 2017.



Figure 20- Rencontre avec des jeunes de la localité de Don sur la nécessité de protéger les sites. Source : ISPAN 2017



Figure 21- *Rencontre avec les associations des guides touristique de Milot, Source : ISPAN 2017*



Figure 22- *Rencontre avec des Institutions (BNE , ministère du Tourisme et des Industries Créatives, Unesco, ISPAN). Sources ISPAN 2018.*



Figure 23- Formation des Guides touristiques de Saint-Louis du Sud. Sources : ISPAN 2018

ANNEXE 3

Propositions des sites à préserver

ANNEXE 3

Propositions des sites à préserver

Zone de concentration des premiers établissements du processus de colonisation. Toutes les grandes villes sont situées sur la côte facilitant ainsi les échanges commerciaux. Le port joue un rôle pondéral lors de cette phase. La partie hachurée représente la logique de la fortification française de Saint-Domingue.

Position Géographique Des Forts

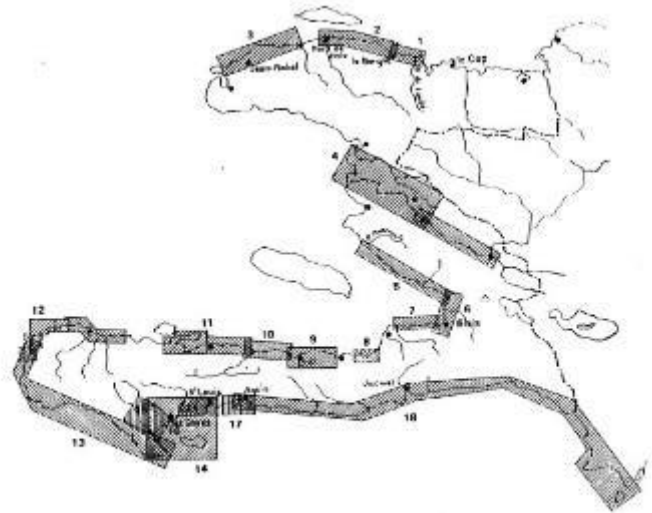


Figure 24 -Zone de concentrations des sites de Fortifications français.

L'ensemble des sites fortifiés situés sur les côtes d'Haïti subissent l'action de l'homme et ou de la nature. Le vent de la mer, les intempéries et le tremblement de terre du 12 janvier 2010 ont grandement impactés ces constructions qui sont érigés depuis plus de trois siècles. Faites de maçonnerie de moellons les matériaux se désintègre et nécessite une intervention pour stabiliser la structure ou pour conserver et préserver sa morphologie contre les menaces temporelle. Nous présentons quelques sites du système de fortification de Saint-Domingue qui peuvent être restaurés et reconvertis en accord avec les communautés locales. À travers la proposition de reconversion nous optons pour une approche de l'économie de la Culture par un partenariat publique. Le projet tant à conserver l'authenticité des sites en proposant la route des fortifications de Saint-Domingue, qui relie les différents forts par la mer ce qui va être une nouveauté. L'objectif c'est de préserver les sites, les intégrer dans un plan de développement mais le plus important c'est d'instaurer la vie dans les sites.

FORT PICOLET

I. Identification Du Bien

Nom : Fort Picolet

Région : Nord/Cap-Haitien

État de conservation : Abandon

Classement : Patrimoine National

Longitude : 19° 46' 57,50" N

Latitude : 72° 11' 21,45" O

Altitude : 13 m



Figure 25- Vue aérienne du Fort Picolet. Source : Archives de l'ISPAN 2009.

Description : Élément du système défensif colonial français, le Fort Picolet, composé de deux batteries superposées, d'un chemin de ronde et d'une muraille longeant la côte, fut commencé par M. de Larnage en 1736 et terminé par M. du Coudreau ingénieur, en 1741.

Délimitation Du Fort Picolet

Il est situé dans un milieu qui n'est pas sous la menace anthropique. Pour accéder aux sites il faut longer la côte en passant par le Fort Saint-Joseph et le Fort Magny. On ne peut non plus accéder le site par la mer, il n'y a aucun débarcadère. Le site offre une vue extraordinaire de l'entrée la baie du Cap-Haitien.



Figure 26- Délimitation du Fort Picolet. Source Capture d'écran Google map.



Figure 28- *Galerie inférieure du Fort Picolet.* Source : Archives Ispan 2009.



Figure 27- *Porte d'entrée du Fort Picolet, Picolet.* Source : Archives Ispan 2009.

État actuel

Après l'indépendance d'Haïti en 1804, le fort Picolet a été complètement abandonné, une grande partie est couverte de végétation sauvages et des murs lézardés. Il est classé sur la liste du Patrimoine National d'Haïti par l'Arrêté présidentiel du 23 août 1995. Suite au projet (Route 2004) du ministère de la Culture, un relevé architectural précis du monument historique a été effectué, suivi d'un bilan sanitaire dont le diagnostic a permis d'identifier les pathologies et ainsi identifier les interventions d'urgence. Le Fort Picolet, est approprié par certains Vodouisant qui organisent des cérémonies religieuses.

État de conservation du Fort Picolet

Sa prise en charge n'est pas effective, située à l'écart de la ville cependant elle est ouverte à tout le monde. Il conserve son originalité et sa morphologie, il faut une intervention pour préserver son état conservation

II. Identification Du Bien

Nom : Fort Dauphin

Région : Nord-Est/Fort-Liberté

État de conservation : Abandon

Classement : Patrimoine National

Latitude : 19°40'4"N;

Longitude : 71 50'23"w

FORT DAUPHIN

Description : Élément du système défensif colonial français, sa construction débute en 1730, achevé en 1735 à l'exception des merlons et des plateformes de batteries (terminés de 1741 à 1743). Le fort Dauphin est décrit comme une enceinte de trois bastions. Élevé sur un roc triangulaire, il domine la baie et la mer au -delà du goulet. De ce fait, il avait l'avantage de ne pouvoir être battu d'aucun point de la côte.



Figure 30- Fort Dauphin, Sources : Archives ISPAN 2009.



Figure 29- Poudrière du Fort dauphin approprié par des protestants. Sources : Archives ISPAN,2009.

Délimitation Du Fort Dauphin

Le fort Dauphin est situé en dehors dans la zone habitable sur une bande terre avancée dans la mer. La zone tampon est définie en fonction de la limite entre la ville habitable et le site en question. Dans la même zone, il existe d'autres éléments du système de fortification a intégré dans un système de mise en valeur car ils ont été construits pour compléter le fort Dauphin. La zone tampon reflète également une zone subaquatique à prendre en considération, en effet cette zone est riche en corail et c'est aussi une zone potentiellement site archéologique en raison des combats qui se sont déroulés pendant la révolution haïtienne il est possible de trouver des épaves de la flotte de Napoléon qui faisait partie de l'expédition de 1801.



DELIMITATION DU FORT DAUPHIN

Délimitation du bien —

Zone Tampon —

Fort Labourque

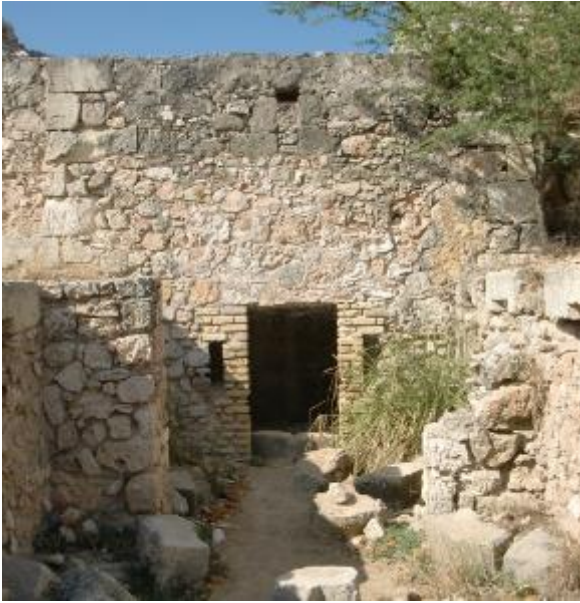


Figure 31- *Détachements des matériaux dans le site*
Source : Archves ISPAN 2009.



Figure 32- *Plantes sauvages dans la structure du fort.* Source : Archives ISPAN 2009.

État de Conservation du Fort Dauphin : Il est en ruine, cependant il conserve son tracé original et il faut une intervention urgente pour préserver son état conservation. La menace anthropique est considérable puisque les blocs de pierres taillé sont emportés. Par ailleurs, la salinité de la mer et le vent accélère sa dégradation. Le site est utilisé par des groupes de Protestants qui en font un lieu de culte.

FORT SAINT-LOUIS

IDENTIFICATION DU BIEN

Nom : Fort Saint-Louis

Région : Sud/Saint-Louis

État de conservation : En restauration

Classement : Patrimoine National

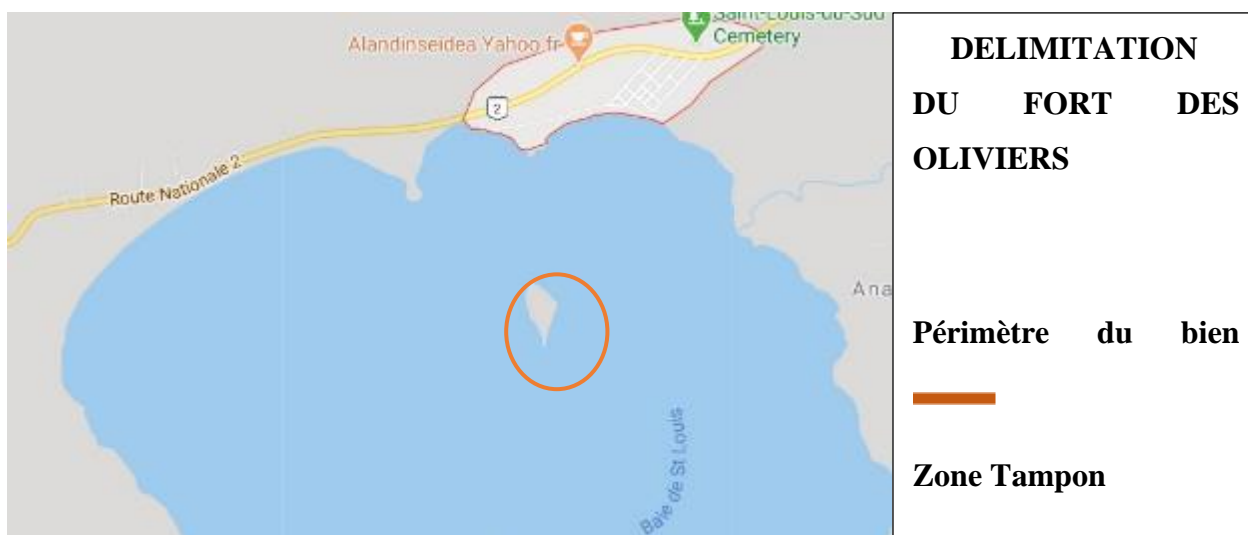
Description : Le fort Saint-Louis occupe une île sablonneuse qui s'étire du nord-sud au fond d'une baie abritée par un archipel à son entrée, à 600 m de la pointe de la Compagnie, qui va porter après sa ruine le nom de fort Olivier, et à 1000 m du fond de la baie et de la ville de Saint-Louis. Il est encadré par deux passes, la petite à l'est moins exposée car étroite et précédée de bancs de sable, et la grande passe à l'ouest, considérée comme la passe utile. Il est pourvu ainsi de cinq bastions d'angles, répondant tous au nom de saints catholiques. Saint-Louis et Saint Philippe - Saint-Charles, Saint-Jérôme et Sainte-Eléonore.



Figure 33- *Vue aérienne du Fort Saint-Louis.* Source : Photo ISPAN, juillet 2020

Délimitation du Fort Saint Louis

Le fort Saint-Louis est situé sur une île, il occupe toute la superficie. Ainsi, il n’y a pas d’habitant sédentaire. L’île est fréquentée que par des visiteurs en bateau et les pêcheurs de la région avant de rejoindre la terre ferme. Le fait de son éloignement de la ville est l’un des facteurs de sa sauvegarde, ainsi l’action anthropique est réduite. Avant le projet de restauration le fort était recouvert de végétation sauvage, une entrave pour sa sauvegarde.



État de conservation du Fort Saint Louis : Le site est en passe de restauration depuis 2016, plusieurs études et missions ont été réalisées par les maîtres d’œuvres dont l’entreprise Lefevre, Aurélie Roquette Architecture, Acor, Groupement Laure Marier, Follea Gautier.

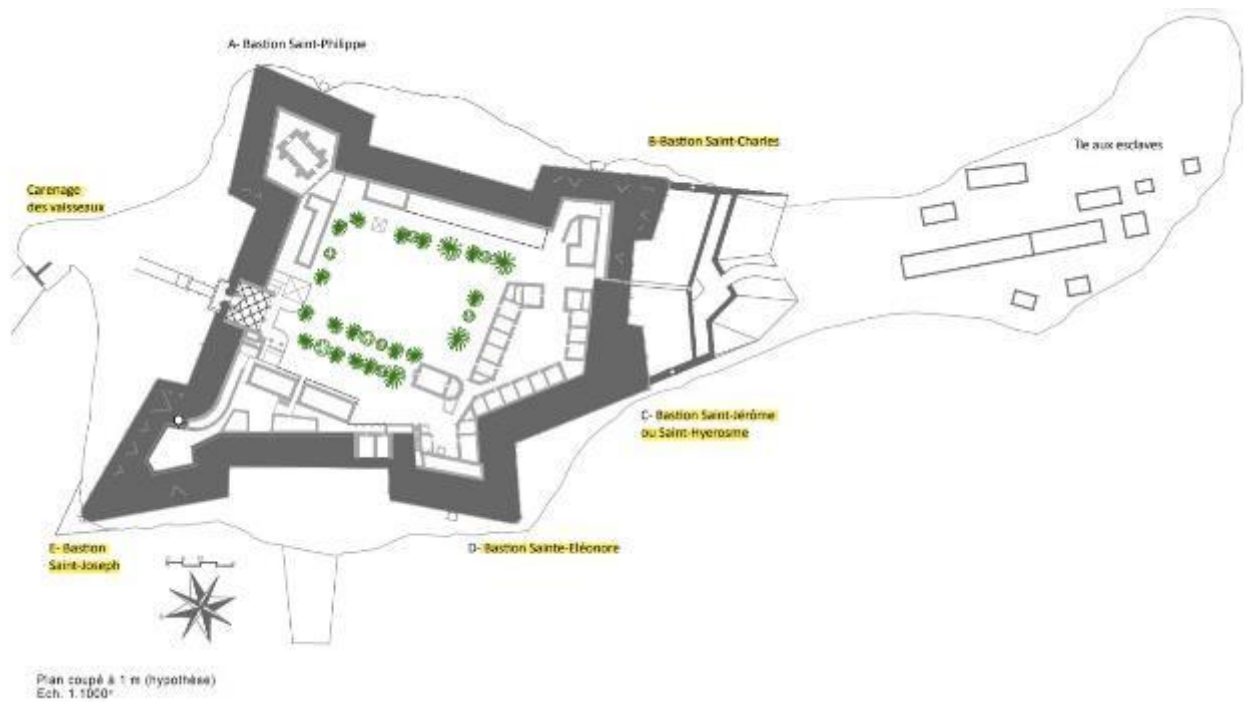


Figure 34- Plan État initial reproduit par le projet du Projet de Restauration. Source : Ddp : Mission De Maîtrise D’œuvre - Livrable N°3 / 28 Juillet 2020.

ETAT DE CONSERVATION

Les travaux de restauration les premières fouilles ont permis de retrouvés des boulettes fichées dans les murs de la forteresse. Cette découverte est un témoignage de l’attaque des Anglais en 1748. La flotte anglaise a balayé le fort à bout portant (moins de 50 m) les murs d’escarpe avec des canons de 24 livres. Ainsi, trois boulets de fer de 13 cm de diamètre sont enfoncés de 80 cm dans la maçonnerie ont été retrouvés. Le 14 aout 2021, il a été touché par un séisme de magnitudes 7.2 a cette date on n’a pas les évaluations post-désastre. Cependant vu les dégâts constatés au fort des Oliviers il est probable que les dégâts soient considérables.



Figure 35- Résidus des boulets tirés par les Anglais en 1748. Source : DDP : mission de maîtrise d’œuvre - livrable n°3 / 28 juillet 2020.

FORT DES OLIVIERS

IDENTIFICATION DU BIEN

Nom : Fort Des Oliviers

Région : Sud/Saint-Louis

État de conservation : Abandon

Classement : Patrimoine National

Latitude 18,2579222°

Le fort des Oliviers a été érigé en 1753 siècle sur le littoral pour renforcer la défense de la Baie de St-Louis, en appui militaire à celui du Fort St-Louis contrôlant la grande passe de la baie. La prise du fort Saint-Louis, unique défense de la ville, par les Anglais a révélé la faiblesse de la stratégie reposant presque exclusivement sur la défense mobile d'une escadre. . Ainsi la batterie Saint-Éloi fut construite à la Pointe des Mangles en 1753 et le fort des Oliviers, fut achevé en 1754.



Figure 36- *Fort des Oliviers*. Sources Zoom haiti, 2009 , <https://www.zoomsurhaiti.com/explore/tourist-poles/cayes-and-surroundings/attractions/fort-des-olivier>

Délimitation du FORT DES OLIVIERS

Le Fort Sait Louis se trouve sur la côte de la ville de Saint-Louis, non loin du site se trouve une dizaine de maison de pêcheur. Pour l'instant la présence des pêcheurs ne constitue pas une vraie menace, un vaste terrain sépare le site du village. Cependant, il est urgent de délimiter le site en vue d'empêcher une occupation illégale. La zone tampon délimite le par rapport au village des pêcheur mais il intègre le débardeur qui permet de s'embarquer pour le Fort Saint Louis



DELIMITATION DU FORT DES OLIVIERS

Périmètre du bien 

Zone Tampon 

État actuel

Le fort des Oliviers est frappé de plein fouet par le séisme du 14 août 2021, de magnitude 7.2 sur l'échelle de Richter. Son état de dégradation s'est empiré et mérite une intervention d'urgence. A vu d'œil plus de la moitié des matériaux sont tombés. Face aux prévisions d'intempéries le risque pour que les matériaux soient emportés par les déversements des eaux de pluies et de la mer est élevé. Aussi, si rien n'est fait en urgence le site risque de disparaître. Par, les riverains font souvent usages des matériaux désengagés, alors on peut conclure que le fort des Oliviers est en passe de disparaître.



Figure 37-Le Fort des Oliviers après le séisme du 14 août 2021. Sources : Photo de Luvanie Pierre, août 2021.

Annexe 4

Bulletin de L'ISPAN

ANNEXE 4
Bulletin de L'ISPAN

Suite...

Port- Royal, Port Républicain, Port-au-Prince :
la Ville-Capitale, deux cent soixante-dix ans après...

ISPAN
BULLETIN
HAÏTI



* Archives : Musée (Bibliothèque nationale de France)

*Port-au-Prince, Haïti

BULLETIN DE L'ISPAN, No 40, 20 pages



Perspective montrant
l'alignement des façades



Trottoir couvert le long du Blvd Jean
Jacques Dessalines, Port-au-Prince

Sommaire.....

- Contexte général
- Port- Royal, Port Républicain,
Port-au-prince :
- la ville-capitale, deux cent soixante-
dix ans après...



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destiné à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispanmc.info@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN ou visitez le www.ispan.gouv.ht. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Sources Manuscrites et Archives

Archives Nationales Sections Outres MER, Aix en Provence,

Cartes et Plans

Dépôts des fortifications D.F.C

Amérique française méridionale et Antilles Françaises Saint-Domingue Guadeloupe CP4

Cartes et Plans

Dépôts des fortifications D.F.C

Iles et côtes d'Europe Amérique du Nord et Antilles étrangères CP3

Fonds Ministériels

Dépôts des Papiers publics des colonies

Greffes Saint-Domingue (Antilles-Guyane) 6DPPC, FM3

Fonds Ministériels

Dépôts des Papiers publics des colonies

Greffes Saint-Domingue (Antilles-Guyane) 6DPPC, FM4

Fonds Ministériels

Dépôts des Papiers publics des colonies

Greffes Saint-Domingue (Antilles-Guyane) 6DPPC, FM5

Fonds Ministériels

F3 : Documents divers

Collection Moreau de Saint-Merry, 1ère partie

FM9

Fonds Ministériels

F3 : Documents divers

Collection Moreau de Saint-Merry, 2ère partie

FM9

Fonds Ministériels

Secrétariat d'État à la Marine

Correspondance reçue

C9A : Saint-Domingue et îles sous le vent

FM5

Archives BNF

Cartes de l'Isles de Saint-Domingue par la Marine Française

Gallica.bnf.fr/collection

(Bibliothèque Nationale de France (Bnf)).

Archives générales des Indes

(AGI),

MP-Santo_Domingo,

476.

Carta : Planta de la ysla Tortuga,

(AGI),

MP-Venezuela,

Les Ouvrages

- Alois, Riegl, *Le Culte Moderne des Monuments*, Paris, Ed. Du Seuil, 2013.
- Armando Cortesão e Avelino Texeira Da Mota, *Portvgaliae Monvmenta Cartographica, vol. V*, Lisboa, ?, 1960.
- Augustin, Jean Ronald, *L'esclavage En Haïti. Entrecroisement Des Mémoires Et Enjeux De La Patrimonialisation*, Les Presses De L'Université Laval, 2020.
- Baptiste Biancardini, « L'opinion coloniale et la question de la relance de Saint-Domingue 1795-1802 », *d'histoire d'outre-mer*, tome 46, n°163-165, deuxième, troisième et quatrième trimestres 1959.
- Barrère, Christian, et Al., *Réinventer le patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Benhamou, Françoise, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 1996.
- Benoît, Bérard, *Caraïbes et Arawaks, caractérisation culturelle et identification ethnique. Les civilisations amérindiennes des Petites Antilles*, HAL, Université des Antilles, 2004.
- Bourde, Guy et Martin Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Édition du Seuil, 2000.
- Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une Théorie de La Pratique*. Paris, Éditions Du Seuil, 2000.
- Braudel, Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.
- Buissert, David, *Les Fortifications de la Jamaïque*. Kingston, The University of the West Indies, 2009.
- Charles, Vincent, *Observations du Général du Genie Vincent*, Paris, Chez Pélicier, 1824.
- Colin, Denis, *Histoire ou mémoire, colloque quelle histoire pour quelle mémoire ?* Châteauroux, 31 mars 2001.
- Dalvius, Gérard, *Une Armée pour la démocratie en Haïti*, Port-au-Prince, Le Natal, septembre 1987.
- Daniel, Elie, *Liste des ouvrages de Guerre*, Port-au-Prince, Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, 1988.
- Daniel, Pinson, *Traité sur la ville*, Paris, PUF, (J.-M. Stébé, H. Marchal (Ed), 2009.
- De Vauban, M. le Maréchal, *Traité de la défense des places*, Paris, Charles Antoine Jombert père, 1769.
- De Vauban, M. le Maréchal, *Véritable manière de bien fortifier*, Paris, Veuve Cramoisy, Imprimeur du Roy, tome 1, 1633.
- Debray, R. *Transmettre*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1997.
- Délabre, Jules, *Les colonies françaises, leur organisation, leur administration, et leurs principaux actes organiques*, Paris, Ministère de la Marine et des colonies, 1877.

- Delair, Paul Émile, *Essai sur les Fortifications anciennes ou Introduction à l'histoire générale des fortifications*, Paris, Librairie Militaire de J. Dumaine, 1875.
- Ducoin, Jacques, *Bertrand d'Ogeron. Fondateur de la colonie de Saint-Domingue et gouverneur des flibustiers*. Brest, Éditions Le Télégramme, 2013.
- Dufour, Guillaume Henri, *De la fortification permanente*, Genève, J.J, Paschoud Imprimeur-Libraire, 1822.
- Duhamel André et Jutras France, *Enseigner et éduquer à la citoyenneté*, Laval, presse de l'université de Laval, 2005.
- Elie, Daniel (dir), LUBIN, Eddy, *Évolutions du système défensif de la colonie de Saint-Domingue, Inventaire des monuments et Sites Historiques de la République d'Haïti, ISPAN/FAC/PNUD/UNESCO 87024*, 2007.
- Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille, interpréter les violences du XXème siècle*, Paris, La Découverte, 2011.
- Étienne, Sauveur Pierre. *L'énigme haïtienne : Échec de l'État moderne en Haïti*. Nouvelle édition Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007.
- Faucherre, Nicolas, « Circulation des influences en Europe. Point de vue italien sur la naissance du bastion au début du XVIe siècle. » dans *Bulletin Monumental*, tome 170, n°2, année 2012.
- Faucherre, Nicolas, *Places Fortes bastion du pouvoir, Paris, Rempart*, 1991.
- Festinger, Léon (dir), Katz Daniel, *Les méthodes de recherches dans les sciences sociales*, « coll psychologie d'aujourd'hui », traduit de l'anglais par Honoré LESSAGE, Paris, puf, (1953) 1974.
- Galindo, Jorge Diaz, *El conocimiento constructivo de los ingenieros militares del siglo XVIII. Un estudio sobre la formalización del saber técnico a través de lostratados de arquitectura militar*, Centro de Investigaciones CITCE - Universidad del Valle, Cali, Colombia, 2000, p.263.
- Gay, De Vernon, *Traité élémentaire d'art militaire Et de fortification*, Bruxelles, Faubourg de Flandre, 1832.
- Genard, Frantzy, *L'organisation du travail de recherche scientifique*, Port-au-Prince, presse de l'imprimerie Romain, 2013.
- Glenisson, Jean-Louis, *La cartographie de Saint-Domingue dans la moitié du XVIIIe siècle (de 1763 à la Révolution)*, Paris, 1986.
- Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, (1ere Ed : 2001), 2006.
- Guillaume, Thomas Raynald, *Histoire philosophique et politique, des établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes*. Tome 3, Genève, imprimeur de la ville et de l'académie, 1770.
- Guy, Bourdé, Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Edition du Seuil, 1983, p.334.

- Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Halbwachs, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Albin Michel. (1994).
- Hamel, Jacques., *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, l' Harmattan,1997.
- Hector, Michel (dir.), hurbon, Laënnec (dir.). *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2009.
- Hélène, vérin, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Albin-Michel, 1993, p.149.
- Houdaille, Jacques, « Quelques données sur la population de Saint-Domingue au XVIIIe siècle ». dans *Population*, 28^e année, n°4-5, 1973.
- ICOMOS, Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, avril 2007.
- Jacques le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, collection folie histoire, 1988, p. 330.
- Jacques Limouzin et François Icher, *Regards sur le patrimoine*, Montpellier, CRDP académie de Montpellier, 2008.
- Jean, Favier, *Les grandes découvertes, d'Alexandre à Magellan*, Paris, Arthème Fayard-Pluriel, 2010.
- Jean, Soulat (dir.), *Archéologie de la Piraterie des XVIIe-XVIIIe siècles. Étude de la vie quotidienne des flibustiers dans les Caraïbes et l'océan Indien*, Hors collection, Éditions Mergoïl, 2019.
- Jean-Pierre, Babelon et André, Chastel, *La notion de patrimoine*, Paris, L. Lévi, 1994.
- Augustin, Jean-Ronald, *L'esclavage en Haïti. Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation*, Laval, Presse de l'Université Laval, 2020.
- Kurt, Salmon, *Entreprendre et investir dans la culture : de l'intuition à la décision*, Forum d'Avignon 2011.
- Le Bon, Paul-Émile Maurice, *Essai sur la fortification moderne, ou analyse comparée des systèmes modernes français et allemands*, Paris, La librairie Militaire, 1845.
- Le Halle, Guy, *Précis de la fortification*, Paris, PCV EDITIONS, 1983.
- Lerebours, Michel Phillippe, *Esclavage mémoire et patrimoine. Vestiges d'habitations sucrières de la Région de Port-Au-Prince*, Port-au-Prince, Comité national haïtien de la Route de l'esclave, 1999.
- M. Chevalier de Clairac, *L'ingénieur de campagne ou traité de la fortification passagère*, Paris, Charles Antoine Jombert, SD.
- Madiou, Thomas, *Histoire d'Haïti (1843-1846) I*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1847.

- Manigat, Lesly, *Eventail d'histoire vivante. Des préludes à la révolution de Saint-Domingue jusqu'à nos jours (1789-2003). Une contribution à la nouvelle Histoire Haïtienne*. Traité d'histoire d'HAÏTI, tome 3, Port-au-Prince "collection CHUDAC". 2003.
- Marc-René, Montalembert, *la fortification perpendiculaire. Tome 4*, Paris, Imprimerie Grand Conseil du Roi, 1793.
- Marc-René, Montalembert, *L'art défensif, supérieur à l'offensif, ou supplément au cinquième volume de la fortification perpendiculaire*. Paris, Imprimerie du Cercle social, 1793.
- Marechal Vauban, *Traité de Fortification, de l'attaque et de la défense des places*, Paris (...), 1714.
- Marine de France, *Annuaire de la marine, par l'historiographie de la marine et des colonies*, Paris, Debray, 1801.
- Martin, Jean-Clément, *La Vendée de la mémoire (1800-1980)*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Albin Michel. (1925) (1994).
- Michel, Desse. *Les villes de la Caraïbe et la mer. Études Caribéennes*, Université des Antilles, 2005.
- Michel, Dufresne, *Historique et survol des fortifications françaises en Amérique du Nord*, ISPAN, Cap-Haïtien, septembre 1983.
- Moise, Claude, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti, Tome II (1915-1987), de l'occupation à la dictature macoute*, Éditions CIDIHCA, Montréal : 1990.
- Montalembert, Marc-René, *La fortification Perpendiculaire ou Essai sur plusieurs manières de fortifier la ligne droite, le triangle, le quarré & tous les polygones... en donnant à leur défense une direction perpendiculaire. Tome 1*, Paris, Philippe Denys Pierre, 1761.
- Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, Physique, Politique et historique de la partie Française de St Domingue*, Philadelphie, 1797.
- Munoz, Corbalon et Juan, Miguel, *Jorge Prospero Verboom, Ingénieur militaire flamand de la monarchie hispanique*. Madrid, Fundación Juanelo Turriano, 2015, p. 198.
- Nelson, Louis, *Architecture and Empire in Jamaica*, New Haven-Londres: Yale University Press, 2016.
- Faucherre, Nicolas, *Places fortes bastion du pouvoir*, Rempart, 1986.
- Nora, Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984.
- Paul Ricoeur, *Mémoire, histoire et l'oubli*, Paris, Points Seuil, 2000, p.124.
- Paul Ricoeur, *Temps et récit, tome I*, Paris, Le Seuil, 1983, p.37.
- Paul, Bondoio, *Vauban, 2^{ème} Edition*, Paris, Librairie Bernheim, 1886.
- Pierre Nora, *Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux*, Paris, Gallimard, 1984, p.19-20.
- Pineda, Campos Dolores. *Les Fortifications des Amériques ; Recherche, préservation, évaluation et*

- Rentry, Gaston., *Traité ou manuel de la fortification, Paris, Chez Gervais Alliot, 1639.*
- Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Points Seuil, 2000.
- Rodriguez, Ramon, *Fortifications en Ibéro-Amérique*. Madrid, Fundación Iberdrola, 2005.
- Stora, Benjamin, *La gangrène et l'oubli*, Paris, La découverte, 1992.
- Stuart Cunningham et al, *Cultural economy the shape of the field, X Sage, The Cultural Economy*, editions Sage, 2008.
- Trincano, *Éléments de Fortification, de l'attaque et de la défense des places*, Paris, Joseph Carrez, SD.
- WIESER, Corinne et Claude Métayer, *Chef d'Etat en Haïti gloire et misère : 1804-1986*, Fondation pour la recherche Iconographique et documentaire, Port-au-Prince, 2005.

Articles et Revues

- Barrère, Philippe, « *Formes et usages du passé. Grenoble en ses après-guerre (1944-1964)* » Thèse d'État, soutenu à Lyon II en mai 2000.
- Benzaken, Jean-charles. « Lettre inédite sur la situation à Saint-Domingue en novembre 1792 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 363, no. 1, 2011.
- Blanchard, Anne, « Les Ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI, étude du corps des fortifications » Montpellier, *Collection du Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale de Montpellier*, n° 9. 1979.
- Carmen, Ortiz, Llorenç, Prats et Cybèle Gisclard, « La question du patrimoine » *Ethnologie française, nouvelle série*, vol. 30, n°. 2, Avril-Juin 2000.
- Celius Carlo Avierl, « Haïti : Histoire Mémoire et Patrimoine » dans *Cahier des Anneaux de la Mémoire, Europe. Afrique. Amériques*, Nantes, n° 06, 2004.
- Chagniot Jean, « Vauban et la pensée militaire en France au XVIIIème siècle. » dans *Journal des savants*, 1982, n° 3.
- Chantal, L'heureux-Prévot, « La politique Coloniale de La France de 1789 À 1815 », *La Fondation Napoléon « La Revue Napoleonica .»* vol. 1, n° 1.
- Conde, Antónia Fialho, MASSA-ESTEVE, Maria Rosa, « Teaching engineers in the seventeenth century: european influences » dans *Portugal. Engineering Studies, Journal of the International Network for Engineering Studies (INES)*, Vol. 10, 2-3, 2018 pp. 115-132.
- Constantin, Joseph, « Impact des activités anthropiques sur les écosystèmes littoraux et marins : les mangroves du Parc National des Trois Baies (Haïti) étudiées à partir d'images LANDSAT » dans *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°279, 2019.
- Coron, Antoine, « Le système de défense du roi Christophe », dans *Revue de la Bibliothèque nationale de France (BNF)* » vol. 3, n° 36, 2010.

- Couset, Cauna, « Mission à l'île de la Tortue 16 au 30 Mars 1987 », dans *Conjonction, revue franco-haïtienne*, 174-175, 3e et 4e trimestre, 1987, p. 6-12.
- Daniel, Coetzee et Lee, W. Eysturlid, *Philosophers of WarThe Evolution of History's Greatest Military Thinkers Volumes 2, The Evolution of History's Greatest Military Thinkers*, ABC-CLIO, 21 October 2013.
- Dessens, Nathalie, « Révolution et migration : la route du sucre dans les Amériques », dans *Caravelle*, n° 109, 2017.
- Dupuis, Xavier, Rouet, François, « L'économie au risque de la culture », *Économie et culture. Les outils de l'économiste à l'épreuve*, Paris, La Documentation française, 1987.
- Élévation de la porte d'entrée du fort St-Louis*, 1704, ANOM, 15DFC825C.
- François Taglioni, « Le bassin Caraïbe : un espace organisé en flux et en réseaux atlantiques. Historiens
- Gainot, Bernard, Saunier, Éric et Armand Colin, « Des Antilles aux Indes Orientales, la Révolution Française et la question coloniale » | « *Annales historiques de la Révolution française* » vol.1 n° 395 , 2019, p. 29 à 35.
- Greffé, Xavier, « Introduction : l'économie de la culture est-elle Particulière ? » dans *Dalloz Révue d'économie Politique*, Vol. 120, 2010, p.34.
- Hugon, Alain. « Joaquim Albareda Salvado, La guerra de Sucesión de España (1700-1714) », dans *Critica, Barcelone, Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-1, n°1, 2012, pp. 160-162.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (section des Monuments et Sites), *Liste des ouvrages militaires de guerre*, Port-au-Prince, ISPAN, 1998.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Citadelle, Sans Souci, Ramiers : les Menaces » *Bulletin de l'ISPAN*, no.11, 1 avril 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Il y a un an le marché Vallière » *Bulletin de l'ISPAN*, no.2, 1 juillet 2009.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « La Citadelle Henry un monument qui le mît debout » *Bulletin de l'ISPAN*, no.28, 1 septembre 2011.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « La Crête à Pierrot site de hauts faits d'armes » *Bulletin de l'ISPAN*, no.22, 1 mars 2011.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « La formidable artillerie de la Citadelle Henry » *Bulletin de l'ISPAN*, no.14, 1 juillet 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Le fort Drouet redécouvert » *Bulletin de l'ISPAN*, no.4, 1 septembre 2009.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Le fort Jacques le monument le plus visité d'Haïti » *Bulletin de l'ISPAN*, no.7, 1 décembre 2009.

- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Le fort Saint-Louis à Saint-Louis du Sud » *Bulletin de l'ISPAN*, no.15, 1 aout 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Le Mole Saint-Nicolas, son patrimoine militaire » *Bulletin de l'ISPAN*, no.16, 1 septembre 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Le Picolet Verrou de la défense du Cap » *Bulletin de l'ISPAN*, no.23, 1 avril 2011.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Les fortifications de Marchand Dessalines 1^{ère} Partie » *Bulletin de l'ISPAN*, no.3, 1 aout 2009.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Les fortifications de Marchand Dessalines suite et fin » *Bulletin de l'ISPAN*, no.5, 1 octobre 2009.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « Les Redoutes des Ramiers ouvrages supplétif de défense » *Bulletin de l'ISPAN*, no.29, 1 septembre 2011.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National « La formidable artillerie de la Citadelle Henry » *Bulletin de l'ISPAN*, no.14, juillet 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « La formidable artillerie de la Citadelle Henry » dans *Bulletin de l'ISPAN*, n°.14, juillet 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « Visite du fort de Mirebalais dit Fort Anglais » dans *Bulletin de l'ISPAN*, n° 2, 1 juillet 2009, p.10.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « 35 secondes » dans *BULLETIN DE L'ISPAN*, N° 9, 1er février 2010.
- Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, « Le fort Saint-Louis à Saint-Louis » dans *Bulletin de L'ISPAN*, n° 15, aout 2010, p.12.
- Jânis, Langins, « Un discours prérévolutionnaire à l'Académie des sciences : L'exemple de Montalembert », *Annales historiques de la Révolution française*, n°320, avril-juin 2000.
- Kissoun, Bruno, « Fortifications des îles. Trois siècles d'architecture militaire en Guadeloupe : XVIIIe-XIXe siècle », dans *Bulletin Monumental*, vol. 163, n°4, année 2005.
- Laurence, Verrand, « Fortification Militaire de Martinique » *Journal of Caribbean Archaeology, Special Publication n°1, 2004.*
- López Hernández, Ignacio J. « Los ingenieros militares y el espacio público en el urbanismo antillano », E. Martín Martínez de Simón, J. Matesanz del Barrio, R. J. Payo Herranz et M. J. Zaparaín Yáñez (coords.), *Vestir la Arquitectura*, T. II. Burgos, Université de Burgos : 1365-1370.

- López Hernández, Ignacio, « Fundar para defender : fortificación y geoestrategia en Saint-Domingue entre 1665 y 1748 » dans *Gladius*, n°39, 2009, 147-168.
- Luengo, Pedro et López Hernández, Ignacio : « Fortificaciones francesas en el Caribe frente a los ataques de la Guerra de los Siete Años » dans *Revista Aldaba*, n° 43, 2018.
- Luengo, Pedro, «Tres defensas para el corazón del Caribe: Jamaica, Cuba y Saint-Domingue» dans, *Museo del Canal Interoceánico de Panamá*, Sevilla, Universidade de Sevilla, n°39, 2018.
- Pavlidis, Laurent, « Les sites flibustiers de l'île de la Tortue et de Port-de-Paix à Haïti », *A la Découverte des Pirates*, Dossiers d'Archéologie, 394, 2019.
- Pérotin-Dumon, Anne. « La grande question des Antilles françaises au début de leur historiographie moderne, 1840-1970 ». *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°174, mai-août 2016.
- Philippe, Hrodej, « Défense statique et dynamique et colonies dans le mode atlantique : XVe-XXe siècle : Le cas de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIIe siècle » dans *Centre de Recherches en Histoire Internationales et Atlantique (CRHIA)*. Nouvelle édition, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Pinon, Pierre, « Saint-Domingue : l'île à villes », dans : Vidal, Laurent et d'Orgeix, Émilie, *Les villes françaises du Nouveau Monde*, Somogy, Paris, 1999.
- Plouviez, David (dir.), *Défense et colonies dans le mode atlantique : XVe-XXe siècle*. Nouvelle édition, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, p.160.
- Ropa, Denis, « La société coloniale de Santo-Domingo à la veille de française ». Dans : *Revue française*
- Saint-Vil Jean, « Villes et bourgs de Saint-Domingue au XVIIIe siècle (Essai de géographie historique). » dans *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 123 - 31e année, Juillet-septembre 1978. pp. 251-270.
- Schneider, Christian. « Le colonel Vincent, officier du Génie à Saint-Domingue. » dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°329, 2002.
- Seveno, Caroline « la cartographie Antillaise : hégémonie française genèse, pratiques et usages dans une perspectives comparative (France, Angleterre et Espagne » thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2011.
- Valérie Haas, « Les enjeux de la transmission : les risques de la mémoire partisane ou de l'instrumentalisation de l'histoire, » *Carnets du Greps*, n° 21, 2009.
- Vérin Hélène. « Ingénieur, l'identité de l'ingénieur : quelques repères historiques », dans *Recherche & Formation*, N°29, 1998. Les sciences humaines et sociales dans la formation des ingénieurs. pp. 11-20.

Webographie

- Bonaventure, Florent, « De Saint-Domingue à Haïti : hégémonie française et lutte pour l'indépendance » [en ligne]. *CRDP de la Franche Comté*, 2009, [Consulté le 03/02/2021] disponible sur le lien : http://www.cndp.fr/crdp-besancon/fileadmin/CR/Images_CR/editions/toussaint-louverture/De_Saint-Domingue_a_Haiti_-_hegemonie_francaise_et_lutte_pour_l_independance.pdf.
- Cauna, Jacques, « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale » dans *In Situ* [En ligne], n° 20, 2013, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10107>.
- Hubert, Maheux et Marc, Paboïs, « Haïti », dans *In Situ* n° 3, 2003, mis en ligne le 23 avril 2012, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/2061>.
- Laurent Pavlidis, Aix-Marseille université, « Fortifier le littoral antillais. Enjeux, spécificités et pratiques : le cas de Saint-Domingue du milieu du XVII e au début du XIX e siècle » <https://www.youtube.com/watch?v=CmSBNuCiyVE&t=2478s>.
- Le Nouvelliste « La répartition du nouveau budget vue par Kesner Pharel » mis en ligne le 29/09/2017 consulté en janvier 2021. URL : <https://lenouvelliste.com/article/177092/la-repartition-du-nouveau-budget-vue-par-kesner-pharel>.
- Lugan Jean-Claude, « La définition des systèmes », dans : Jean-Claude Lugan éd., *La systémique sociale*. Paris cedex 14, *Presses Universitaires de France*, « *Que sais-je ?* », 2009, p. 32-50. URL: <https://www.cairn.info/la-systemique-sociale--9782130575528-page-32.htm> .
- Steven Jambot, « Dix ans après le séisme en Haïti », Rfi Mis en ligne le 11/01/ 20, consulté le 17/01/20 URL/<http://www.rfi.fr/fr/emission/20200111-dix-ans-seisme-haiti-carel-pedre>.
- UNESCO « *Comprendre les industries créatives. Les statistiques culturelles et les politiques publiques* ». http://www.acpcultures.eu/upload/ocr_document/UNESCO-GACD_IndCreative+StatCultureBackground_fr.pdf.